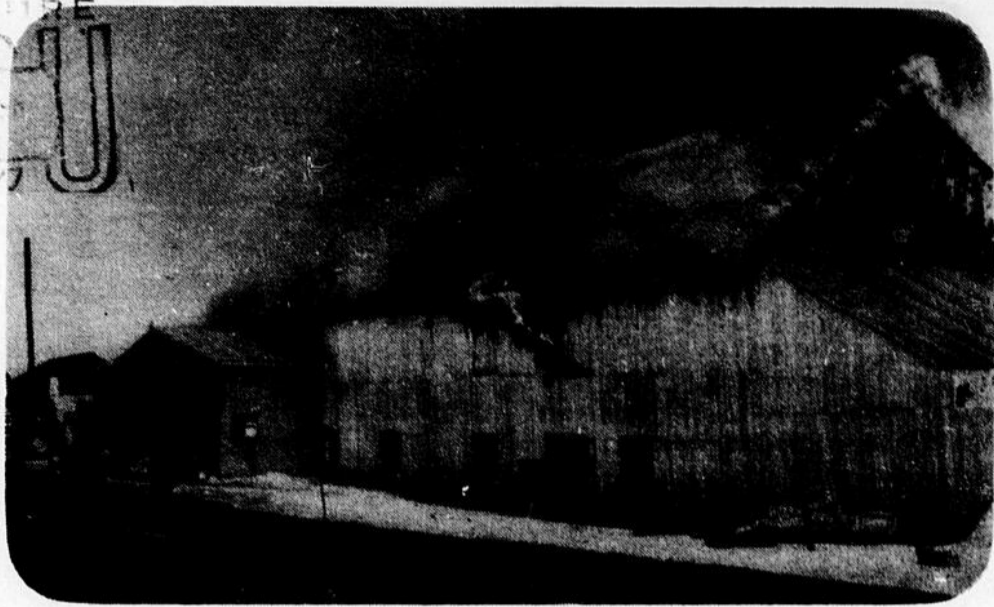


**20 chevaux périssent  
dans l'incendie d'une  
écurie à Berthier-sur-Mer**

Un violent incendie qui a complètement rasé cette écurie, vendredi dernier à Berthier-sur-Mer, a entraîné dans la mort 20 chevaux, dont 17 pur-sang d'équitation. La cause du sinistre serait le mauvais fonctionnement d'un ventilateur thermostatique. Le propriétaire estime les pertes à plus de 40 000 \$. Texte et autres photos en page 5 du cahier A.  
(M.C. Peuple-Courrier)



# LE PEUPLE



**COURRIER**

DE LA CÔTE ·  
DU · SUD



CAHIER A 80e année Série D Vol. 8 No. 11

Mercredi 2 avril 1980

**40 cents**

**A l'intérieur**

Avis divers	A-28
Cartes d'affaires	D-6
Carrières et professions	A-27
Cinéma	B25-27
Commentaire	A-4
Croc-l'oeil	A-2-B-2
Funambule	B-18
Horoscope	D-10
Invitation	A-2-B-2
Mots croisés	D-15
Mots mystère	D-4
Petites annonces	A-29-30-31
Sports	B-19
Télévision	D-14-15
Voyage	D-12



LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE REXFOR, COTE-DU-SUD, MANIFESTE DEVANT LE BUREAU DU MINISTRE BERUBE. Dans le cadre des moyens de pression entamés par le Syndicat des travailleurs forestiers de Rexfor, Côte-du-Sud, pour appuyer leur revendication demandant le retrait de la décision du ministre Yves Bérubé touchant le partage du volume de coupe, des membres syndiqués se rendaient manifester devant le bureau du ministre à Ste-Foy, le jeudi 27 mars dernier. Pendant ce temps, les dirigeants syndicaux remettaient au chef du cabinet une pétition contenant quelque 1 500 noms y incluant les signatures de maires de la région. Le syndicat conteste fortement la décision gouvernementale, injuste et méprisante selon lui, qui aura pour effet d'entraîner une perte d'emplois pour les travailleurs syndiqués. Texte en page 3 du cahier A. (Photos C.S.N.)

**André Rousseau**

**accepte**

**la présidence**

**du Comité**

**du "non" pour**

**Montmagny-**

**L'Islet** A-3

**Question référendaire**

**Des maires  
se prononcent  
et d'autres non** A-9

**Les Canotiers atteignent  
la finale de la Ligue Junior B  
Québec-Métro** A-20

# C'est une Invitation

C'est en fin de semaine soit les 4, 5 et 6 avril que aura lieu au Manoir Dupuis l'exposition de Ginette A. Nadeau et Marjolaine Aubé. On pourra y voir des pièces de graphisme, peinture, photographie, artisanat. Pour information 469-2459.

Dernier tournoi de 500 au Club Sportif les "Appalaches" de St-Eugène mardi 8 avril à 20:00. Remise des trophées à défendre dans les classes A et B et classe spéciale pour tous ceux qui n'ont pas gagné de trophée à défendre durant l'hiver. Invitation à tous. Pour information après 3 hrs 30 246-3141.

Venez fêter le 3e anniversaire du Club Terpséchore d'Armagh, samedi le 5 avril au sous-sol de l'église. La renommée de ce club dépend de ses danses et de sa musique de choix. On vous attend tous, jeunes et moins jeunes.

Cap St-Ignace, samedi le 12 avril grand berce-thon aux profits des Jeunes Cadets de Cap St-Ignace. Bienvenue à tous. Prix à gagner pour les participants. Pour information, tél.: 246-3289 après 6 heures.

Un voyage pour visiter les Florales internationales à la fin de mai sera organisé par les Fermières de St-Eugène, toutes les personnes intéressées peuvent communiquer à 247-5593 ou 247-3421 pour plus de renseignements.

On fêtera la clôture des activités de la Ligue de Hockey des Caisses Populaires de Bellechasse pour la saison 1979-80, samedi soir prochain le 5 avril au Relais du Lac Vert à St-Nérée. Tous les joueurs et leurs amis seront les bienvenus.

La réunion mensuelle du Cercle des Fermières de Montmagny aura lieu lundi le 7 avril à 20:00 heures, à l'École Beaulien. Nous recevrons les membres des Cercles voisins - chroniques - goûter etc. Bienvenue à chacune.

STE-EUPHEMIE.- Un grand tournoi de pichenolles au profit de la Fabrique se tiendra dimanche le 27 avril prochain au Couvent de Ste-Euphémie. Les catégories

seront: hommes et dames au doigt, hommes à la baguette, et une classe pour les enfants de moins de 15 ans. Les prix d'inscription seront de \$2 pour les adultes et de \$1 pour les enfants. Les inscriptions seront prises entre 11h. et 13h. Les gagnants mériteront de beaux trophées. Un prix d'entrée de 50 cents sera chargé aux visiteurs parmi lesquels des prix de présence seront tirés au hasard. Il y aura service de restaurant sur place. Bienvenue à tous.

FILLES D'ISABELLE DE BONSECOURS.- La réunion mensuelle des Filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame de Bonsecours aura lieu mercredi le 9 avril 1980, à 20 heures précis à la Salle des Chevaliers de Colomb de L'Isletville. Soyons généreuses et assistons en grand nombre à notre assemblée mensuelle. A 9h. 15 mini parade de mode pour les jeunes de 0 à 14 ans, présentée par la boutique Belle-Allure de St-Roch des Aulnaies. Invitation à tous.

Grand tournoi de billard individuel samedi et dimanche les 19 et 20 avril, à l'Hôtel Royal de Ville L'Islet. Bourse de \$150.00 plus trophées à partager. Pour inscription, téléphoné à 247-3945, demandé Rosaire Guay, André Leclerc, René Coulombe ou Gilles Boulay. Tirage vendredi soir le 18 avril à 8 heures P.M. Bienvenue à tous.

Lundi le 14 avril 1980 à 20 heures 15 se tiendra la réunion mensuelle des Filles d'Isabelle du Cercle Elise Blouin de Montmagny. Venez nombreuses.

Un groupe de Chantier '80 invite la population de Cap St-Ignace à une réunion d'information sur les coopératives d'habitation. Un membre du groupe de ressources techniques de L'Habitation Populaire de la Côte-du-Sud sera le conférencier invité. Rendez-vous à l'École Mgr Sirois, lundi le 14 avril à 19h 30 min.

Le Club de l'Age d'Or de Cap St-Ignace vous invite à venir fêter la Pâques à votre réunion mensuelle le 6 avril. Nous profitons également de cette occasion pour inciter les membres à se procurer leur carte d'entrée pour le Banquet de l'Amitié, toujours au même endroit, salle Mgr Sirois, avec le même orchestre et à la même heure. Aurevoir.

## La voix du peuple Les libéraux fédéraux feront-ils en 4 ans ce qu'ils n'ont pu faire en 10 ans?

J'aimerais vous donner ma position face au référendum sur l'avenir du Québec. Ma réflexion est basée sur ce qui s'est passé et où nous en sommes maintenant. Je ne prétends pas être un historien ou un politicien chevronné, par contre, je sais très bien d'où viennent les décisions importantes qui affectent la vie et l'avenir des Québécois.

Pour ce qui est du passé, le gouvernement fédéral conduit par les libéraux depuis une décennie et reporté au pouvoir le 18 février dernier désire un gouvernement fédéral fort, donc moins de contrôle pour les provinces. Ce gouvernement fédéral a-t-il aidé le Québec dans sa prise de conscience d'être une province économiquement forte? NON, nous travaillons toujours dans le trou de la mine et dans la forêt pour faire travailler l'Ontario et

les Etats-Unis.

L'on me parle de péréquation, mais si la péréquation consiste à payer nos chômeurs au lieu de nous donner la possibilité de contrôler notre économie pour diminuer notre taux de chômage, la péréquation est par ce fait un encouragement à notre non développement. Est-ce cela aider le Québec?

Pour ce qui est de l'avenir sous le régime actuel, celui-ci est facile à prévoir; la dernière décennie a été sous le contrôle de ceux qui ont été réélus en février. Est-ce que le parti fédéral libéral fera en quatre ans ce qu'il n'a pu faire en dix? Un OUI au référendum est un OUI pour le contrôle entier de nos institutions et une ouverture sur le monde. C'est pourquoi je voterai OUI lors du référendum.

Claude Audet  
Montmagny.

## L'occasion d'être nous-mêmes arrive à grands pas

Je n'ai même pas besoin que l'on me pose la question. Je respecte à ce point mes semblables que je voterai OUI, lors du référendum.

Je suis né sur une terre québécoise et j'entends bien y mourir. Il est inconcevable que la population québécoise ne soit pas tout à fait éveillée à l'approche d'un vote si important dans notre vie. Peu importe le niveau d'instruction que l'on possède ou la classe de la société à laquelle nous appartenons, la question est tellement complète et simple, que toutes les catégories de gens pourront la comprendre.

Soyez certains que si l'on posait cette même question à nos ancêtres, eux qui ont tant combattu toute leur vie pour leurs droits je suis

certain qu'ils n'hésiteraient pas à dire OUI.

Pour une fois dans notre vie on aura la chance de décider nous-mêmes de notre avenir et je souhaite que la population québécoise montre un peu de patriotisme québécois.

Certains vont jusqu'à faire peur aux gens en les induisant en erreur sur la séparation. Ce qui n'est pas séparation mais souveraineté-association. Il suffit de lire le livre blanc pour être renseigné sur ce sujet.

Je crois qu'il faut qu'on arrête d'avoir peur pour une fois et que l'on s'unisse pour dire OUI à cette occasion qui nous donne la chance d'être nous-mêmes.

Guy Vachon  
Daaquam

# croc l'oeil

MONTMAGNY - L'ISLET - BELLECHASSE

La lecture du dernier Inter-Communication nous apprend que les clubs Jeunes du Monde vivront un camp diocésain le 19 avril prochain, à l'école secondaire Bon-Pasteur de L'Islet. Les objectifs poursuivis par le camp seront les objectifs même du mouvement, à savoir: lutte contre le racisme; paix dans le monde; justice; évangélisation. Chaque club local est responsable d'une partie du programme. La rencontre débutera à 9 h. 30 pour se terminer à 20 heures. On attend environ 115 participants.

VENTE DE LA FLEUR DE PAQUES.- Comme par les années passées, les Filles d'Isabelle du Cercle Elise Blouin, vous offrons la Fleur de Pâques aux portes de l'église durant les Jours Saints. Cette vente est au profit de leurs oeuvres. Aucun prix de fixé pour les fleurs, mais elles comptent comme toujours sur votre générosité.

La firme Les Ambulances Jacques Enr., de Montmagny renouvelait lundi matin son contrat avec le CRSSS pour le transport ambulancier dans la zone 324 qui comprend Montmagny, St-François, St-Pierre, Berthier-sur-Mer, Notre-Dame du Rosaire, Cap St-Ignace et L'Île-aux-Grues. La durée du contrat est du 1er avril 1980 au 31 mars 1981.

Yvon Deschamps suscite toujours des réactions variant du rire et de l'acquiescement à la désapprobation voire à la franche hostilité. Somme toute, il ne laisse personne indifférent comme a pu le constater l'assistance massée dans l'enceinte de l'auditorium Lavironde de l'école polyvalente Casault à Montmagny. Pourtant, Deschamps apparaît essouffé, en quête de la formule miracle qui soutiendra toujours l'intérêt de ses auditeurs. Un spectacle, ma foi, quelque peu décevant.

Bonne chance à l'équipe ST-GP Hôtel Gagnon qui représentera la région Québec-Sud au championnat provincial de la F.B.G.Q. qui se tiendra en fin semaine à Dolbeau, Lac St-Jean. Jacques Gagné.

## La voix du peuple Chantier 80 se penche sur la qualité de vie du Foyer St-Pamphile

Une équipe de Chantier 80 se penche sur la qualité de vie des gens du Centre d'accueil ou Foyer de Saint-Pamphile. En ressortira-t-il des améliorations, des suggestions ou simplement un peu plus de papeterie et de discussions vaines?

L'équipe souhaite que la population se sensibilise sur la qualité de vie au foyer et participe aux efforts entrepris par nous. Le message est lancé, à nous d'y réfléchir.

L'équipe de  
Chantier 80  
Jeanne-Mance Fournier  
Louise F. Pelletier.  
responsables.

L'Hebdo, une formule efficace pour savoir ce qui se passe dans son milieu



L'HEBDO, LE JOURNAL LE PLUS PRES DE VOUS

LES HEBDOS RÉGIONAUX  
DE LA RÉGION DES LAKEURONS  
MONTMAGNY - L'ISLET - BELLECHASSE

## COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER

Pour une période de.....ans

Ci-inclus..... en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois	9,00\$	RETOURNEZ A:
1 an	15,00\$	"PEUPLE-COURRIER"
2 ans	27,00\$	C.P. 430, Montmagny
Etats-Unis 1 an	50,00\$	G5V-357
Camelots	0,40\$	

Exploitation de la FDA

# Les syndiqués de Rexfor exigent le retrait de la décision de Bérubé

(D.G.) Le Syndicat des travailleurs forestiers de Rexfor, Côte-du-Sud, mène de front l'action d'éclat et campagne de sensibilisation dans la vague des moyens de pression entrepris pour appuyer leurs revendications. L'une d'elles, la plus importante et combien névralgique, exige le retrait de la décision du ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Bérubé, concernant le partage du volume de coupe entre Rexfor et la Coopérative de Gestion Forestière des Appalaches, qui devrait atteindre la parité en 1983, selon la volonté gouvernementale.

Pour les syndiqués de Rexfor, cette décision entraînerait une perte de 30 em-

plois par année pour atteindre un total de 90 au bout de trois ans, d'après les propos du président du Syndicat des travailleurs manuels, M. Jean-Claude Lévêque.

## Une pétition

Ulcéré par cette mesure ministérielle qu'on qualifie d'injuste, d'inconcevable et de méprisante à l'endroit des travailleurs, le syndicat entend réagir et pour ce faire orchestre un plan d'action dont le premier acte se jouait devant le bureau du ministre à Ste-Foy, le jeudi 27 mars dernier.

A cette occasion, une soixantaine de travailleurs faisant partie de l'expédition

manifestaient devant l'édifice munis de pancartes alors que les dirigeants syndicaux déposaient une pétition au chef de cabinet du ministre. Couverte de plus d'un millier de signatures, cette pétition contenait aussi les noms de 23 maires des comtés de Montmagny-L'Islet et Kamouraska ainsi que celui du député de Kamouraska-Témiscouata à l'Assemblée Nationale, M. Léonard Lévêque, d'après les informations divulguées par le président du syndicat, lundi dernier.

Ce dernier tient le ministre responsable des événements actuels et l'accuse de lobbying auprès du Conseil de la Coopération qui se serait traduit par le

retrait de la Coopérative du comité chargé d'élaborer des solutions aux problèmes de la forêt domaniale des Appalaches. Toujours selon M. Lévêque, la décision du ministre d'en arriver à un partage égal du volume de coupe s'inscrit dans le sens de son préjugé favorable à l'égard des coopératives.

Ce que le syndicat ne prise pas, ce sont les conséquences d'une telle mesure sur ses membres, déplacement de travailleurs, pertes d'emplois portant atteinte à ses droits acquis. D'autant plus, explique M. Lévêque, que le fait de bumper les plus jeunes occasionnera sans doute pour les autres l'obligation de parcourir des distances plus grandes afin de se rendre au travail.

De plus, spécifie notre interlocuteur, incapable de justifier sa décision le ministre aurait laissé entendre qu'il agissait ainsi pour punir le syndicat de son intransigeance en 1978. Réflexion aberrante, reprend M. Lévêque, quand on songe que c'est le syndicat lui-même qui par le biais de la convention collective a accordé le pouvoir à Rexfor de donner des sous-contrats à la Coop.

Rappelons que dans le cadre des moyens de pression envisagés, l'ouverture des opérations (bûchage) reste sérieusement compromise pour la prochaine saison de travail. Par ailleurs, le syndicat entend suivre les balades des ministres dans le coin.

En outre, ajoute M. Lévêque, le ministre a formé un comité de travail composé de représentants de Rexfor, du ministère et du syndicat pour tenter de réaffecter les employés touchés. Preuve, note-t-il, que le ministre considère sa décision injuste.

Enfin, le syndicat a l'intention de distribuer un dépliant dans la région contenant sa position et ses revendications dans le débat actuel.

## André Rousseau accepte la présidence du Comité du Non pour Montmagny-L'Islet

(M.C.) Le Comité du Non de Montmagny-L'Islet lançait publiquement sa campagne référendaire lundi dernier alors que M. André Rousseau, de St-Jean Port-Joli, expliquait pourquoi il avait accepté la présidence de ce Comité.

Une quinzaine de tenants du Non étaient réunis lundi avant-midi le 31 mars, au club sportif Le Bûcheron de Montmagny, pour y rencontrer la presse. On remarquait entre autres la présence du député provincial du comité, M. Julien Giasson, l'adversaire de M. Rousseau aux élections de 76.

M. Rousseau expliquait qu'il avait accepté la présidence du Comité du Non de Montmagny-L'Islet, mis sur pied par l'Association libérale de la circonscription, parce qu'il fallait s'élever au-dessus de la simple partisanerie politique. Le combat qui s'engage, continue M. Rousseau, se situe au delà des partis politiques.

"J'accepte également de défendre le Non parce que j'y crois, dit-il, faisant un bref rappel à l'histoire du Canada. C'est le regroupement de forces comme il y a au Canada qui fait qu'il y a une nation canadienne capable de conserver des valeurs ethniques, culturelles, du terroir. Et il faut aussi considérer que l'économie est une culture".

Quant à son association avec le député Giasson, M. Rousseau soutient qu'ils ont été des adversaires politiques en 76 mais que tous deux sont unanimes au sujet du Non. Ils vont donc lutter ensemble contre l'étapisme du P.Q., dont la dernière étape est la séparation du Québec.

Sur un plan plus concret le président a terminé son exposé en donnant la structure de son Comité. A la vice-présidence, on retrouve M. Jean-Marc Cloutier, Mmes Ginette Blanchette et Albert Lebel, et Mlle Lorraine Bard. Les organisateurs sont MM. Arthur Bard et Thomas Pelletier. Les comités des porte-paroles sont composés de M. Bertrand Ouellet pour la section de L'Islet et de Mme Têtu pour celle de Montmagny. Plusieurs autres personnes ont également été nommées comme faisant partie de cette structure encore incomplète.

Interrogé sur le genre de campagne qu'entend mener le Comité du Non, le président a répondu qu'elle sera axée sur les réunions de cuisine mais qu'il y aurait tenue d'assemblées publiques au besoin.

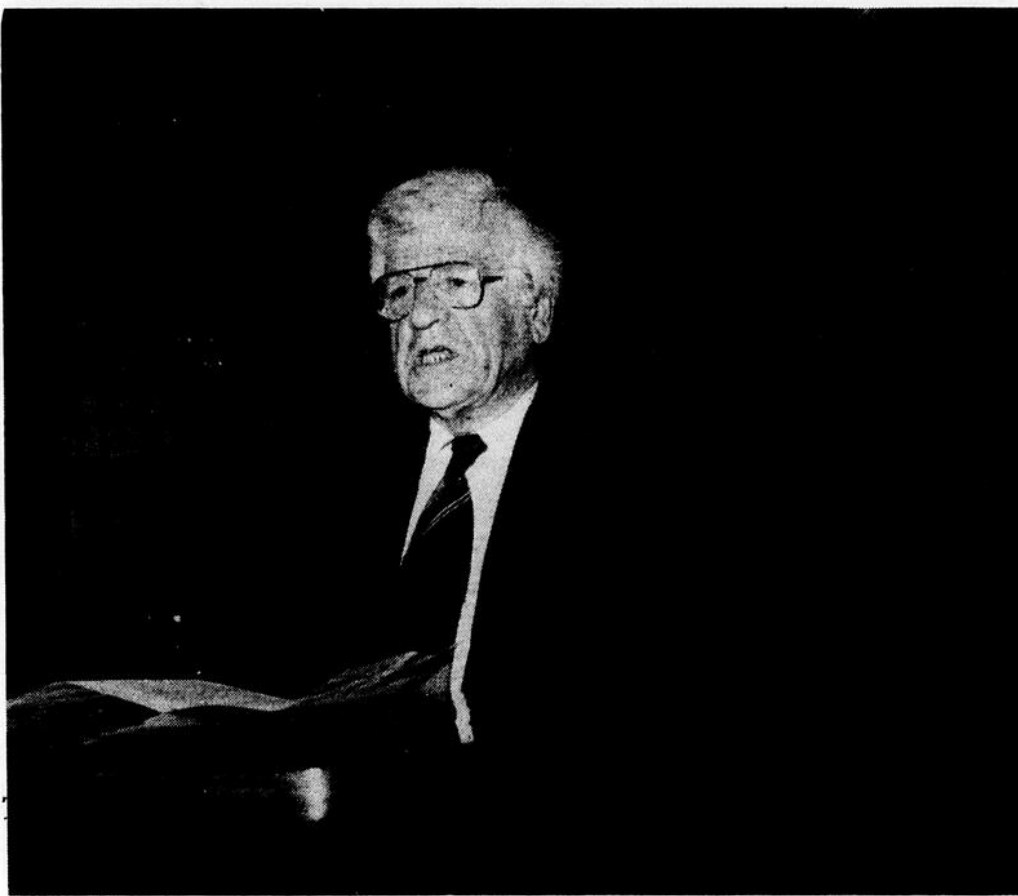
Quant à savoir s'il incitera des personnalités publiques à se prononcer sur la question, M. Rousseau a rétorqué que ce choix se fait au niveau personnel. Tout individu doit se prononcer à titre personnel et non en tant que représentant de tel ou tel organisme. Seuls les députés provinciaux ou fédéraux ne peuvent échapper à cette règle, conclut-il.

M. Rousseau a cependant averti les gens de ne pas craindre le patronnage gouvernemental, expliquant qu'il existe beaucoup

plus dans l'esprit des gens que dans la réalité.

Interrogé à son tour, le député Julien Giasson a d'abord expliqué qu'il ne pouvait être nommé président de ce Comité parce que les structures ne le permettent pas. Mais il s'est dit fort satisfait et enchanté de la nomination de M. Rousseau qui, comme lui, est totalement opposé à la séparation du Québec.

M. Giasson a rajouté que la question référendaire sera à la base du débat que veut mener son Comité. "On veut démontrer aux citoyens le contenu véritable de cette question et ainsi leur dévoiler le vrai visage du Parti Québécois", a conclu le député.



M. André Rousseau préside le Comité du non dans Montmagny-L'Islet. [M.C. Peuple-Courrier]

## La taxe foncière est à 1,20\$ à St-Raphaël paroisse

(P.B.) La Corporation municipale de St-Raphaël paroisse est maintenant fixée sur l'impact de la réforme fiscale sur ses prochaines prévisions budgétaires. En effet, les administrateurs municipaux ont opté récemment pour l'imposition d'une taxe foncière de 1,20\$ du 100\$ d'évaluation sur tous les biens fonds imposables de la municipalité qui sont de l'ordre de 6 101 985\$.

Cette nouvelle taxe permettra ainsi de rencontrer des prévisions budgétaires de 223 440\$; les revenus escomptés assureront le financement des dépenses puisqu'aucun déficit n'est prévu à la fin de l'année prochaine.

Des principaux items figurant au chapitre des dépenses, mentionnons tout d'abord l'administration générale au montant de 20 380\$. La législation et la gestion financière et administrative à eux seuls indiquent respectivement 3 000\$ et 7 380\$.

D'autre part, le transport routier nécessitera un déboursé de 46 150\$. La municipalité

(Suite à la page 10-A)

BIENTOT  
A  
L'AFFICHE  
AU  
LAFONTAINE

LOUISE PORTAL

# CORDELIA



Coupable d'avoir aimé la vie  
Condamnée pour l'avoir vécue passionnément

# La voix du peuple

## Pourquoi mon non au référendum?

Bientôt les Québécois auront à se prononcer, par voie de référendum, à savoir si oui ou non ils accordent au gouvernement le mandat de négocier tantôt l'indépendance, tantôt l'association du Québec avec le reste du Canada. C'est en effet ce qu'essaient de réaliser les membres du P.Q. et ce, à peine quelques mois avant qu'ils ne soient tenus de déclencher des élections à travers toute la province. Que pourront-ils réaliser en si peu de temps, eux qui ont dû recourir à des lois matraques pour forcer les travailleurs des secteurs publics, para-publics et de l'Hydro-Québec à retourner au travail parce qu'ils étaient justement trop incompetents et incapables de négocier avec leurs propres travailleurs du Québec?

Mais qu'est ce que la souveraineté-association? C'est de donner au gouvernement du Québec le pouvoir exclusif de faire ses lois, prélever ses impôts et assurer l'ordre sur son territoire. Si chez les péquistes on n'appelle pas cela l'indépendance c'est que l'on a peur de dire les choses telles qu'elles sont. Puis une fois séparé du pays, il faudra s'entendre sur une association économique avec les autres provinces.

Mais pourquoi cette association économique? Toutes personnes censées, y compris les péquistes, admettront que toutes les richesses que possède le Canada (pétrole, minéral, blé, électricité) font de celui-ci un des pays les plus riches et le plus apte à affronter les difficultés économiques que nous réservent les années à venir. Toutes ces richesses sont à partager entre les

provinces y compris le Québec pour ainsi assurer une sécurité et une stabilité qui sont déjà enviées même par nos voisins du sud: les Etats-Unis.

Mais voilà que le gouvernement Lévesque est en train de nous faire manquer cette chance inouïe. En effet, ce gouvernement nous propose, avec sa souveraineté, de nous séparer du pays et du même coup de se départir de ces richesses auxquelles nous aurions automatiquement droit sans cette indépendance camouflée. C'est bien pour cela que les péquistes veulent aussi négocier une association économique avec le Canada. Mais ce qu'oublie encore une fois le P.Q. c'est qu'une négociation ça se fait à deux et que toutes les autres provinces ont déjà clairement dit qu'elles n'avaient nullement l'intention de négocier avec ce gouvernement séparatiste. Ce qui est encore plus extraordinaire c'est que le seul responsable de ce refus de négocier avec le Québec c'est le gouvernement Lévesque lui-même.

On ne peut, en effet, blâmer nos partenaires des autres provinces de refuser toute entente économique étant donné toute l'hostilité que déploie constamment le gouvernement Lévesque envers nos compatriotes canadiens. Et que penser de ce que disait le ministre des richesses naturelles, M. Bérubé, à Thetford-Mines et par dans le Devoir du mercredi 16 janvier 1980: "Dans un tel système fédéral le Québec serait obligé de partager sa principale richesse, l'énergie hydro-électrique,

avec le reste du Canada". Imaginez-vous, le P.Q. dit au reste du pays qu'il n'est pas intéressé de partager ses richesses avec elles mais il voudrait, malgré toute son attitude haineuse, que les autres provinces soient assez "bonasses" pour

négocier leurs richesses avec ce gouvernement incompetent qui, d'un côté, ne veut rien savoir du reste du pays puisqu'il veut s'en séparer mais qui, de l'autre, voudrait être traité en ami et avoir une association économique.

Si les québécois n'ont pas peur de dire non à ce référendum, c'est qu'ils croient fermement, beaucoup plus que quiconque, en un avenir des plus prometteurs pour leur province et qu'ils n'ont aucunement l'intention de la

laisser périr aux mains de péquistes irresponsables. De toute façon, le P.Q. c'est comme l'alcool; il faut savoir dire non merci, j'en ai assez...  
André Giguère  
Etudiant en droit  
Université Laval

## Souvenons-nous

Souvenons-nous de nos origines bien française - de Samuël de Champlain qui fonda avec ses premiers colons en 1608, le berceau de la Nouvelle-France.

Souvenons-nous de ce que a du coûter de courage, de sacrifices de toutes sortes tant du côté des femmes que des hommes, les premiers défrichements, pied par pied; eux qui n'avaient pour tout outil que leur foi en Dieu, leur hache et le drapeau de la France bien arboré au coeur. En 1759, lorsque ces fiers défricheurs durent courber l'échine sous la domination Anglaise, ils étaient déjà 6,000. Depuis 200 ans de lutte pour la survivance, leur élan qui était dans la pensée des fondateurs, de peupler le Canada du sang généreux de la France, d'un océan à l'autre fut considérablement ralenti. Témoins, les îlots de francophone disséminés ici et là dans chacune des provinces du Canada depuis les maritimes jusqu'à Vancouver. La revanche est berceaux a aussi subi une immense hémorragie vers les Etats-Unis, faute d'encouragement pour se diriger vers l'Ouest Canadien. Souvenons-nous de la lutte des minorités francophones dans les autres provinces pour conserver leurs écoles

françaises, malgré que dans la constitution canadienne de 1867; il était bien stipulé, signé et contresigné, par les Pères de la Confédération, représentants des deux races, dans chacune des provinces que les minorités avaient droit à leurs écoles séparées. Seule la province de Québec a toujours accordé sans difficulté à la minorité anglophone ses écoles et toujours subventionnées par le gouvernement. Souvenons-nous! Devant les revendications des minorités francophones des autres provinces qui n'obtenaient pas droit à leurs écoles; en 1896, une élection générale est déclarée dans tout le Canada. La province de Québec en bloc élit Sir Wilfrid Laurier pour que leurs compatriotes minoritaires des autres provinces obtiennent justice; les autres provinces votent aussi libéral - mais contre les écoles. Sir Wilfrid a du reculer devant la majorité anglaise, qui n'avait pas d'autre but que d'assimiler petit à petit, ces résistances dispersées ici et là et qui, d'après eux,

finiraient pas céder. Il y a à peine un mois, un monsieur Desjardins à la télévision a dit: "Depuis 100 ans que nous luttons pour nos écoles"

-Souvenons-nous! de la dispersion des Acadiens, embarqués de force sur des vaisseaux anglais, séparant à dessein les maris des épouses et des enfants à des 100 milles de distance sur les Côtes de la Nouvelle Angleterre. Pour le gouvernement centralisateur d'Ottawa, une de ses tactiques subtiles et préférées a été d'insuffler dans nos rangs, les partisanneries politiques rouge et bleu, pour mieux nous aveugler et mieux nous avoir; parce que la grande crainte a toujours été qu'on se regroupe un jour sous un même étendard.

Aussi en 1976, lorsque le Parti Québécois a pris le pouvoir à Québec, ce fut comme un coup de tonnerre à Ottawa; par contre les minorités françaises dans les autres provinces ont frémi de joie; un renouveau d'espoir, de survivance a jailli dans leurs veines, telle la Nouvelle-Acadie qui s'affirme déjà; toutes les minorités francophones regardent avec intérêt ce que Québec va faire bientôt. 1980 - Le clairon a sonné l'heure du Référendum!

Souveraineté-Association pour le Québec! - Oui - Autonomie - Maître chez nous... Oui Association avec les autres

provinces - formant un seul pays - le Canada - avec la même monnaie - dans un bilinguisme parfait - Oui - Oui - pour mieux développer nos-mêmes, à fond les ressources naturelles immenses du Québec, trop souvent exploitées au profit de multinationales, des monopoles étrangers sans tenir compte de mettre en action toutes nos valeurs humaines en génie et en force qui débordent; sans revaloriser toute une jeunesse vibrante qui se cherche un avenir - digne de tous ses talents et ses espoirs. - En 1759, les drapeaux, de la belle France ont été brûlés. Relevons les nôtres en 1980, non moins fleurdelisés et non moins remplis d'avenir. - Oui, souvenons-nous! Chers cousins et cousines de la belle province de Québec. - L'heure est venue de mieux s'affirmer en bloc; c'est la seule manière de se faire respecter de la majorité anglaise, qui vit à côté de nous et dans tout le Canada. - Ecoutons la leçon d'histoire que nous a donnée un jour Jean-François Pouliot, député libéral de la Rivière-Loup vers 1930; il passait dans le temps pour l'enfant terrible à Ottawa. - Devant une grande assemblée, voici  
(Suite à la page 22-A)

### LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE

Bureau principal: 45 du Sault 800, 6e Avenue  
1 Place de l'Église, Suite 100 St-Raphaël La Pocatière  
Correspondance: C.P. 430 243-2745 856-1514  
Montmagny 248-0415

Directeur général  
THOMAS TREMBLAY  
Directeur de l'information  
CLAUDE MARCHAND  
Rédaction  
MLLE DIANE GENDRON  
PAUL BEAUDOIN  
GAETAN GODBOUT  
MICHEL CHASSE  
MME LEOPOLD FLAMAND  
(COLLABORATRICE)

Publicitaires  
MLLE LOUISE LAVALLÉE 248-0415  
MARCEL OUELLET 248-0415  
PIERRE DUMAIS 856-4853

Comptabilité  
MLLE DOROTHÉE BIRMINGHAM  
Directeur de la production  
CLEMMENT BOULANGER

Directeur de la distribution  
ROSAIRE TREMBLAY  
248-0447  
Secrétariat  
MME ANDRÉE M. GODBOUT  
MLLE HENRIETTE GAUMOND

Abonnement  
MME ANDRÉE M. GODBOUT  
MME DENIS FORTIN  
R. LAMONTAGNE  
Graphiste  
MME LYNDY LEVESQUE  
MLLE JOSEÉ-ANNE GAULIN  
Composition  
MLLE DIANE GAUMOND



Port payé à Montmagny  
Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement no 0420  
Dépôt légal - Bibliothèque  
Nationale du Québec

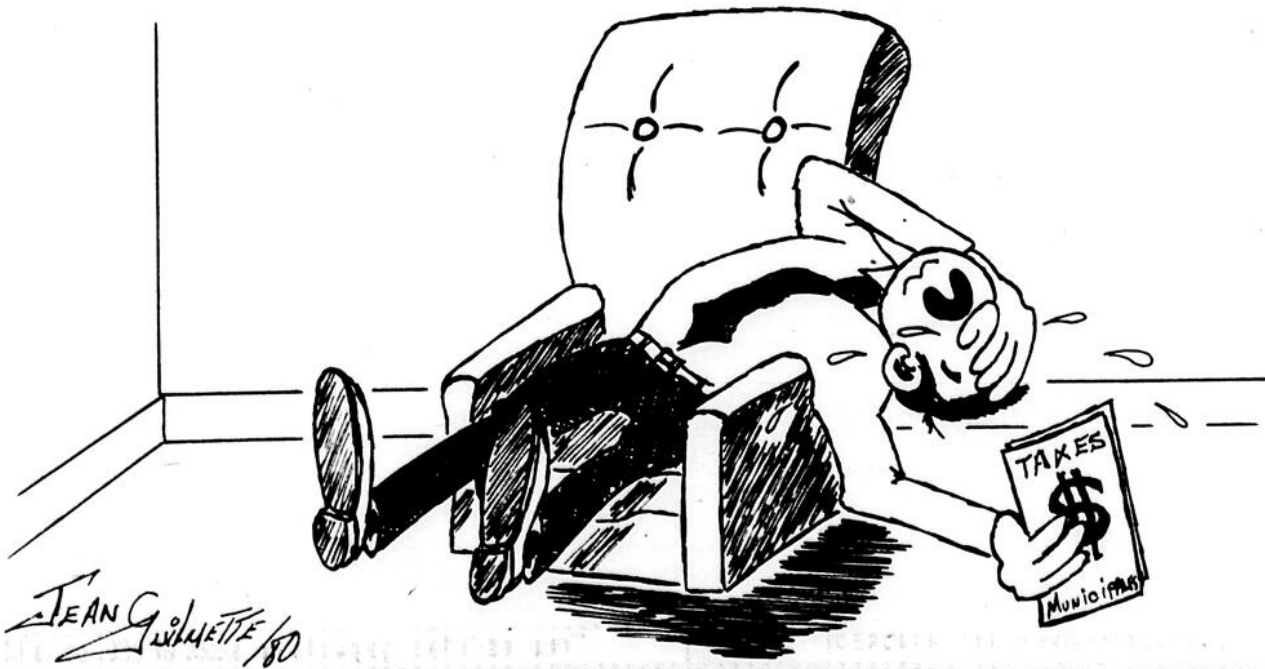


IMPRIMERIE A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite

LES TEMPS SONT DURS, C'EST BIEN CONNU...

... ET CETTE ANNÉE, Ô JOIE, UNE BONNE NOUVELLE :  
VOS TAXES MUNICIPALES ONT ÉTÉ « RAJUSTÉES » ! ...





Au début de l'incendie!

[M.C. Peuple-Courrier]



L'incendie tire à sa fin.

[M.C. Peuple-Courrier]

# 20 chevaux périssent dans l'incendie d'une écurie à Berthier-sur-Mer

(M.C.) 20 chevaux, dont 17 pur-sang d'équitation, ont péri dans un incendie qui a complètement ravagé une grange sur la route 132 à

Berthier-sur-Mer, vendredi après-midi dernier. Selon M. Jean-Marie Otis, co-proprétaire de la grange avec son frère Fernand et

Richard Tessier, la cause de l'incendie serait le ventilateur thermostatique qui changeait l'air dans le bâtiment.

Quoi qu'il en soit, l'élément destructeur n'a mis qu'une heure et demie pour tout changer en cendres. Des 21 chevaux qu'il y avait à l'intérieur au début de l'incendie, un seul a pu être sauvé. M. Otis et ses partenaires possédaient 19 de ces chevaux, dont ils faisaient l'élevage.

M. Otis estime les pertes à 40 000\$ environ, en plus du bâtiment qui seul était assuré.

Les policiers-pompiers de Montmagny, appelés sur les lieux, n'ont rien pu faire pour contrer les flammes. Tout comme les dizaines de curieux qui se sont amassés sur place, ils n'ont pu que constater leur impuissance.

## Approbation de la zone agricole de la municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud

Québec, le 26 mars 1980 - Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, monsieur Jean Garon, a annoncé que le Conseil des ministres a approuvé le plan de zonage agricole permanent de St-François de Sales de la Rivière-du-Sud dans le comté de Montmagny-L'Islet.

agricole permanente de la municipalité de St-François de Sales porte à 254 le nombre des municipalités qui ont fait l'objet d'un

décret du Conseil des Ministres dans le cadre de l'application de la loi de protection du territoire agricole.

Suite aux négociations entre la municipalité et la Commission de Protection du Territoire Agricole, la superficie de la zone verte est de 947 hectares, ce qui représente 98.5% de la superficie totale. Dans la zone non-agricole, telle que définie lors des négociations, la municipalité possède un potentiel de développement résidentiel pour quelques années encore, compte tenu du rythme de la construction au cours des cinq dernières années.

Haut niveau d'acceptation.

A l'heure actuelle, la zone

### ME JOQUES LAVOIE AVOCAT

72 St-Jean Baptiste est, Montmagny  
(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

**248-7474**

Participe au régime d'Aide Juridique

ADAPTATION DE "SLEUTH"



de Anthony Shaffer

adaptation: Jean-Louis Roux  
mise en scène de Jean Salvy  
avec

Jean-Louis Roux, Paul Savoie  
Jean-Marc Lemieux, Bernard Marleau, Roland Rivard  
Décor, costumes et éclairages de  
Robert Prévost



**MARDI LE 8 AVRIL, 20h30**  
**AUDITORIUM LAVIRONDE**

Montmagny

BILLETS EN VENTE:

CHABOT AUTO, ENTRE-DEUX, AXE  
Une présentation de

**ckbm** 149 ET **CHABOT AUTO INC.**  
MONTMAGNY QUE.



RÉSULTATS  
TIRAGE DU 30-03-80

Les billets présentant dans une même série des numéros jumelés ou simples identiques aux numéros suivants gagnent:

1 <sup>re</sup> série	\$1 000 000	\$250 000	\$100 000	\$100	\$25	\$25
VERT (A)	1223	1223	X	1223	X	X
ROUGE (B)	872	X	872	X	872	X
BLEU (C)	X	532	532	X	X	532
2 <sup>re</sup> série	\$1 000 000	\$250 000	\$100 000	\$100	\$25	\$25
VERT (A)	4730	4730	X	4730	X	X
ROUGE (B)	547	X	547	X	547	X
BLEU (C)	X	635	635	X	X	635
3 <sup>re</sup> série	\$1 000 000	\$250 000	\$100 000	\$100	\$25	\$25
VERT (A)	1778	1778	X	1778	X	X
ROUGE (B)	461	X	461	X	461	X
BLEU (C)	X	799	799	X	X	799

Pour tous détails, consulter les explications à la face du billet.

Les billets gagnants de \$25 et \$100 sont encaissables à toute succursale de la BN.

**6/36**

**GROS LOT**  
**\$1,009,000**

APPROXIMATIVEMENT VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

3	4	11	17	18	23
6 SUR 6	0	NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX	
5 SUR 6	190			\$777,964.00	
4 SUR 6	9008			\$1,167.70	
5 SUR 6+	5			\$68.40	
				\$29,581.60	

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6

**13**

VENTES TOTALES \$2,567,839



TIRAGE 952  
VENDREDI: 28-03-80

NUMERO	POSSIBILITE DE
298162	3 GAGNANTS DE \$50,000.
98162	27 GAGNANTS DE \$5,000.
8162	279 GAGNANTS DE \$250.
162	2781 GAGNANTS DE \$50.
62	27810 GAGNANTS DE \$5.

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN



## L'agriculture au coeur du débat référendaire

La stratégie péquiste lors de la dernière journée du débat référendaire à l'Assemblée nationale groupait les interventions par domaine d'activité du gouvernement.

Un de ces secteurs était évidemment l'agriculture. Le ministre Jean Garon, qui participait au débat, au moins pour la troisième fois, y a résumé son point de vue.

Par ailleurs si la stratégie semblait absente tout au long du débat de la part des libéraux, cette journée là, la réplique fédéraliste ne s'est pas fait attendre puisque le député libéral de Montmagny-L'Islet, M. Julien Giasson, a répondu au ministre Garon, à peine une trentaine de minutes plus tard.

Jean Garon

Dans sa dernière intervention M. Garon a voulu insister sur le rôle qu'ont joué les agriculteurs dans notre histoire et sur l'espoir qu'il mettait en eux.

"Oui nous sommes capables de nous nourrir par nous-mêmes. Notre terre est bonne. Notre terre est une terre d'abondance comme peu de peuples peuvent prétendre en avoir une, mais ce n'est pas une abondance qui vient toute seule."

M. Garon a rappelé que ces résultats avaient été atteints avec "une partie seulement de nos impôts" et qu'un oui au référendum "ne voudra pas dire qu'on va dresser autour du Québec une telle barrière qu'il n'y aura plus une seule tomate de l'Ontario ou une seule orange de Floride qui pourra passer".

Enfin M. Garon a expliqué: "un oui au référendum voudra dire que, pour la première fois, nous pourrions nous servir de notre pouvoir d'achat. Cela voudra dire que, pour la première fois, nous pourrions aspirer à devenir les seuls maîtres de notre politique agro-alimentaire qui est sans doute l'aspect le plus vital de la vie économique de n'importe quel peuple au monde. Un oui au référendum, c'est un oui aux agriculteurs, c'est un oui pêcheurs, c'est un oui pour l'agriculture et les pêcheries du Québec, c'est un oui à la solidarité des agriculteurs, des pêcheurs et des consommateurs du Québec."

Julien Giasson

Le critique libéral en matière d'agriculture, le député Julien Giasson a reproché l'optimisme de M. Garon. "D'abord, les cultivateurs du Québec, en général, n'acceptent pas la souveraineté politique du Québec. D'accord, il y en a qui l'acceptent, ils sont prêts à aller jusque-là, mais beaucoup de cultivateurs de chez-nous n'acceptent pas cela."

M. Giasson s'en est pris à la promesse péquiste qu'un Québec indépendant soutiendrait le prix du lait industriel.

"Le premier ministre est trop brillant, trop intelligent pour prendre un tel engagement. \$2.66 les cent livres pour une production qui correspondrait aux besoins d'un Québec indépendant, d'accord, il est prêt à aller jusque-là, mais subventionner la totalité de la production du lait industriel qui se fait présentement

au Québec, jamais le premier ministre ne prendra l'engagement de le faire indéfiniment. Pour fins de stratégie, il pourrait accepter le principe de la soutenir pendant une courte période, mais, à long terme, jamais il ne supporterait cela."

Selon M. Giasson "les cultivateurs n'achètent pas" non plus le programme de libre circulation des marchandises.

"Ils (les cultivateurs) disent: Nous aurons l'autosuffisance seulement si nous allons jusqu'au bout d'une opération de souveraineté, un pays totalement souverain politiquement, avec une frontière. Quand il n'y aura plus de libre circulation, là, on pourra atteindre notre autosuffisance d'abord et surtout, dans un premier temps, pour la consommation du Québec. Si nous devons aller sur des marchés extérieurs, nous devons faire face à la compétition, ce seront des programmes de prix à rabais et souvent du "dumping", tel que le font, les pays qui ont des surplus de production".

M. Giasson a ajouté: "Chez-nous, dans mon milieu, les contacts que j'ai maintenus m'indiquent que les citoyens de Montmagny-L'Islet ne sont pas prêts à plonger dans l'aventure floue que vous présentez, selon le libellé de la question, surtout depuis qu'ils ont entendu un collègue du côté gouvernemental venir dire dans mon comté, il y a quelques semaines, que la souveraineté politique, c'était le contraire du séparatisme, que la souveraineté-association était le contraire de la séparation. Les gens n'ont pas cru cela".

## Goulet et Giasson encouragent la participation des municipalités aux travaux de voirie

(Québec JPL) Le député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet a défendu, semble-t-il avec succès, lors de la "question avec débat", du 21 mars dernier, son programme d'amélioration de la voirie en milieu rural.

En effet le ministre des Transports M. Denis de Belleval a annoncé qu'une nouvelle classification du réseau routier est en cours d'élaboration.

Cette nouvelle classification impliquerait davantage les municipalités qui assument des responsabilités directes quant à la réfection et à l'entretien de ce réseau et même aussi à la participation à ses coûts d'entretien, à ses coûts de construction, à l'occasion, dans un cadre qui sera peut-être le cadre de la loi 125, la

loi qui devrait mettre en oeuvre les nouveaux conseils de comté.

M. de Belleval a ajouté: "il n'est pas question de fournir de nouvelles responsabilités aux municipalités sans, d'abord, qu'elles n'y consentent et que cela se fasse dans un cadre financier accepté par les deux parties, de façon qu'on ne fasse pas tout simplement passer le fardeau aux municipalités sans passer en même temps aussi les moyens financiers pour résoudre le problème".

Conscient que cela ne peut se faire du jour au lendemain, le ministre a indiqué la direction qu'il prendra. "Il peut y avoir aussi des formules intermédiaires entre cette décentralisation véritable et puis des formules intermédiaires de déconcentration ou de délégation.

C'est à voir. Mais disons que ma perspective, c'est qu'on devrait aller vers une véritable décentralisation". Le député unioniste de Bellechasse a expédié son programme il y a quelques semaines au ministre des Transports. C'est le même qu'il vient de défendre en chambre.

Essentiellement M. Bertrand Goulet voulait que le ministre des Transports modifie la classification des routes, les normes de construction et la grille de pondération pour établir la liste des travaux.

De plus M. Goulet suggérerait d'encourager la participation des municipalités et des citoyens et même une prime à la participation.

Participant également au débat, M. Julien Giasson, député libéral de Mont-

magny-L'Islet a appuyé le document de son collègue et voisin, notamment au sujet de la participation.

"Cela m'apparaît, a dit M.

Giasson, une opinion remplie de logique et de gros bon sens. Pourquoi le ministère, dans une volonté bien précise, ne consacrerait-il

pas davantage de ressources à des projets dans lesquels la population du milieu a décidé de s'impliquer véritablement?"

## Nouvelles brèves

Loi 125

Le ministre d'Etat à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, est reparti en tournée d'information. Cette fois la tournée de consultation porte sur la mise en place des municipalités régionales de comté et se fait auprès des maires et des divers organismes.

La loi 125 prévoit la formation d'un comité de consultation pour chaque zone, formé de trois personnes nommées par le gouvernement, une en accord avec l'Union des conseils de comté et une autre en accord avec l'Union des municipalités du Québec.

Cette loi sur l'aménagement du territoire sera en vigueur le 15 avril prochain et prévoit la création de municipalités régionales de comté où toutes les municipalités, tant urbaines que rurales, se retrouveront afin de bâtir le schéma d'aménagement de leur région d'appartenance".

Comme "aucune lettre patente ne sera émise sans une consultation prévue dans la loi", c'est donc cette consultation que vient d'entreprendre le ministre Léonard.

Affaires sociales

Dans son rapport annuel déposé il y a quelques jours, le ministre des Affaires sociales signale que "\$12 millions ont été consentis pour l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse, dont \$1 million a servi à la création de services d'expertises psycho-sociales".

Le rapport indique aussi que le nombre de garderies a été porté à 346, représentant 15,379 places dont 7,068 subventionnées.

Enfin on rappelle qu'une somme de \$5,4 millions a été consacrée à la création de nouveaux postes dans les centres d'accueil et d'hébergement.

Pour l'année financière 1978-79 le budget du ministère s'est élevé à \$4,582,226,100 comparativement à \$3,914,864,100 l'année

précédente.

RAIF

Lors d'une rencontre avec le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, le Réseau d'Action et d'Information pour les Femmes (RAIF) a demandé "que la déduction de personne mariée soit versée directement, en mains propres, à la personne qui en est la cause, mesure qui toucherait près de 700,000 personnes à la maison, dans presque tous les cas, des femmes".

Le ministre des Finances a semblé intéressé. La formule du RAIF serait la plus simple: "Le mari ne pourrait plus déduire sa femme sur son rapport d'impôt mais cet argent ne serait pas perdu puisqu'il serait retourné à la femme sous forme d'un crédit d'impôt, uniforme ou équivalent exactement à la déduction en question."

Loisir municipalité

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard a informé récemment "des représentants de l'Union des Conseils de comté que la réforme annoncée dans le Livre Blanc sur le loisir visant à rendre les municipalités "maîtres-d'oeuvre" de l'organisation et du développement du Loisir dans leur milieu devrait être en place pour l'exercice financier 1981-82, soit l'an prochain".

Budget municipal

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif accorde aux municipalités jusqu'au 15 avril pour présenter leur budget. Ce délai de 15 jours répond à un souhait des municipalités qui prévoient adopter leur budget lors de leur assemblée régulière qui se déroule le premier lundi du mois.

## Goulet dénonce le déficit record du budget Parizeau

Le député de Bellechasse-Dorchester, M. Bertrand Goulet, a ouvertement dénoncé récemment, à l'Assemblée nationale, la fausse pureté du Parti Québécois dans l'attribution de contrats gouvernementaux.

Le député Goulet a, dans un premier temps, dénoncé l'attribution d'un contrat de \$150,000, sans soumission aucune, pour la constitution d'une maquette qui, entre parenthèses, n'a servi qu'une fois.

Alors que depuis octobre '78, tout contrat doit être, en

principe, accordé suite à une soumission publique, on s'aperçoit que le gouvernement trouve de plus en plus d'excuses pour passer outre à cette politique.

Dans un deuxième temps, le député Goulet a critiqué le système de "Soumissions sur invitation" qui va à l'encontre du principe même d'une soumission publique et qui souvent défavorise les entrepreneurs de la région.

A titre d'exemple, le député de Bellechasse-Dorchester a cité le cas d'une entreprise de la région, (Concassage de

la Rive-Sud) seule spécialiste de ce genre dans la région et qui n'a même pas été invitée à soumissionner, le contrat étant attribué à une firme de l'extérieur.

Pour M. Goulet, "ou on invite tout le monde à soumissionner ou on ouvre la porte à l'arbitraire et au favoritisme".

L'intervention de M. Goulet visait à amener une meilleure efficacité et une plus grande justice dans le système d'attribution des contrats gouvernementaux.

# Budget expansionniste justifié par la solidité économique du Québec, selon Parizeau

(Québec JPL) Le ministre des Finances M. Jacques Parizeau a lui-même qualifié de "référendaire" le budget qu'il a présenté mardi dernier à l'Assemblée nationale.

Entre autre chose, le budget prévoit que les impôts des particuliers seront diminués de 3%, et à partir de janvier 1981 les exemptions personnelles seront indexées de 7,5%.

Les meubles et les textiles qui ne l'étaient pas, sont maintenant exemptés de la taxe de vente. De plus un individu pourra réduire de son revenu le salaire qu'il verse à son conjoint.

Par contre la taxe sur les cigarettes a été augmentée de \$0.03 le paquet. Le mode de taxation sur le pétrole a été modifié pour qu'il soit égal à 20% du prix au détail.

Du discours du budget il ressort également que le déficit du Québec passera à \$2,3 milliards, soit \$700 millions de plus que l'an dernier.

## Crédits

Au cours de l'exercice financier de 1980-81 le gouvernement dépensera \$17,1 milliards.

Parmi les secteurs qui peuvent nous intéresser notons qu'en agriculture ont dépensera \$319,5 millions et plus de \$135,7 millions pour le développement de la forêt.

Les cahiers des crédits révèlent aussi que \$23,6 millions seront consacrés au tourisme et \$153,3 millions aux loisirs.

Une somme de \$1,04 milliards sera affectée aux transports, dont \$43 millions à la construction de routes. Les affaires municipales requerront \$490 millions, l'éducation \$5,5 milliards, la sécurité du revenu \$1,2 milliard et la santé et l'adaptation sociale \$4,9 milliards.

## Perspectives

Comme il s'agissait de son quatrième budget, le ministre Parizeau a voulu le situer dans la perspective des trois autres.

Ainsi M. Parizeau a souligné: "sur le plan économique, le gouvernement actuel, plutôt que de se lancer dans une planification économique qui ne fait les délices que des spécialistes, a cherché à appuyer et à financer aussi bien les secteurs

traditionnels d'activités comme le vêtement, le textile, la chaussure et le meuble, auxquels, il y a trois ans, on ne promettait guère d'avenir, qu'à accélérer la croissance de secteurs moins menacés mais où un nouvel essor était nécessaire, telles les industries forestière, papetière ou minière".

M. Parizeau poursuivait: "Pour ce qui a trait aux impôts et aux taxes, lorsque le présent gouvernement est arrivé au pouvoir, nous étions placés dans la situation aberrante où la

quasi totalité de l'augmentation du pouvoir d'achat des Québécois était saisie par des augmentations d'impôts du gouvernement du Québec ou des autorités locales. On ne peut pas imaginer qu'une économie ait quelque dynamisme que ce soit dans de telles circonstances. Nous avons donc amorcé, par le biais de l'indexation, par celui de la baisse des taux d'impôt sur le revenu, et par la réduction des diverses taxes de vente, une chute du fardeau fiscal que le gouvernement du Québec

imposait à ces citoyens. La réforme de la fiscalité municipale va jouer dans le même sens à l'égard des citoyens d'un bon nombre de municipalités."

Enfin, M. Parizeau a fait allusion à la menace de récession nord-américaine.

"On aurait pu imaginer que pour un état plus fragile, une telle menace l'aurait amené à être timide, à limiter les dépenses, à stabiliser les impôts, c'est-à-dire à laisser la récession se produire en adoptant une position de neutralité tant que l'orage ne serait pas passé. Tout ce qui

a été fait cependant depuis trois ans nous permet au contraire d'intervenir activement, d'annoncer \$350 millions de nouvelles dépenses, surtout dans le domaine des immobilisations, et de poursuivre jusqu'à concurrence de près de \$300 millions les baisses d'impôt sur le revenu des particuliers et des taxes de vente. La solidité même du gouvernement du Québec depuis trois ans lui permet de jouer un rôle expansionniste lorsque les besoins de l'économie l'exigent".

## Goulet dénonce le système de soumissions sur invitation

(Québec JPL) M. Bertrand Goulet, député unioniste de Bellechasse, a commenté le budget Parizeau en soulignant son déficit record et son électoralisme.

"Le ministre a officie au mariage d'un beau couple: le référendum et l'élection générale. Le budget qu'on nous présente n'est ni expansionniste, comme on pouvait s'y attendre, ni austère; c'est purement et simplement un budget référendaire. Pourquoi? Parce que les dépenses augmentent plus rapidement que les revenus: 14,6% comparativement à 10%. C'est incroyable et inexplicable de voir le ministre des Finances du Québec être le complice de l'augmentation du taux d'inflation".

Quant au déficit, M. Goulet souligne que le budget de cette année bat tous les records. "C'est en trois ans doubler le déficit du Québec. C'est en trois ans plus que ce qu'on a connu depuis que le Québec est dans la Confédération canadienne."

A propos des taxes, le député Goulet a fait remarquer: "Le ministre des Finances dit qu'il baisse les taxes des Québécois,

tandis qu'il les augmente d'une façon cachée. J'en veux comme preuve le fait qu'en ne voulant pas indexer complètement l'impôt sur le revenu, le ministre annonce des baisses de taxes, alors que les Québécois, dans les faits, paieront 13,8% de plus comparativement à l'an dernier: \$4,7 milliards qu'ils ont payés par rapport à \$5,3 milliards. Nous retrouvons une différence de \$648 millions, qui correspond à une augmentation moyenne de \$275 de plus que devront payer les Québécois".

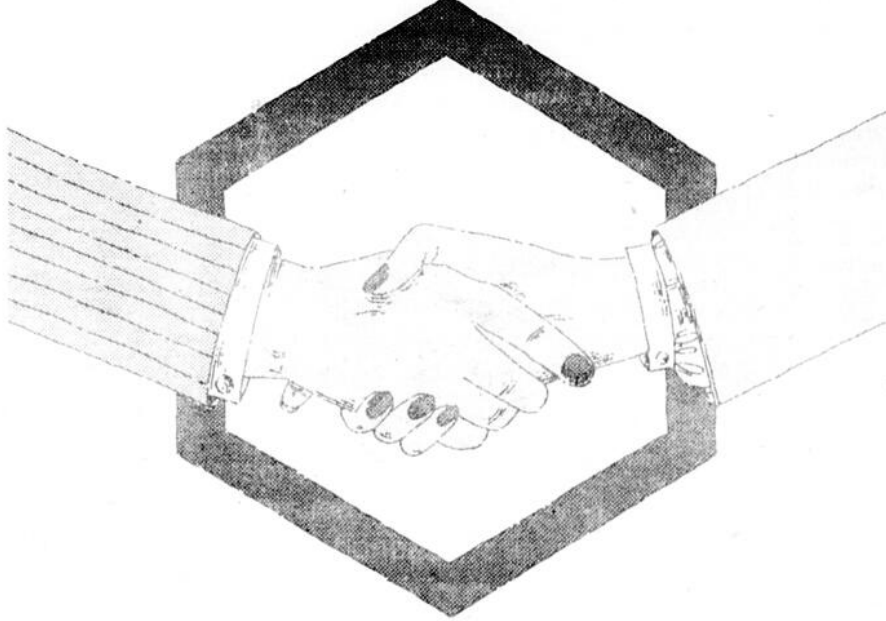
M. Goulet estime qu'on "était en droit de s'attendre à des mesures plus encourageantes, surtout quand nous constatons une hausse aussi faramineuse du déficit".

Il a aussi trouvé "fort désolant de constater le peu d'intérêt que ce budget accorde encore cette année à la condition féminine".

Tout cela, estime M. Goulet, "c'est plus que suffisant, vous en conviendrez avec moi, pour demander non seulement la démission du ministre des Finances, mais aussi celle de tous ceux qui l'entourent et l'applaudissent".

PARLONS D'ARGENT.

# PARLONS PRÊT PERSONNEL



**PARLONS-EN AVEC CONFIANCE !**

Le prêt personnel est avant tout un outil financier. Bien maîtrisé et bien utilisé, le crédit s'avère souvent une bonne solution. À la Caisse populaire Desjardins, nous sommes prêts à vous conseiller et à vous offrir un prêt qui correspond vraiment à vos besoins et à votre budget.

**PARLONS-EN CLAIREMENT !**

Choisir d'emprunter est une décision bien personnelle... mais encore faut-il être renseigné sur toutes les modalités de crédit.

À la Caisse populaire Desjardins, nous vous indiquerons clairement le coût exact de votre emprunt, ses modalités et les engagements de part et d'autre.

**NOUS VOUS EN PARLERONS !**

Quand vient le temps de parler d'argent, vous pouvez en parler en toute aisance et confiance avec le personnel de la Caisse populaire Desjardins, votre coopérative d'épargne et de crédit.

**PARLONS PRÊT PERSONNEL**

la caisse populaire



desjardins

## Jean Richard

Avocat

ST-HILAIRE, DE BLOIS, RICHARD  
LECLERC, GINGRAS & DELAGE

Avocats et procureurs

LE CLARIDGE

220, Grande Allée est, no. 850  
Québec, Québec

G1R 2J1

Tél.: (418) 522-4751

# La Cour Supérieure donne raison aux producteurs d'oeufs dissidents

(C.M.) Quelque 50 producteurs d'oeufs dissidents, dont l'un est M. Jean-Paul Bonneau, de St-François de Montmagny, n'auront pas à payer les \$7 millions que réclame la Fedco au nom de l'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO), suite à un jugement que vient de rendre le juge Jean-Louis Péloquin de la Cour Supérieure.

Ce dernier a en effet déclaré illégal l'article 6 de la loi 116 modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles en ce qu'il impose à des producteurs québécois qui ne vendent leurs oeufs qu'à l'intérieur du Québec des frais de participation pour les dépenses encourues par l'OCCO sur le marché interprovincial et d'exportation.

Cette nouvelle est d'autant plus réjouissante pour les producteurs dissidents, nous expliquait jeudi dernier M. Bonneau, que dans le cas de plusieurs le déboursement de sommes pouvant aller jusqu'à \$200,000 risquait de les entraîner à la faillite. Pour sa part, M. Bonneau possède 2,000 ponduses et le montant de ses arrérages représentait environ \$15,000.

Quant aux autres, les deux-tiers des producteurs du Québec qui ont toujours payé leurs redevances à la Fedco pour l'OCCO, ils seront en droit de réclamer les quelque \$20 millions déjà versés. Et la situation devient plus critique encore quand on considère que le jugement de l'Honorable Péloquin pourrait bien s'appliquer aux autres productions de dinde, de volaille et de lait, étant donné l'illégalité de l'article 6 de la Loi 116: loi qui fut le résultat d'une coalition entre le ministre de l'Agriculture, M Jean Garon, la Fedco et l'UPA dans le but de valider l'imposition des contributions fédérales

aux producteurs du Québec. La bataille entreprise par les producteurs d'oeufs dissidents du Québec contre la

Fedco et l'OCCO dure depuis 1966.

**Autre problème**  
Mais les déboires ne s'arrê-

tent pas là pour M. Jean-Paul Bonneau qui doit faire face à un autre problème très sérieux, celui de n'être

pas reconnu par la Fedco comme producteur avicole; bien qu'il opère ce commerce depuis le début des années 50 alors qu'il reprenait l'entreprise de son père Georges.

Ceci a pour résultat que la Fedco procède chez lui à des saisies quasiment mensuelles allant de 60 à 800 douzaines d'oeufs. Et non seulement il ne touche pas un sou de ces oeufs, mais encore doit-il payer les frais de saisie.

La même situation dure depuis un an, et l'affaire a été portée devant les tribunaux par M. Bonneau qui s'attend à ce que ça débloque d'ici deux mois environ. Le jugement de l'Honorable Péloquin aidant, il s'attend bien d'être reconnu comme producteur d'oeufs.

**Appui de l'A.C.Q.**

Il faut dire que M. Bon-

neau, comme bien d'autres producteurs qui ont des problèmes similaires, bénéficie dans ses revendications de l'appui de l'Association des Cultivateurs du Québec, un nouveau groupe voué à la défense des intérêts (droits et libertés) des agriculteurs.

L'A.C.Q., dont Jean-Paul Bonneau est l'un des directeurs fondateurs, est en fait le pendant de l'U.P.A. qui, selon plusieurs, ne se soucie plus guère de la base tant elle est occupée à établir des programmes à frais partagés et des plans de mise en marché.

Même si elle n'est présentement qu'un organisme d'information, l'A.C.Q., forte déjà de plus de 4 000 membres, poursuit l'objectif de devenir une deuxième option syndicale pour que la démocratie soit respectée dans le secteur agricole.



M. Jean-Paul Bonneau produit des oeufs depuis le début des années '50 sur la ferme familiale à St-François de Montmagny. (C.M. Peuple-Courrier)



**Système D'enregistrement combiné Cassettes / 8-Pistes de Lloyd's**

**COMPRENANT:**  
Récepteur Stéréo  
2 enceintes  
Tourne-disque  
et Microphones

(Support en sus)

# 299.99

Profitez de notre comptoir de LIQUIDATION 2 pour 1



St-François  
Cté Montmagny

JACQUES DUMAS

259-7741

POUR VOTRE PROTECTION nous sommes membre de LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC.

**André Masson**

Artisan du Meuble

520 RANG DU MILIEU  
ST-PIERRE

MEUBLES EN  
DEMONSTRATION

Bienvenue aux visiteurs.

**Du 3 au 12 avril**

GRAND SPÉCIAL  
SUR NOS BAS

## CAN-CAN

BAS REGULIER  
OU NU

Rég. 1.75 **1.39**  
SPECIAL: **3.99**  
ou 3 paires pour:

---

**BAS CONTROLE**

Rég.: 2.25 **1.79** ou 3 paires pour: **4.99**

---

**BAS AUX GENOUX**

Rég.: .89 **.69** ou 3 paires pour: **1.99**

---

**BAS SUPPORT**

Rég.: 3.25 **2.59** ou 2 paires pour: **4.99**

TOUS NOS BAS SONT DANS DES TEINTES "MODE"

## CHEZ NICOLE Enr.

62 St-Jean Baptiste est  
Montmagny

**248-3660**



**SPECIAUX DE LA SEMAINE**

**SPÉCIAL DE PÂQUES: JAMBON FUMÉ CANADIEN**

Fesse de jambon	1.59lb
Epaule de jambon	1.24lb
Bacon	1.39lb
Jambon roulé cottage	1.99lb
Dinde Butter Ball, 10 à 12 livres	1.29lb

Nous vendons du boeuf de l'ouest

**SPÉCIAUX CONGÉLATION:**

Moitié de porc .87 lb

**Dépecé, emballé et congelé**

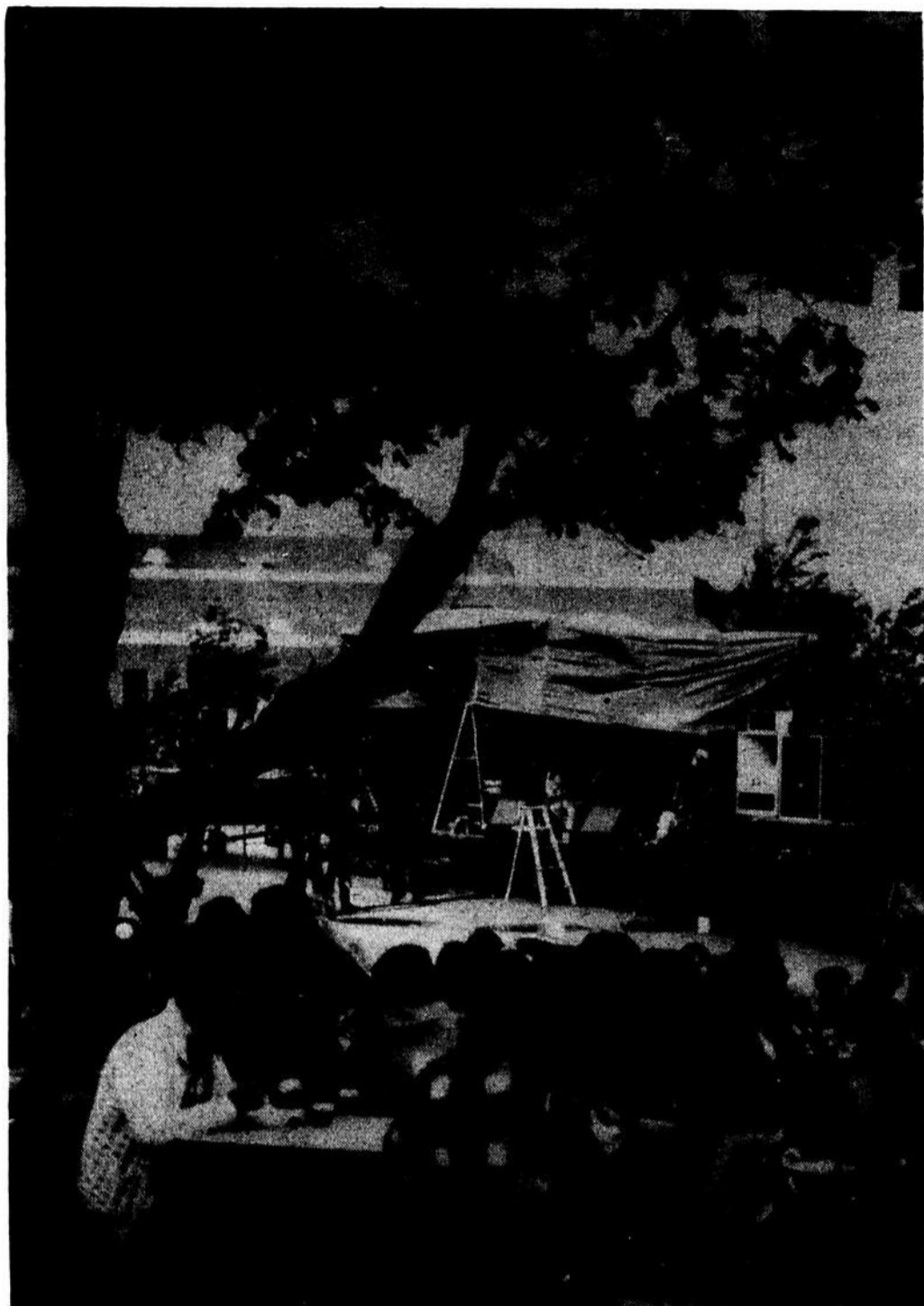
**Joyeuses Pâques à tous nos clients et amis**

**BOUCHERIE CAP ST-IGNACE ENR.**

GILLES RICHARD, PROP.  
Entrée Ouest, Cap St-Ignace  
(Ancien restaurant Chez Lucien)

**246-5013**





## La Corporation des Fêtes du 24 juin peut vous aider

La Fête de la St-Jean-Baptiste, qui répond maintenant à l'appellation "Fête Nationale du Québec", se tiendra les 23 et 24 juin, sous la forme d'une manifestation culturelle et régionale, conçue et réalisée par la population elle-même. Aussi, le comité organisateur de la fête nationale du Québec offre, cette année encore, un

programme d'aide technique et financière aux organisateurs qui désirent soumettre des projets. L'inscription au programme d'aide technique et financière se termine le 19 avril 1980. De façon générale, l'activité doit s'inscrire dans le cadre de la fête nationale, être gratuite et accessible au plus grand nombre de gens.

De plus, le projet soumis devra comporter, dans la mesure des possibilités du milieu, une participation humaine et financière de la part des municipalités, entreprises, institutions ou associations; l'organisation de la fête doit être prise en main par son milieu. Les festivités peuvent être de toutes sortes: concours et danses populaires, boustifaille et fêtes communautaires, décoration des rues et de maisons, feux de joie animés, création collectives, activités folkloriques, etc.

L'aide financière sera fonction de l'importance, de l'intérêt et de l'impact culturel de l'activité proposée. Quant à l'aide technique, le comité prévoit offrir un service de personnes ressources, la fourniture de matériel publicitaire: affiches, macarons etc...

Les personnes intéressées à soumettre un projet peuvent demander un formulaire à la corporation des fêtes du 24 juin, 116 rue St-Pierre, C.P. 37, Station B, Québec, G1K 7A1 ou bien à Paul Samson, responsable de la zone Pascal-Taché, 890 Rue Principale, St-Pierre Cté Montmagny, G0R 4B0, téléphone: 248-0749.

### ÉNERGIE DES FEUILLUS AU MÉTHANOL

(St-Georges de Beauce) La région Québec-Sud sera-t-elle choisie par le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources pour l'implantation d'une usine pilote de production de méthanol? C'est en tout cas ce que souhaite vivement le Syndicat des Producteurs de Bois de Québec-Sud, dans un article publié récemment dans *L'Éclairer-Progress*, l'hebdo de St-Georges de Beauce. S'il met ce projet à exécution, le ministère choisira entre les régions de Québec-Sud, de l'Estrie, de la Côte-Nord, de la Gaspésie et de Portneuf.

Cette usine revêt une grande importance pour les producteurs de bois, car elle "pourrait s'alimenter à partir de résidus d'usines de sciage et à partir des bois feuillus provenant des producteurs de bois", selon le communiqué du syndicat, qui souligne que "ces bois feuillus composent 55% du volume ligneux sur pied et ne sont exploités qu'à peine à 20% de leur possibilité de croissance annu-

elle, d'où l'importance de trouver de nouveaux débouchés et ainsi exploiter plus intensément une ressource disponible".

Aussi, le Syndicat exhorte-t-il la population de la région à manifester son intérêt pour ce projet: "Nous avons une chance unique qu'une usine pouvant utiliser nos bois feuillus puisse s'implanter dans notre région; saisissons cette opportunité, ne la regardons pas passer sous nos yeux sans agir".

(Service Hebdo-science)

## La taxe foncière...

(Suite de la page 3-A)

Le budget consacré à l'enlèvement de la neige, 7 000\$ à la voirie municipale et 300\$ à l'éclairage des rues.

Quant à l'hygiène du milieu, les administrateurs ont prévu 6 000\$ pour le réseau de distribution d'eau. La principale surprise est toutefois pour l'enlèvement et la destruction des ordures de 10 000\$; une dépense qui découle directement de la politique de l'enfouissement sanitaire.

Ensuite, 12 000\$ et 26 300\$ se retrouvent respectivement au niveau "des loisirs et cultures" et pour les autres activités, c'est-à-dire 4 300\$ pour le garage municipal et 22 000\$ pour l'entretien des chemins d'hiver.

Enfin, 92 610\$ figurent au chapitre des autres dépenses. A cet item, nous retrou-

vons les frais de conseil à 61 297\$, la quote-part au Conseil de comté à 8 840\$ et le déficit à 22 473\$.

#### Les revenus

Les revenus de sources locales totalisent 76 391\$ provenant principalement des taxes foncières générales de 73 391\$. On remarque en outre un montant de 52 563\$ pour les services rendus à d'autres municipalités et autres; cette somme représentant les revenus du déneigement.

En terminant, soulignons que les revenus de transferts inconditionnels (compensation de taxes de vente 21 700\$, prérestitution 325\$, transfert minimum 19 234\$) de 42 049\$ et les transferts conditionnels (subventions aux chemins d'hiver 31 688\$) et 49 387\$ complètent le total des revenus qui est de 223 440\$.

Les maisons fabriquées en usine par:



sont vendues et installées par:

### EDOUARD FORGUES

ENTREPRENEUR GENERAL

70 Boul. Blais Ouest [Rte 132]

Berthier-sur-Mer

259-7937



MONCHÂTEL

terrains disponibles

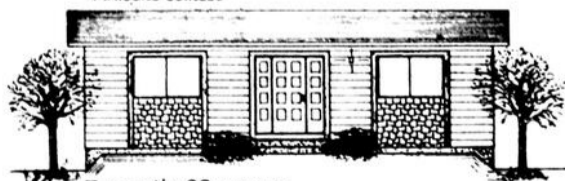
SI VOUS VOULEZ BOIRE ET  
LE POUVEZ C'EST VOTRE AFFAIRE  
SI VOUS VOULEZ ARRÊTER ET  
NE LE POUVEZ  
C'EST NOTRE AFFAIRE

Alcooliques Anonymes  
248-0332

Soyez enfin libéré  
Cessez de fumer



Vous présente  
cette semaine



Façade 23 MODIFIÉE

Prix à partir de: \$20,000.

DISTRIBUTEUR

### Construction Oscar Paradis

51 de la Rivière Sud, Montmagny 248-2966 248-2120

DECOUPEZ

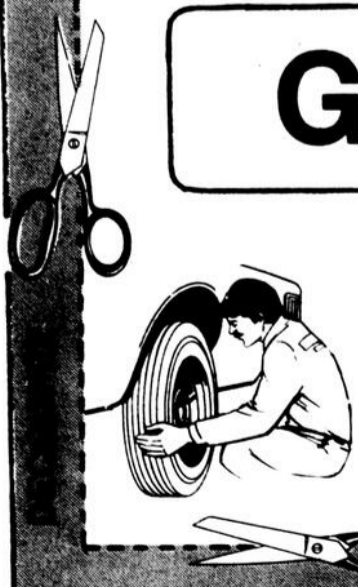
# GRATUIT

INSTALLATION DES PNEUS  
SUR TOUTES MARQUES  
DE VOITURE

Présentez ce coupon

Valable jusqu'au 5 avril 1980 incl.

AUCUN ACHAT NECESSAIRE  
BALANCEMENT EN SUS



OFFRE  
VALABLE  
SEULEMENT  
AU



MONTMAGNY

81, Boul. Taché Ouest  
Montmagny  
Tél.: 248-2602

DECOUPEZ

# M. Moise Proulx conserve la présidence de la Chambre de Commerce et de Développement de St-Paul

(C.M.) M. Moise Proulx a été reporté à la présidence de la Chambre de Commerce et de Développement de St-Paul pour un deuxième mandat consécutif, dimanche soir dernier le 30 mars. Quelque 75 des 89 membres étaient alors réunis à l'école de la Colline pour leur assemblée générale annuelle.

Le Bureau de direction mis en place se complète comme suit: M. Bernard Baillargeon, 1er vice-président, Mme Denise Gosselin, 2ième vice-présidente, Mme Sylvie Proulx, secrétaire, M. Aimée Godbout, trésorier, ainsi que MM Gaston Cloutier, Albert Dumas, André Chabot, Paul-Emile Cameron, Léopold Cham-

berland, Jacques Rodrigue, Paul-Aimée Laferrière, Wilson Proulx, Fortuna Langlois, Conrad Dion, Martin Godbout, Jean-Guy Langlois, Mme Lisette Proulx, Mme Nancy Gaudreau et Mme Josette Cloutier, tous directeurs.

M. Bernard Baillargeon, à titre de maître de cérémonie, a fait le résumé des principales activités de la Chambre tout au long de la dernière année d'opération. Ainsi il a rappelé la Journée de l'Enfant, le Bazar hivernal, le souper canadien et le déjeuner-causerie qui obtinrent tous un succès appréciable. Il a aussi parlé des projets qui ont été conduits à terme; d'abord celui de l'identification de St-Paul avec

l'installation de quatre panneaux de bienvenue, un à chacune des entrées de la municipalité; celui de l'industrie de couture qui a reçu une subvention de 3 000 \$ de la Caisse Populaire de St-Paul et qui débutera les opérations d'ici la fin d'avril à l'intérieur de l'édifice de l'ancienne école Dumais.

M. Baillargeon a en outre rappelé la création d'un comité conjoint d'urbanisme

formé de membres du Conseil municipal et de la Chambre de Commerce et de Développement; ce comité est à l'oeuvre depuis un mois déjà. Il a aussi annoncé qu'une entente de principe est intervenue entre le C.L.S.C. Montmagny-Sud et le Conseil municipal pour l'établissement d'un point de services du C.L.S.C. à St-Paul; un local a été retenu à cette fin dans la bâtisse du Complexe administratif.

L'animateur a enfin annoncé qu'un dossier est présentement à l'étude concernant l'élevage du mouton à St-Paul. On disposerait, selon le responsable du projet l'abbé Louis-Georges Caron, d'un espace suffisant et d'un sol approprié; mais un problème de rentabilité se pose pour ceux qui n'ont pas les équipements requis déjà en place.

On a par ailleurs insisté sur

le fait que la campagne de recrutement se poursuit pour la Chambre de Commerce et de Développement de St-Paul. L'objectif pour la présente année est d'en arriver à 100 membres, selon le relationniste de la Chambre, M. Serge Proulx, qui nous a livré ces informations lundi dernier.

## Cliniques de vaccinations dans Bellechasse

Des cliniques de vaccinations pour les bébés et les enfants d'âge pré-scolaire seront dispensées par les infirmières des Soins préventifs du Département de santé communautaire de Montmagny dans deux municipalités du comté de Belle-

chasse mardi prochain le 8 avril.

Les infirmières se rendront d'abord à l'école de Buckland, où elles resteront de 10 hres 30 min. à 11 hres 30 min; puis en après-midi elles se transporteront à l'école élémentaire d'Armagh pour

offrir leurs services de 13h. 30 min à 14 h. 30 min.

La responsable des cliniques, Mme Louise C. Laval-lée, vous rappelle que les infirmières se feront un plaisir d'accueillir les mams avec leur enfant, soit pour vaccination ou pour une simple consultation.

## GELÉE ROYALE STABILISÉE-PURE FRAÎCHE ET ACTIVE

Sans mélange ni réfrigération Facile à prendre et peu coûteuse MEL-API-GEA est disponible en trois séries à doses différentes, pour enfant, pour dame et pour homme.

Renseignements fournis gratuitement

**MEL-GLAD**  
LES RUCHERS ENR.  
Case Postale 181, Sillery  
Québec, Canada G1T 2R1



**NOUVEAUX MEMBRES AU CLUB LIONS MONTMAGNY.**— Au cours du dernier souper Lions, il y eut intronisation de deux nouveaux membres. Nous apercevons sur la photo dans l'ordre habituel MM. André Wingen, parrain, et Michel Langlais, directeur des services professionnels au Foyer de l'Enfance. Roland Pouliot, président du club local Louis-Philippe Carrier, directeur adjoint à la polyvalente Casault, et Conrad Guérette, parrain.

## Des peanuts pour l'Ontario

(S.H.S.) La première récolte commerciale de cacahuètes canadiennes sera effectuée cette année, marquant ainsi l'aboutissement de dix années de recherches menées à l'Université de Guelph, en Ontario. C'est en effet en 1970 que J. W. Tanner et R. C. Roy ont commencé à étudier la possibilité de cultiver l'arachide dans le sud de l'Ontario, tout près des champs de tabac, dans des terrains sablonneux inutilisés. Les chercheurs ont testé 3 600 variétés, pour ne retenir

finalement qu'un douzaine de types d'arachides espagnoles et de Valence. On utilisera de l'équipement américain pour effectuer la récolte de cette année, mais M. Tanner espère bien que des industriels canadiens créeront des outils adaptés aux conditions canadiennes. Signalons que les ventes de peanuts totalisent jusqu'à \$50 millions par année au Canada, et que ce produit est surtout importé du sud des Etats-Unis. C'est le président Carter qui ne sera pas content...

POUR VOTRE DÉCORATION INTÉRIEURE CONSULTEZ:

**PAUL ST-PIERRE**

I.D.S.A.S.D.E.I.D.

(SUR RENDEZ-VOUS) 248-3743 653-2850

**JOHANNE DE KINDER**

S.D.E.Q. m.a.s.

(TOUS LES JOURS) A.M.: 598-3468 P.M.: 248-3743

**GAMMACOLOR**

NOUS, ON A DU CHOIX



La voiture que vous désirez, nous l'avons

Les Pontiac et Buick...

**ESSENSATIONNELLES**



Passez choisir, c'est le beau temps!



RENCONTREZ NOS REPRESENTANTS  
Financement sur place GMAC ou bancaire

Plan de protection continue



NOS BELLES USAGÉES

1979 TRANS AM V8 automatique, 6.6 litres, AM FM magnétophone, roues aluminium No cour 1658 A	1979 PARISIENNE 2 portes, toit lan- deau, V8 automa- tique, vitres élec- triques No cour 332 A	1977 VENTURA 4 portes, 6 cyl automatique, S.F. S.D., radio No cour 450 A
1978 MOJAVE V8 automatique, radio, toit lan- deau No cour 1779 A	1976 GRANADA 2 portes, V8, 302 p.c., S.F., S.D., radio No cour 463	1976 GRAND PRIX V8 automatique, radio, toit vinyl No cour 1654 B
1977 ELECTRA LIMITÉE 2 portes, air con- ditionné, vitres siège, portes, val- ise élect No cour 359 A	1979 VERSAILLES 4 portes, V8, air conditionné, vitres siège, portes et valise élect Radio AM FM stéréo No cour 418 A	1978 BUICK Le Sabre, Custom 4 portes, air clima- tisé, vitres électri- ques, barres de portes, toit vinyl No cour 1669 A

GARANTIE MAISON GOODWILL MOTEUR TRANSMISSION DIFFÉRENTIEL

A ceux qui cherchent l'économie additionnelle

3 Phoenix  
1 Le Mans  
1 Regal  
1 Parisienne  
B. Vendu  
B. Vendu



6 DÉMONSTRATEURS 1980

PLAN DE LOCATION DISPONIBLE

12-24-36-48 mois  
PONTIAC — BUICK — CADILLAC  
CAMIONS GMC

Bellechasse, composez: 884-2819

A la place magique



Bedard Automobiles Ltee

116, ST-JEAN-BAPTISTE OUEST,  
MONTMAGNY, QUÉBEC. (418) 248-3553

Nous avons l'esprit du service



Les religieux et religieuses qui furent les héros de la fête, à Ville de L'Islet.

## Journée des Vocations à Ville de L'Islet

Le 9 mars dernier, le conseil 3454 des Chevaliers de Colomb de L'Islet soulignait pour la deuxième année la journée des vocations. tous les religieux et religieuses du territoire du conseil furent l'objet d'une belle fête.

Le tout débuta par une messe concélébrée dans l'église Sacré-Coeur de Ville de L'Islet à la fin de laquelle on eut soin de prendre une

photo pour se rappeler cet événement dans les années à venir.

Toutes ces personnes venaient des paroisses qui forment le territoire du conseil de L'Islet soit: St-Jean Port-Joli, St-Roch des Aulnaies, Ste-Louise, St-Aubert, L'Islet-sur-Mer, Notre-Dame de Bonsecours, Ville de L'Islet, St-Eugène, St-Cyrille et Cap St-Ignace.

Après la messe un vin d'honneur, offert par la Ville de L'Islet fut servi, suivi d'un banquet offert par le conseil des Chevaliers de Colomb.

C'est M. André Rousseau de St-Jean Port-Joli, ex grand chevalier du conseil de L'Islet, qui se fit le porte parole du conseil pour offrir à tous ces religieux les hommages dignes de la considération qui leur est

portée. La rencontre fut agrémentée par les sons harmonieux de la harpe enchantée de Batholo Vasquez. Tous furent émerveillés de cette initiative et ont manifesté leur joie et leur appréciation à l'endroit du conseil 3454 de L'Islet.

Marcellin Guimond, d.d.59.

## Le Fédéral intervient dans le domaine de la voirie mais à l'avantage des autres...

D'après la constitution canadienne, les transports ferroviaires, aériens et maritimes relèvent de la compétence du gouvernement fédéral. Mais le transport routier, la voirie, relève de la compétence des gouvernements provinciaux. Pourtant, le gouvernement d'Ontario est intervenu dans ce domaine comme dans bien d'autres... mais pas à l'avantage du Québec.

Par exemple, il a apporté sa contribution à la construction de la route transcanadienne, qui permet "d'unir" les provinces canadiennes. Mais sa contribution a varié beaucoup selon les provinces. Dans les Provinces maritimes, elle a été de 75%, en Ontario de 53% et au Québec de 31% seulement.

On a découvert aussi, d'après les données de Statistiques Canada, que de 1952 à 1973, le Québec n'avait reçu que 17.7% des dépenses fédérales de voirie, et ce, plus tard que les autres provinces. Pourtant, les Québécois représentent 27% de la population canadienne.

Certaines décisions fédérales viennent aussi bousculer les priorités établies par le gouvernement du Québec

et l'obligent à dépenser des sommes considérables qui pourraient être utilisées à de meilleures fins. Ainsi, quand le gouvernement fédéral décide unilatéralement de construire un aéroport à Mirabel plutôt qu'à l'intérieur du triangle Québec - Sherbrooke - Montréal, comme le voulait le Québec, il oblige le gouvernement Québec à déboursier des centaines de millions de dollars pour construire une nouvelle autoroute sur la rive nord du Saint-Laurent. L'argent investi dans cette autoroute ne favorisera pas le développement du réseau routier dans d'autres régions du Québec.

Il est important de nous rappeler que c'est grâce à la récupération d'une partie de nos impôts que Maurice Duplessis a pu construire le réseau routier rural du Québec dans les années '50. Lorsque les Québécois auront récupéré tous les impôts, ce que leur permettra la souveraineté-association, ils pourront développer plus rapidement leur réseau routier et non ceux des autres provinces...

L'Association du Parti Québécois de Montmagny-L'Islet

## Avec l'arrivée des beaux jours, nos voitures sont prêtes à recevoir leur nouveau propriétaire

Si vous avez le goût d'épater vos parents ou amis pour Pâques avec une nouvelle voiture 1980, n'hésitez pas à venir les admirer et en faire l'essai, il y en a pour tous les goûts.

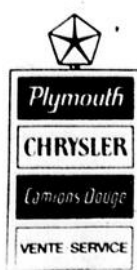
Profitez des engagements Chrysler jusqu'au 20 avril 80.

Chrysler Canada offre encore plus jusqu'au 10 avril 80 à ses clients, à l'achat d'une voiture

- Le Baron Cordoba 1980 — \$450.00
- Caravelle 1980 — \$250.00
- Camions compact Dodge B-100, B-200, B-300 — \$150.00
- Camions légers Dodge D-150, D-200, D-300, W-150, W-200, W-300 \$150.00
- Camions utilitaires Sport Dodge AD-100, AW-100 — \$150.00

PLUS \$50.00 PROMENADE D'ESSAI

La Compagnie vous fera parvenir un chèque personnel.



# W. Fortin Automobile Inc.

78, 9<sup>e</sup> Rue, Ville de L'Islet

247-3914

# L'actif de la Caisse Pop St-Mathieu: 10 312 617\$

(M.C.) La Caisse Populaire de St-Mathieu, à Montmagny, a vu son actif augmenter de 1 336 024 en 79, alors qu'il est passé de 8 976 593 \$ en 78 à 10 312 617 \$ au 31 décembre 1979.

Ces chiffres sont tirés du 30ème rapport annuel de cette caisse populaire qui a été déposé en assemblée générale annuelle, mercredi le 26 mars, au sous-sol de l'église St-Mathieu.

Comme actif, on retrouve en caisse et en fonds de liquidité 2 633 530\$, et des placements de 445 618\$. On remarque de plus des prêts sur reconnaissance de dette de 2 300 277\$ et sur

hypothèques de 4 787 021\$ pour un total de 7 087 298\$.

Au niveau du passif, qui s'élève aussi à 10 312 617, on note principalement de l'épargne et des intérêts courrus non payés pour une somme de 9 283 379.

Le trop-perçu de l'exercice financier pour 1979 fut de 182 145\$ comparativement à 155 152\$ l'année précédente. Quant au trop-perçu non réparti, il fut de 140 377 et la réserve générale de 319 931\$.

La Commission de crédit a également déposé un rapport lors de cette assemblée générale. S'étant réunie à 54 reprises, cette commission a consenti 594 prêts sur

reconnaissance de dette, représentant des sommes d'argent versées de 1 816 772\$. Elle a aussi accordé 72 prêts hypothécaires pour un montant versé de 1 447 532\$.

Des élections étaient également au programme lors de la soirée. Tous ceux qui occupaient des postes sortants ont été réélus. Ainsi, au conseil d'administration de la caisse,

MM. Eugène Gaumont, président, Gaston Fournier, secrétaire et Denis Boulet, administrateur ont été réélus à leurs postes respectifs. Ce conseil est complété par le vice-président, M. Réal Picardet par les administrateurs, MM. Germain Simoneau, Bertrand Montminy, Philippe Proteau, Amy C. Corriveau et Jean-Claude Gaudreau.

A la commission de crédit, M. Rodolphe Gendron a été réélu à son poste de commissaire. Il rejoint le président, M. Laurent Chabot et le secrétaire, M. Philippe Thériault.

Au niveau du conseil de surveillance, le secrétaire, M. Louis-Georges Collin a été reconduit à son poste, rejoignant M. Léon Boissonneault, président et Simon Marie, conseiller.

Le personnel de la Caisse Populaire de St-Mathieu est composé de huit personnes. Ce sont: M. Gaston Fournier, directeur, Mmes Rolande Proulx, commis-comptable, Christiane Robin, commis-crédit, Lise G. Bernatchez, caissière principale, Nicole B. Giguère, commis et secrétaire, Nicole Lacombe, Denis Dumais et Johanne Lachance, caissières.

## Campagne de financement Le P.Q. dépasse son objectif dans Bellechasse

(P.B.) La campagne de financement du Parti Québécois dans Bellechasse n'a pas fait exception à la règle en dépassant son objectif comme un peu partout dans la province. Des 14 054 \$ qui étaient prévus lors du lancement le 10 mars dernier, 14 630 \$ ont été recueillis d'une part et d'autre part le membership a été porté à 1 300 par l'adhésion de 300 nouveaux militants.

Selon le président du P.Q. dans Bellechasse M. Claude Lachance, rejoint au téléphone lundi dernier, cette campagne a dépassé les espérances des organisateurs. Rappelant que les campagnes antérieures duraient environ six semaines, il a signalé que les résultats étaient particulièrement significatifs puisque la campagne s'est

déroulée du 10 au 30 mars. En fait, bien qu'elle avait débuté le 10 mars, le lancement officiel avait été effectué le 18 mars dernier à Beaumont, en présence du ministre des Finances M. Jacques Parizeau. Sous la présidence de Mlle Suzanne Lachance de St-Raphaël, cette dernière campagne a donc relativement bien été dans Bellechasse qui figure parmi les 16 comtés de la région de Québec.

D'ailleurs, le P.Q. a dépassé son objectif de 500 000 \$ en enrégistrant un montant de 623 818 \$. Dans la province, mentionnons d'autre part que 3 600 000 \$ ont été amassés comparativement à un objectif de 3 \$ millions.

Rappelons enfin que dans le comté de Montmagny-L'Islet le résultat officiel est de 17 835 \$, dépassant là aussi l'objectif de 15 580 \$.

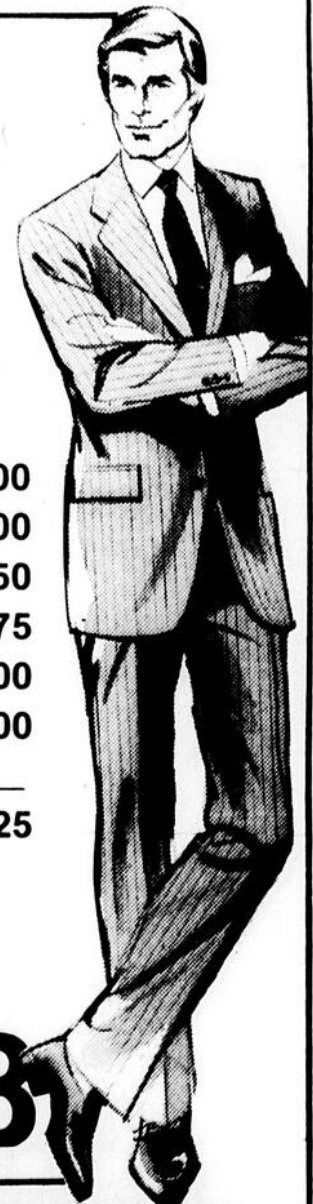


# ENSEMBLES DE TOILETTE

Sport Jacket . . . . .	90.00	Habits 3 pièces . . . . .	150.00
Chemise . . . . .	11.00	Chemise . . . . .	11.00
Pantalon . . . . .	16.00	Cravate . . . . .	6.50
Cravate . . . . .	6.50	Bas . . . . .	1.75
Bas . . . . .	1.75	Souliers . . . . .	32.00
Souliers . . . . .	32.00	Ceinture . . . . .	7.00
Ceinture . . . . .	7.00		
Total . . . . .	164.25	Total . . . . .	208.25

SPÉCIAL:  
**119.00**

SPÉCIAL:  
**149.98**



**INSTITUT TECHNIQUE AVIRON** en éducation technique depuis 1939

Auto Mécanique, Soudure, Débosselage, Electronique, Radio et T.V., Réfrigérateur-Air Climatisé, Dessin Technique. Ces cours de métiers sont disponibles à Québec à l'Institut Technique Aviron au Niveau Secondaire 111 et V, de nature intensive, où l'étudiant doit s'attendre à se salir les mains.

Il est possible de trouver des maisons de pension pour ceux qui ne peuvent demeurer chez des parents. Pour renseignements supplémentaires, écrivez-nous à:

**INSTITUT TECHNIQUE AVIRON**  
270 Boul. Charest Est, Québec G1K 3H1

ou appelez-nous, à frais virés, du lundi au vendredi, entre 9:00 A.M. à 9:00 P.M. au 418-529-1322. Demandez M. Lacroix.

**V L.G. Vigneaule** 1971 INC

128 Ave de la Gare, Montmagny  
**248-4919**

CHARGEX  
VISA  
Plan  
mise de côté

master charge  
THE INTERBANK CARD

## Syndicat de l'enseignement de Pascal-Taché La négociation locale s'améliore

Montmagny, le 31 mars 1980.— Six (6) autres rencontres de négociation pour l'équivalent de trois (3) journées complètes de travail, précédées et suivies de séances de préparation et d'évaluation tant en soirée que le samedi matin, ont permis aux représentants des enseignants du territoire de terminer les dépôts syndicaux sur les dossiers dits "moins prioritaires" et de faire progresser les pourparlers sur ces mêmes dossiers.

Selon le coordonnateur syndical de la négociation locale, M. Guy Mercier, le fonctionnement à la table de négociation s'est amélioré. L'équipe patronale semble maintenant se préparer à l'avance et se concerter en dehors du temps réservé aux pourparlers à la table de négociation.

Cinq articles qui auraient pu l'être avant la signature de l'entente provinciale, sont maintenant paraphés. Les parties sont parvenues jusqu'à une "négociation difficile" de deux sujets et un "blocage majeur" sur deux (2) autres.

L'équipe patronale a demandé de faire relâche pendant deux semaines au retour du congé de Pâques. Les négociateurs patronaux désirent, semble-t-il, se con-

sacrer "à plein temps" à l'application de la convention 75-79 concernant l'étape "surplus de personnel". Les deux parties se sont entendues au sujet de la semaine du 7 avril mais la partie syndicale n'a pas encore donné son accord à la semaine du 14.

L'objectif syndical consis-

*La voix du peuple*

### Jocelyne et André St-Pierre

Avant de nous dire de repenser, commencez donc par penser. En effet, pensez-y deux (2) minutes avant de dire que notre compagnie vous exploite. Les services que nous offrons de notre mieux et dans les pires conditions possibles, ne sont pas rentables et le gouvernement ne nous donne aucune subvention pour les maintenir, contrairement aux Commissions de transport. Alors, au lieu de tempêter contre notre compagnie, comptez vous chanceux d'avoir encore un service de transport en commun dans votre région.

Nous n'avons jamais garanti un siège assis aux passagers, c'est impossible. Nous nous efforçons de mettre des autobus supplémentaires, là où ça compte et il est rare que vous soyez tassés comme

te toujours à obtenir une convention collective le plus rapidement possible et sur la base des revendications des enseignants et enseignantes du territoire pour améliorer l'entente locale 75-79.

Gilles Dussault,  
S.E.P.T.

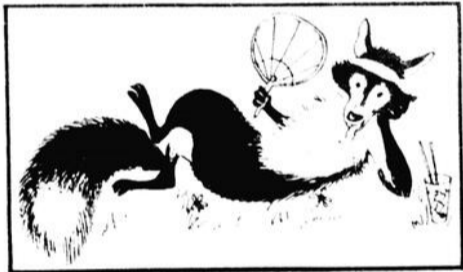
des sardines, à moins d'une occasion exceptionnelle, (tempête). Quant aux autres arguments que vous employez, tels le choix musical, vous pouvez toujours demander au chauffeur de fermer la radio. Pour ce qui est des prix, ils augmentent moins vite que les coûts, croyez moi.

Sachez que nous ne ménageons rien pour que nos véhicules soient toujours en excellente condition mécanique et que chaque fois qu'ils entrent au garage, ils sont inspectés et à ce chapitre, nous dépassons d'autres compagnies.

Je ne vous condamne pas, non plus mais à l'avenir, essayer d'avoir un peu plus de discernement dans vos propos.

Michel Lachance  
président.

## Donnez des vacances



### à vos fourrures

L'entreposage  
protège  
votre  
manteau



La chaleur  
assèche  
la peau de  
toute fourrure

Voûte à température contrôlée  
Assurance qui protège votre manteau pendant 12 mois  
Nettoyage par procédé marandarizing si désiré

# LP LEMIEUX & PROULX



"VOÛTE A FOURRURE"

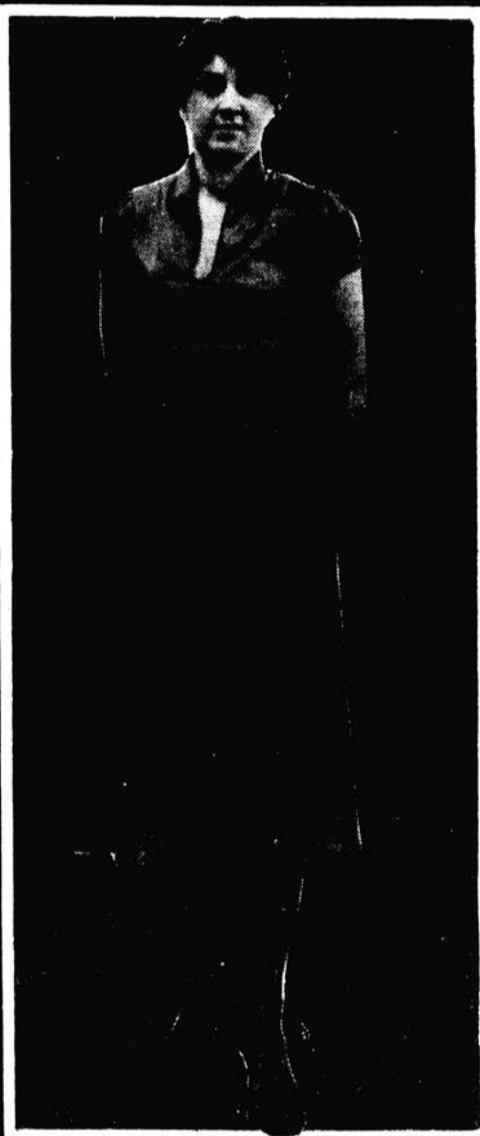
47 Est, St-Jean Baptiste, Montmagny

**248-3402**

Si désiré, un camion passera chez-vous

# EPARGNEZ 20%

## SPECIAL



Robe, 65% polyester,  
35% coton  
Prix suggéré \$50.00  
Spécial \$40.00

### SPÉCIAUX VEDETTE

pour un temps limité

**SPÉCIAL**  
sur les robes 20%

**RABAIS**  
sur les  
imperméables 20%

**ÉPARGNEZ**  
sur les sous-mode  
Wonderbra et  
Daisy-Fresh 20%



LA JOLIE QUEBECOISE  
VOTRE BONNE ÉTOILE!



Imperméable, col mao,  
65% polyester, 35% coton  
Prix suggéré \$90.00  
Spécial \$72.00

**Bon d'achat \$10.00**  
aucun achat nécessaire

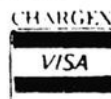
Déposez votre nom et adresse dans  
la boîte prévue à cet effet afin d'être  
éligible au tirage qui aura lieu  
chaque samedi  
Bonne chance

Toute la vie doit être l'image  
agrandie d'une journée réussie!

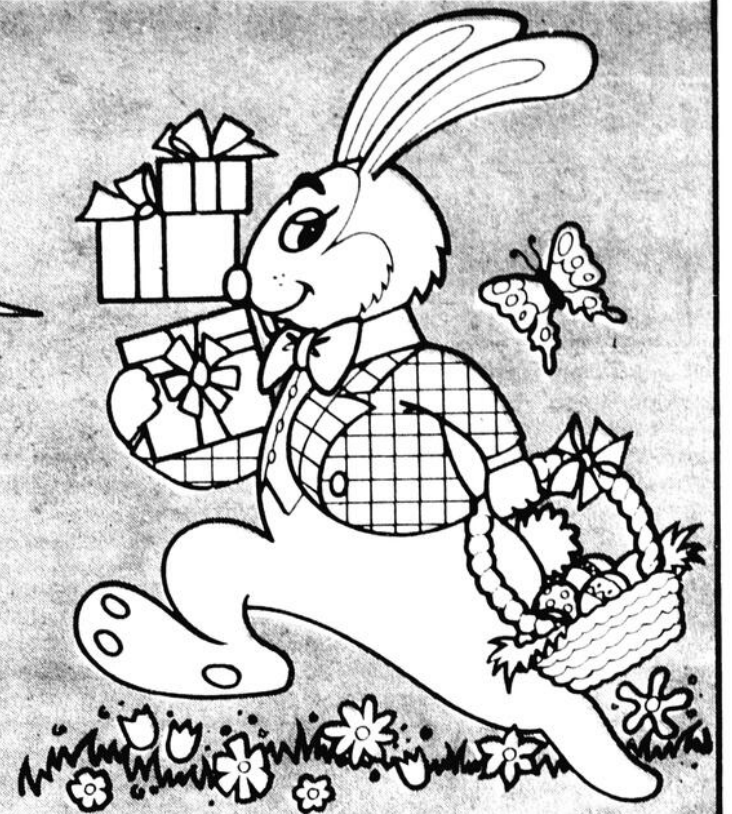
## LA JOLIE BOUTIQUE QUEBECOISE INC.

109 EST ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY 248-4834

GALÉRIES LA POCATIERE, LA POCATIERE 856-1733



**Pour Pâques, une personne  
qui vous est chère attend  
peut-être un présent de vous...**

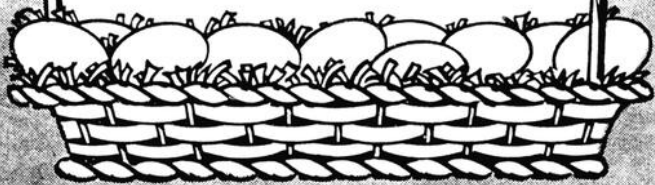


*Pensez  
à elle,  
offrez-lui...*

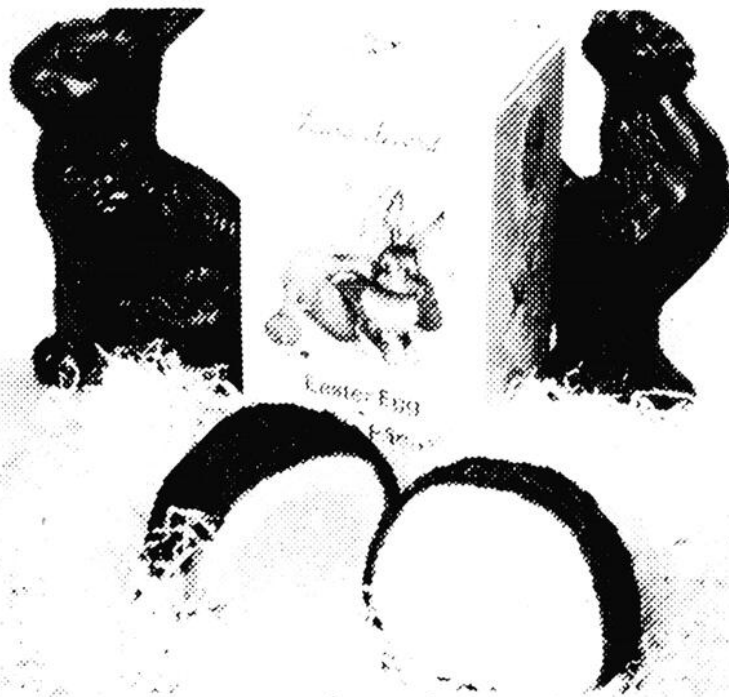


**DES PRODUITS QUI  
EMBAUMENT SA VIE...**

*CHANEL...  
un nom reconnu  
HOUBIGANT...  
l'essence du printemps  
NINA RICCI...  
une fragrance raffinée  
SIGNOR RICCI  
1 ET 2...  
Pour l'homme de goût*



*Laura Secord*

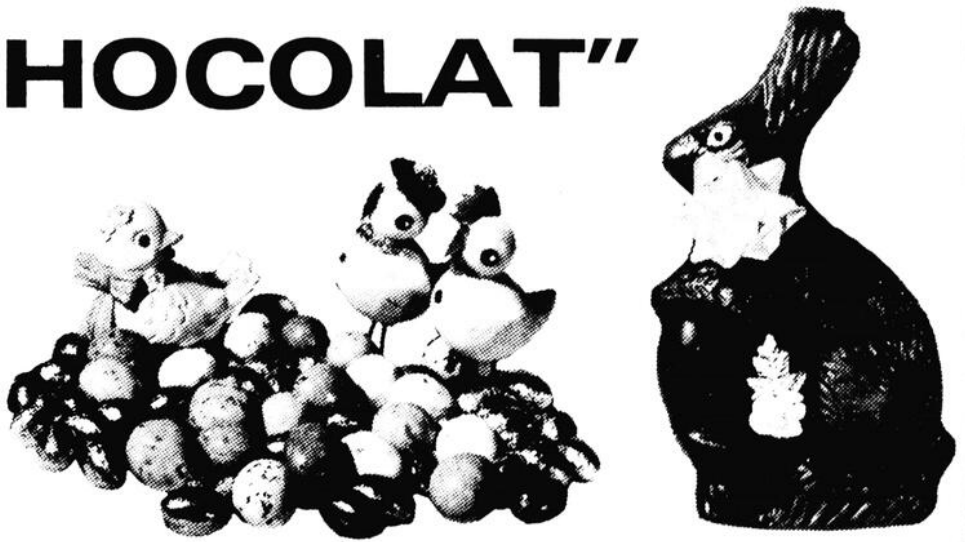


*Friandises  
de Pâques:  
Oeufs, poules,  
lapins, chocolats,  
bonbons.  
Le grand nom  
de la confiserie.*

## Spéciaux "CHOCOLAT"



**Juste à l'occasion  
de Pâques.  
Hâtez-vous, si vous  
voulez avoir votre part**



*Un cadeau pascal, geste d'amour ou d'amitié qui ensoleille une journée spéciale.*

*Précisons vous aider?*

# ROGER BLANCHET

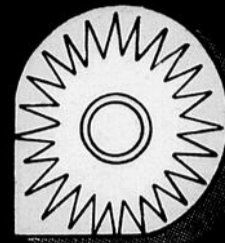
114 Ave de la Gare, Montmagny  
248-0343

555, Taché, St-Pascal  
492-6328

1 Rue de l'Église ouest,  
St-Pamphile 356-3341

274 rue principale  
Ste-Perpétue 359-3388

# provigain



## VIANDES

**DELICIEUX JAMBON TOUPIE**  
Entièrement désossé, dégraissé, découenné  
Prêt à servir  
Un bout ou l'autre  
Prix régulier: 1.88 la livre

**-25%**

PRIX DE VENTE LA LIVRE **1.38**

<b>QUART DE FESSE DE JAMBON TOUPIE</b> Entièrement désossée Prêt à servir La livre	<b>1.48</b>
<b>GIGOT D'AGNEAU</b> Surgelé, Nouvelle-Zélande La livre	<b>1.48</b>
<b>SAUCISSES PROVIGO</b> Porc et boeuf La livre	<b>.98</b>
<b>SAUCISSES FUMÉES</b> De Lafleur La livre	<b>1.25</b>
<b>PASTRAMI TRANCHE</b> Oeil de Ronde De Royal La livre	<b>2.88</b>
<b>BACON PROVIGO</b> Tranché 500 g La livre	<b>.99</b>
<b>EPERLANS DU LAC</b> Surgelés La livre	<b>.95</b>
<b>PATE SAUMON</b> 16 onces de Roy Chaque	<b>1.39</b>

## JEUNE DINDON

Canada catégorie "A"  
Surgelé, 6 à 12 livres

Prix régulier: 1.39 la livre

**-25%**

PRIX DE VENTE LA LIVRE **.98**

## FRUITS ET LÉGUMES

<b>COEURS DE CELERI</b> Produit de Floride Canada no 1 Chaque	<b>.69</b>
<b>RADIS</b> Emballage de 6 onces Produit de Floride Canada no 1 Chaque	<b>.49</b>

**ANANAS**  
Grosneur 8  
Produit du Mexique

Prix régulier: 1.59

**-25%**

PRIX DE VENTE CHAQUE **.89**

<b>POMMES "JAUNE DÉLICIEUSE"</b> Produit de C.B. Canada de Fantaisie La livre	<b>.59</b>
<b>PERSIL</b> Produit des Etats-Unis Chaque	<b>.27</b>

## PRODUITS PROVIGO

<b>CAFE PROVIGO</b> mouture régulière sac de 1 livre	<b>3.49</b>	<b>CHIPS</b> régulières Provigo sac de 250 g	<b>.83</b>	<b>CORNICHONS</b> sucrés Provigo bocal de 15 onces	<b>.99</b>	<b>FEVES JAUNES</b> assaisonnées Provigo boîte de conserve de 14 onces	<b>.38</b>	<b>PECHES DEMIES</b> ou tranchées, de choix Provigo boîte de conserve de 14 onces	<b>.71</b>	<b>SALADE DE FRUITS</b> de fantaisie Provigo boîte de conserve de 19 onces	<b>.85</b>
<b>EAU MINERALE</b> petillante Provigo bouteille de 750 ml	<b>.43</b>	<b>OIGNONS MARINES</b> blancs Provigo bocal de 12 onces	<b>.99</b>	<b>BETTERAVES</b> marinées Provigo bocal de 24 onces	<b>.79</b>	<b>GELEE A DESSERT</b> variété de saveurs Provigo boîte de 3 onces	<b>.26</b>	<b>PAPIER D'ALUMINIUM</b> 12 pouces Provigo rouleau de 25 pieds	<b>.69</b>	<b>ASPERGES EN POINTES</b> de fantaisie Provigo boîte de conserve de 12 onces	<b>1.49</b>

# GRANDE VENTE À -25%

Il est à noter que certains articles peuvent être réduits de plus de 25%

## ÉPICERIE

### COCA COLA

boisson gazeuse  
caisse familiale de 4,4 litres

Prix régulier: 3.54

# -25%

PRIX DE VENTE 2.19

Bouteille consignée

### JUS D'ORANGE

reconstitué, sucré ou non, Provigo  
boîte de conserve de 48 onces

Prix régulier: 1.11

# -25%

PRIX DE VENTE .83

### CREME GLACEE

variété de saveurs, Provigo  
contenant de plastique de 2 litres

Prix régulier: 1.81

# -25%

PRIX DE VENTE 1.35

<b>CRISTAUX</b> orange ou raisin Gai Meunier 3 enveloppes de 3 1/4 onces	<b>.77</b>	<b>CHAMPIGNONS</b> entiers Green Giant bocal de 4 1/2 onces	<b>.49</b>	<b>BISCUITS SALES</b> coffrets-cocktail d'Alsace emballage de 300 g	<b>1.99</b>
<b>KETCHUP</b> aux tomates Provigo bouteille de 32 onces	<b>1.07</b>	<b>SAUCE AMORA</b> variété au choix contenant de 10 onces	<b>1.78</b>	<b>BISCUITS DARE</b> avoine et raisins ou digestif emballage de 400 g	<b>1.35</b>
<b>BISCUITS SODA</b> salés Provigo emballage de 450 g (900 g: 1.59)	<b>.83</b>	<b>CÉRISES ROUGES</b> au marasquin Dalton bocal de 12 onces	<b>2.09</b>	<b>CHOCOLAT</b> aux cerises Lowney's emballage de 300 g	<b>1.99</b>
<b>MARINADES</b> sucrées Habitant bocal de 24 onces	<b>1.29</b>	<b>CONFITURES DE FRAISES</b> ou de framboises avec pectine, Habitant bocal de 24 onces	<b>1.89</b>	<b>CHOCOLAT</b> Petites joies de Mars emballage de 12 onces	<b>1.99</b>
<b>OLIVES FARCIES</b> manzanilla Habitant bocal de 15 onces	<b>1.77</b>	<b>FROMAGE</b> Cottage à la crème Delisle contenant de 500 g	<b>1.17</b>	<b>MELANGES A GATEAUX</b> variété de saveurs Provigo boîte de 19 onces	<b>.69</b>
<b>ATOCAS ENTIERES</b> ou e... de Ocean Spray boîte de conserve de 14 onces	<b>.69</b>	<b>SOUPE AYLMEYER</b> consommé ou nouilles et tomates boîte de conserve de 10 onces	<b>.39</b>	<b>PAPIER HYGIENIQUE</b> blanc ou jaune Royale emballage de 2 rouleaux	<b>.73</b>
<b>POIS VERTS</b> No 2, de choix idéal boîte de conserve de 19 onces	<b>.73</b>	<b>BISCUITS</b> langues de chat, La Normande emballage de 125 g	<b>1.31</b>	<b>PAPIER MOUCHOIR</b> blanc White Swan boîte de 200	<b>.77</b>

## PRODUITS SURGELÉS

## BEAUTÉ SANTÉ

<b>VARIÉTÉ DE LEGUMES</b> Californien ou d'hiver, surgelés Mc Lean emballage de 283 g	<b>.89</b>	<b>PIZZA CROUSTILLANTE</b> surgelée, 9 pouces, Mc Cain emballage de 13 onces	<b>1.77</b>	<b>COMPRIMES</b> Aspirin bouteille de 48	<b>.89</b>	<b>CONFIDETS</b> serviettes hygiéniques boîte de 12	<b>1.09</b>
<b>FRAISES ENTIERES</b> surgelées Mc Lean emballage de 15 onces	<b>1.15</b>	<b>FILET DE SOLE</b> surgelé Nickerson emballage de 1 livre	<b>2.67</b>	<b>SHAMPOOING</b> lotion Head & Shoulder bouteille de 175 ml	<b>1.67</b>	<b>BROMO SELTZER</b> régulier enveloppe de 75 g	<b>1.27</b>



CENTRE D'INFORMATION ET  
D'ENTRAIDE POUR LES FEMMES

# Elles étaient une fois... 114 femmes

Cette semaine nous vous présentons un compte-rendu de la tournée d'activités effectuée dans les neuf villages de Montmagny-Sud sur "L'Image de la femme dans la publicité".

Précisons au départ les objectifs de ces activités. Nous voulons d'abord sensibiliser les femmes au sexisme dans la publicité, à l'image irréaliste et dévalorisante qu'elle présente de la femme ainsi qu'aux stéréotypes qu'elle véhicule et renforce et qui nous influencent dans notre quotidien. Nous voulons aussi que les femmes s'en retournent avec une nouvelle vision de la publicité, qu'elles accroissent leur sens critique face aux messages sexistes et qu'elles prennent des moyens pour les contrer.

En moyenne, 13 femmes par village assistent à la soirée. Après une courte présentation du thème qui nous introduit aux buts de la soirée, nous présentons un diaporama du Conseil du Statut de la Femme, intitulé "Le sexe à piles" (piles non-incluses) qui nous situe mieux sur le sujet.

Après le visionnement du diaporama, on se retrouve en ateliers pour réfléchir et discuter ensemble des buts de la publicité, du modèle de femme qu'elle nous propose, du pourquoi elle présente des messages sexistes et discriminatoires à notre égard, de la force de l'image, des moyens d'actions et de protestation et nous terminons l'atelier par une analyse de messages.

Bien sûr, les réactions et commentaires

varient d'un village à l'autre mais en général nous assistons à une soirée très animée où certaines femmes semblent déjà sensibilisées à la question et expriment leur opinion à tour de rôle sur le sujet. Toutes ensemble nous faisons donc un cheminement à l'intérieur du monde complexe de la publicité, essayant de dépister l'impact qu'elle a sur notre quotidien, les valeurs qu'elle nous inculque et l'influence qu'elle a sur les enfants. Nous tentons aussi de discerner la discrimination à l'égard des femmes sous toutes ses facettes, même les plus subtiles.

Au début, on ne réalise le sexisme que dans les messages où la femme apparaît à demi-nue ou encore lorsque sa présence n'est pas justifiable avec le produit annoncé; citons en exemple la publicité qui se sert de la femme pour faire la promotion d'une scie à chaînes. De plus, on fait souvent remarquer que lorsque des messages entrecourent une émission, on baisse le son de la télé, on en profite pour faire autre chose, autrement dit, on ne les écoute pas. Mais on réalise finalement que la publicité est conçue pour nous influencer et que le fait de s'entendre chanter le thème musical d'une nouvelle marque de bière ou de se retrouver une nouvelle sorte de papier hygiénique à la maison nous le prouve amplement.

On en vient par la suite à rejeter la faute sur les femmes qui acceptent de jouer des rôles dévalorisants dans les commerciaux ou qui se deshabillent pour

promouvoir tel ou tel produit. Mais ce n'est pas attaquer le problème à sa base que de protester de cette manière puisqu'il y aura toujours des agents publicitaires pour créer des messages sexistes et des femmes qui accepteront d'en jouer les rôles. Le fait d'adresser nos protestations directement aux fabricants a plus d'impact car ils sont obligés de réaliser notre mécontentement et de changer leur type de publicité s'ils veulent que nous achetions leurs produits, puisque c'est nous qui avons le dernier mot, n'est-ce pas?

Nous cheminons ensuite vers les différents univers que nous présente la publicité, avec statistiques et chiffres à l'appui (tirés d'une étude faite par le Conseil du Statut de la Femme sur la publicité). Ici, les femmes perçoivent plus clairement le sexisme dans la publicité puisqu'il est évident que par cette dernière, les femmes sont très souvent confinées à des activités telles les tâches domestiques, à l'opposé des hommes que l'on retrouve dans des activités de détente comme faire du sport, prendre des loisirs ou se promener en auto. En plus d'encadrer les femmes dans cet univers, on assiste souvent au phénomène suivant: un personnage féminin accomplit muettement une tâche tandis qu'une voix masculine, empreinte d'autorité lui donne des explications et des conseils.

De plus, on fait remarquer que les enfants sont très attentifs aux commerciaux, qu'ils s'arrêtent souvent de jouer

pour les regarder et qu'ils les prennent pour du tout cuit. Situation qui peut devenir dangereuse puisqu'on s'est ouvert les yeux sur les valeurs faussées que véhicule souvent la publicité...

À la fin de la soirée, et parfois bien avant, les femmes réalisent la nécessité de protester, de changer cette publicité qui ne nous représente pas du tout. À ces fins, les questionnaires distribués nous aident à analyser les messages les plus choquants et discriminatoires à notre égard.

En tout, 114 femmes ont participé aux soirées d'information sur la publicité dans les neuf villages. 114 femmes qui nous ont aidées par leur intérêt, leurs commentaires et leurs exemples de publicité choquante, à atteindre les buts que nous nous étions fixés. Certaines femmes ont déjà analysé des messages et nous ont fait parvenir leurs questionnaires. Nous tenons à les en remercier et nous en profitons pour inviter les autres femmes à nous retourner les leurs, le plus tôt possible à: C.I.E.F., 209 rue Nadeau, St-Fabien de Panet Tél.: 249-2541

Nous avons grandement apprécié votre participation à ces activités et nous vous disons un gros Merci et vous donnons rendez-vous à une prochaine activité dans votre village, qui portera sur un autre thème.

Centre d'Information et  
d'Entraide pour les Femmes  
Colette Paré, Louise Martin,  
Chantal Caron

## Bercethon annuel de la Fabrique de Ste-Apolline

Pour une autre année consécutive le Comité de la Fabrique de Ste-Apolline, organise un bercethon. Cette activité aura lieu pendant la fin semaine du 12 et 13 avril prochains à l'école centrale. Les responsables sont M. Fernand Langlois et Mme Joseph Desjardins.

Voici le programme de cette fin semaine:

**Samedi le 12 avril**

Les inscriptions des participants(es): 1 hre à 2 hres P.M. Début du bercethon: 2 heures. En soirée, il y aura différentes activités: Tournoi de charlemagne, responsable Marcel Leblond. Inscriptions: 8:00 heures à 8:30 hres P.M. Début du tournoi à 8:30 hres

P.M. Le coût d'inscription est de deux dollars par joueur. Après ce tournoi, il y aura musique avec orchestre. Nous pourrions entendre tout genre de musique. La responsable est Mme Gaétan Tanguay.

**Dimanche le 13 avril**

En avant-midi, les participants continueront à se bercer. En après-midi, il y aura le concours de la brouette. Les inscriptions sont de 11 hres a.m. jusqu'à 1 heure P.M. La responsable de cette activité est Madame Fernand Langlois. Lorsque le concours de la brouette sera terminé nous remettrons les trophées aux heureux gagnants(es). Au nom du Comité de la

Fabrique, nous vous invitons à participer en grand nombre de même nous souhaitons la bienvenue aux paroisses environnantes.

Le Comité de Fabrique St-Apollinaire par: Marcel Leblond, publiciste.

**LEANDRE  
BOUTIN INC.**

ASSUREUR-VIE

**L'ASSURANCE-VIE  
DESJARDINS**

Bureau et résidence, Cap St-Ignace, Montmagny (Québec)  
Bur.: 23 Ouest, de Gaspé, St-Jean Port-Joli (Québec)  
Téléphone Bur.: (418) 598-3041 Bur.: Rés.: 246-5510



**EN MONTRE  
SUR PLACE**  
Maisons pré-fabriquées

**ALOUETTE**



Aussi vente de maisons mobiles Commodor

Joyeuses Pâques à tous!

**Placements  
L. Goulet Inc.**

(restaurant La Relâche)

Bar — Danseuse

**St-Pierre 248-6066**

**Jocelyn Dancause**

Compagnon

(418) 358-2348

50 Principale

St-Fabien

Québec

**Souscrivons généreusement au Timbre de Pâques...**



**Les handicapés physiques comptent sur nous.**

UNE OEUVRE DE VOTRE CLUB ROTARY!

## CHRONIQUE DENTAIRE

# La plaque et la carie dentaire

La carie dentaire a toujours touché l'humanité, incluant nos ancêtres de la préhistoire. Cependant, ce n'est que très récemment que les hommes de sciences ont découvert les principales causes de ce fléau si répandu. Elle est tout simplement causée par les bactéries qui existent dans nos bouches, vivant à l'intérieur de cette substance collante qui adhère aux dents et qu'on appelle la plaque dentaire.

Les chercheurs en sont venus à la conclusion que trois choses sont nécessaires pour qu'une carie existe: des bactéries dans la bouche, la présence d'hydrocarbures (sucre) et une dent prédisposée.

La carie est tout simplement la destruction de nos dents occasionnée par des acides. Ces acides sont formés par la combinaison de sucre et de bactéries. Les sucres fournissent la nourriture nécessaire aux bactéries vivant dans la plaque pour se développer et devenir des acides. Par la plaque, ces acides sont en contact direct et permanent avec la dent. Ils peuvent ainsi attaquer l'émail de la dent qui, même si elle constitue la substance la plus résistante du corps humain, ne peut résister. Les acides sont aussi efficaces qu'une drille pour effectuer un trou dans une dent. La production de ces acides est très rapide. En fait, elle est si rapide que les dommages les plus grands sont causés dans les 15 minutes suivant l'absorption

d'aliments sucrés.

Il n'est donc pas surprenant que tous les experts dans le domaine demandent de limiter les aliments sucrés entre les repas et de débarrasser les dents de toute la plaque qui les recouvre au moins une fois par jour à l'aide de la brosse à dents et de la soie dentaire.

Après que les acides aient transpercé l'émail de la dent, ils attaquent ensuite la dentine pour finalement pénétrer dans la chambre pulpaire où se trouvent les nerfs et les vaisseaux sanguins.

L'évidence du rôle que les bactéries jouent dans le processus de formation de la carie a été démontrée par des expériences sur des animaux. Certains d'entre eux, nés dans des laboratoires, ont été gardés à l'abri des bactéries. Ils ont pu manger des quantités illimitées de sucre sans souffrir de caries. Dès qu'ils ont été en contact avec les bactéries, les caries ont aussitôt commencé à se former.

Les deux seuls moyens avec lesquels nous pouvons faire la guerre contre ces bactéries sont: une bonne alimentation et une bonne hygiène (brosse à dents et soie dentaire).

Lucelle Béland, h.d.l.,  
Service de Santé Dentaire,  
D.S.C. - Hôtel-Dieu de Montmagny  
Tél.: 248-6321



### Décès

**BOIS [Maurice ptre]**  
A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 25 mars 1980 à l'âge de 59 ans et 10 mois est décédé M. l'abbé Maurice Bois, curé de Tourville.

La dépouille mortelle a été exposée au Centre Paroissial de Tourville le jeudi et vendredi le 27 et 28 mars de 14h. à 23h. Les funérailles ont eu lieu samedi le 29 mars à 14 hres en l'église de Tourville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères, ses soeurs, son beau-frère, ses belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces, M. Mme Lucien Bois [Gemma Blais], M. Emilien Bois, M. Mme Henri H. Bois [Rita Lapointe] M. Mme Philippe Côté [Adrienne Bois] M. Jules Bois, M. Roland Bois, M. Mme Paul B. Bois [Florence Pelletier] et Mlle Jacqueline Bois.

Ordonné prêtre le 26 mai 1945, il exerça son ministère comme vicaire à Mont-Carmel, St-Pascal, L'Islet, L'Isletville, St-Mathieu et St-Thomas de Montmagny et comme curé à St-Adalbert et St-Clement de Tourville.

### Du pot à la pharmacie?

(S.H.S.) La marijuana sera peut-être disponible sur prescription médicale dans un avenir rapproché, si les expériences du Dr Martin Levitt, de l'Université du Manitoba, s'avèrent positives. Des patients atteints de cancer, qui souffrent de nausées suite à des traitements radio-actifs, reçoivent en effet de la marijuana en capsules pour atténuer les effets des traitements; d'autres patients reçoivent soit

les pilules habituelles, soit des pilules de farine (placebo). Comme ni les patients ni les infirmières qui les soignent et notent leurs réactions ne savent qui reçoit quelle médication, ils ne pourront pas consciemment ou non fausser les résultats de l'expérience; les chercheurs le savent, eux, et pourront donc évaluer si la "mari" a un effet positif ou non.



153 St-Ignace, Montmagny

**Charles Denault**

Notaire, conseiller juridique

Tous les jours: 9 hres. à 17 hres.

Le soir et les fins de semaine sur rendez-vous

248-7178



À  
l'occasion  
de  
Pâques

nous vous offrons:

**10% de rabais sur  
toute la marchandise en magasin**

Profitez-en

**Chez Nicole Enr.**

62 St-Jean Baptiste est, Montmagny

248-3660

# Surveillez l'édition de la semaine prochaine

Elle s'en vient pour  
la deuxième année

# La vente

# J'ai le meilleur prix

"NE LA MANQUEZ PAS"

**meubles  
BARNABÉ**

**Meubles  
Barnabé Inc.**

DEUX MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR:

St-Paul Est, cté Montmagny **469-2188**

St-Valier, cté Bellechasse **884-2832**

LIGNE DIRECTE MONTMAGNY: **248-5684**



POUR VOTRE PROTECTION nous sommes membre de  
LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC

## La voix du peuple

# Pourquoi dire non à la question du référendum?

- non au bris du lien fédéral  
- non à la rupture du Canada  
- non à la souveraineté-association ou séparation.

La question dans son préambule est un piège: répondre oui à l'entente proposée par le P.Q. ou à un mandat de négocier pour ce gouvernement, cela signifie l'acceptation de la séparation et ses inévitables conséquences. Il faut répondre NON.

Pourquoi donc garder le lien fédéral ou le fédéralisme?

- Parce que c'est le seul qui fait du Canada un pays uni.

- Parce que le fédéralisme a fait ses preuves, contrairement à l'option du P.Q.:

a) un système original de gouvernement qui, au Canada, a combiné et synthétisé les avantages du parlementarisme britannique et ceux du fédéralisme américain.

b) un système répandu dans la plupart des grands états modernes (USA - URSS - Europe fédérale - etc.) solution de plus en plus envisagée et pratiquée dans les pays du Tiers-Monde où l'espace économique et politique ne suffit plus aux impératifs d'un état en développement.

c) un système souple pouvant s'adapter aux changements (ainsi les propositions de repartage des pouvoirs de Monsieur Ryan).

d) un avenir pour le monde: les grands penseurs comme Einstein, Russel, préconisent depuis longtemps un gouvernement fédéral pour la planète afin de relever les défis modernes qui se posent à l'humanité.

- Parce que le fédéralisme permet le pluralisme culturel: plusieurs nationalités peuvent s'épanouir en harmonie dans un même pays, dans la tolérance et la compréhension mutuelles qui rejoignent les plus hautes valeurs morales et philosophiques, un respect des particularismes culturels par une large autonomie à celles-ci.

- Parce que les cultures canadiennes françaises et canadiennes anglaises sont protégées par les dangers d'invasion de la culture américaine.

- Parce que le fédéralisme, un système efficace basé sur la règle de la majorité avec un parlement commun à Ottawa a des mains pour agir dans les zones d'intérêt commun, un parlement commun responsable et élu devant les citoyens contrairement aux institutions déléguées que veut le P.Q.

- Parce que c'est un système très stable puisqu'il implique de la part des citoyens et des gouvernements un engagement plus profond et permanent que ne pourrait offrir une

hypothétique association basée sur des ententes complexes et restreintes donc instables qu'offre le P.Q. (ex: voyez la complexité politique, économique et administrative de l'option du P.Q. dans les transports - Air Canada - Voie maritime).

- Parce que le fédéralisme est basé sur les valeurs démocratiques et la liberté: a) contrairement aux institutions du P.Q., le parlement d'Ottawa est responsable et élu devant tous les citoyens (ex: Parlement européen responsable devant tous les citoyens des états européens)

b) mécanisme de contre-poids, "check and balances" des pouvoirs fédéral et provinciaux, séparation des pouvoirs, ajustement et compétition empêchent ou corrigent les abus de l'un ou l'autre niveau quand ils se produisent (ex: intervention d'Ottawa dans les lois scolaires du Manitoba)

c) mécanisme empêchant l'instauration d'une dictature ou d'abus de pouvoir dans une province ou état-membre (ex: cours de justice fédérale, armée, police fédérale)

d) système basé sur le compromis, la tolérance et les valeurs hautement humanistes dont la raison est le moteur principal, non les instincts ou passions nationalistes véhiculées par

le P.Q. Le fanatisme national ne va pas de pair avec le fédéralisme.

- Parce que l'union fait la force comme dans une compagnie ou une coopérative, un patron commun qui supervise l'ensemble des membres unis qui mettent en commun leurs efforts sur tous les plans (politique, social, économique); cette mise en commun serait détruite par un oui à la souveraineté-association ou séparation proposée.

- Parce que fédéralisme égale interdépendance comme dans les compagnies, les affaires, les coopératives, les états modernes sont de plus en plus interdépendants dans tous les domaines (énergie-richesses naturelles-chômage-commerce-culture-etc...)

Donc les indépendances nationales existent de moins en moins. Ex: complémentarité des régions canadiennes par l'axe Est-Ouest. Complémentarité, échanges, activités économiques prospères grâce à l'existence du système fédéral.

- Parce que le fédéralisme signifie intégration économique. Ce système est la forme la plus poussée et parfaite d'intégration économique. L'association prônée par le P.Q. est beaucoup plus restreinte

donc beaucoup moins rentable et profitable. En plus, elle est hypothétique (souhaitable "si possible" dans la question référendaire). La séparation annihilerait une grande partie de l'ensemble des activités économiques dues au système fédéral. Il ne faut pas négliger en outre l'immense impact socio-économique du gouvernement fédéral au Québec et ailleurs au pays.

- Parce que nous avons un haut niveau de vie. L'ensemble des activités économiques communes aux dix provinces et sur le plan

international rendues possible grâce au lien fédéral, nous a donné et nous donne l'un des meilleurs niveaux de vie au monde. Les bouleversements économiques et politiques d'une séparation du Québec, du bris du lien fédéral amèneraient très probablement une baisse marquée de notre niveau de vie, de nos salaires et de nos conditions de vie.

La souveraineté-association (séparation politique): NON MERCI.

Alain Bernier  
Montmagny.

## Aux Québécois et Québécoises de la Côte-du-Sud

Ta Patrie c'est quoi? As-tu lu le Livre Blanc du Gouvernement actuel du Québec? As-tu lu le Livre Beige des Opposants à une Patrie Québécoise? Il te faut les lire: c'est un devoir. Ensuite tu voteras selon ta conscience.

Tu penses à tes ancêtres de 1608 à 1760 qui ont défriché toute la belle vallée du St-Laurent et fondé la Nouvelle-France.

Tu penses à tes ancêtres

à toi, de La Côte-du-Sud qui ont fait reculer la forêt pour bâtir des terres arables où ont commencé à vivre les plus belles familles françaises, comme c'est raconté dans l'Histoire de Montmagny.

Tu penses aux Bélanger, Collin, Rousseau, Boulet, Roy qui ont développé ici nos très belles industries, que nous sommes en train de perdre parce que nous ne sommes pas "Maîtres chez nous"!

Depuis 1760, tu es comme un locataire dans ta propre "Maison" que t'ont léguée tes ancêtres.

Tu penses à ta langue, à ta religion, à l'avenir de tes enfants.

Alors, pour avoir enfin une Patrie à nous sur les bords

du St-Laurent, pour en devenir Maîtres par temps et contretemps, comme tant d'autres peuples qui l'ont eue à force de batailles, toi, paisiblement, tu voteras "oui" au référendum.

Raymond Paré  
Montmagny.

**CONSTRUCTION ROMEO NORMAND INC.**  
247-5343  
Construction résidentielle et commerciale  
Réparation et revêtement de tous genres  
LANGIS NORMAND  
Directeur-général  
St-Eugène,  
Cité L'Islet

**DENTUROLOGISTE**  
André Normand  
21 Valcourt, Montmagny  
248-0849

**CLÉMENT MERCIER ENR.**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
Cap St-Ignace  
Tél.: 246-5664

**CLAUDE ALLARD**  
COMPTABILITE DES ENTREPRISES  
IMPOTS DES PARTICULIERS  
825 rang sud-est, St-Pierre  
Tél. rés.: 248-5938

**MATELAS CONDOR ENR.**  
C.P. 98, Cap St-Ignace  
246-5611  
MANUFACTURIER DE MATELAS ET DE LITS CONTINENTAUX  
SPECIALITE: fabrication de matelas particuliers pour personnes souffrant de déviation de la colonne vertébrale

**MATERIAUX B.M.G. INC.**  
BOIS ET MATERIAUX  
DE CONSTRUCTION  
101-125 rue Papineau,  
Montmagny, Qué. G5V 1R2  
248-3386



**Pour une débusqueuse SKIDER usagée, viens nous voir**

- Débusqueuse SKIDER S-9 Inter 1974
- Débusqueuse SKIDER S-7 Inter 1969
- Débusqueuse SKIDER 440 John Deere 1974
- Débusqueuse SKIDER S-8A Inter 1978

INTERNATIONAL HARVESTER CANADA

Garage



**Conrad Lord Inc.**

Ville de L'Islet St-Pascal  
247-3924 492-6038

Ligne directe Québec: 856-3578

# Molière et Thornton Wilder seront joués à Montmagny

(D.G.) Les friands de théâtre seront choyés les jeudi et vendredi 17 et 18 avril prochains alors que deux pièces prendront l'affiche à l'auditorium Lavironde de l'école polyvalente Casault à Montmagny. Grâce à l'initiative du Service des loisirs de Montmagny, la Compagnie de Théâtre du Centre national des Arts s'arrête en terre magnymontoise, lors de sa tournée, pour présenter Les Femmes savantes de Molière le 17 avril et Notre petite ville de Thornton Wilder, le lendemain.

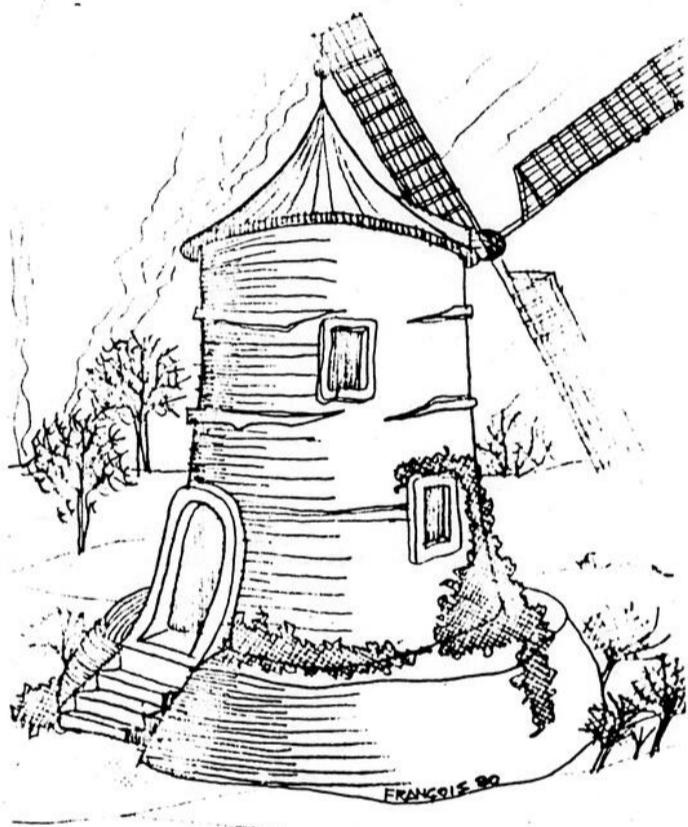
La comédie Les Femmes savantes de Molière, célèbre depuis des siècles, fera toujours rire. "Le sujet, des femmes qui revendiquent leurs droits et qui remettent en question leur rôle dans la société, jusqu'à la démesure. L'auteur se moque surtout des excès, des maladresses et des faux-pas de la libération des femmes du XVIIe siècle, à une époque où elle n'en était qu'à ses balbutiements".

Notre petite ville, le grand classique de la dramaturgie américaine a valu à son auteur Thornton Wilder le Prix Pulitzer en 1938. L'intrigue "retrace en toute simplicité la vie quotidienne

des gens de Grover's Corner, communauté rurale du New-Hampshire. L'action se situe au tournant du siècle. Une pièce attachante, empreinte d'humour, de charme et de tendresse", dit-on.

La Compagnie de Théâtre du Centre national des Arts met en vedette 12 comédiens: Pierre Collin, Louison Danis, Claire Faubert, Hubert Gagnon, René Gingras, Diane Gravel, Hedwige Herbiet, Claude Marquis, Charles Mignault, Guy Mignault, Claude St-Germain et Linda Sorgini.

On peut se procurer les billets dès maintenant aux endroits suivants: Service des loisirs, Caisses populaires St-Thomas et St-Mathieu, tabagie Entre-Deux et magasin Au Féminelle. La collaboration financière des Caisses pop St-Thomas et St-Mathieu a permis d'offrir les billets à un prix moindre.



## 4e Spectacle annuel de la Troupe du Vieux Moulin

Le 12 avril prochain, à 20:30 heures, à l'Auditorium de la Polyvalente Louis-Jacques Casault, la Troupe Du Vieux Moulin (groupe de danseurs folkloriques) vous invite à son 4ième spectacle annuel.

Les Quatre-Sous, Calinka, Harpail, les Moulinets qui constituent la Relève (jeunes danseurs) agrémenteront cette soirée.

Laissez-vous transporter dans un voyage autour du monde. Dans une atmosphère d'amitié, laissez-vous entraîner par le rythme

de la musique pour partager avec les danseurs leur amour de la danse folklorique.

## CAPSULES

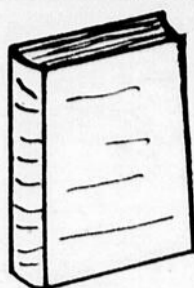
### L'ÉNERGIE DÉCENTRALISÉE

(S.H.S.) En décentralisant la production énergétique au niveau des régions grâce à l'utilisation des sources d'énergie comme le vent, la biomasse et le soleil, on accroîtrait la participation des citoyens au développement économique, protégerait l'environnement, et court-circuiterait l'actuelle économie de marché qui retient par son cordon ombilical l'ensemble de la population. C'est ce que vient de déclarer devant les étudiants de l'Université de Montréal l'économiste Hélène Lajambe, qui a soutenu que ces nouvelles énergies créeraient beaucoup plus d'emplois que le nucléaire (qui selon elle est une solution catastrophique) ou l'hydro-électricité, en plus d'assurer au Québec "d'ici 2025 une complète autonomie énergétique".



**IMPRIMERIE NOUVELLE  
MAGNYMONTAISE INC.**  
7 Rue du Peuple,  
Montmagny, P.Q.  
G5V 3A7  
Tél.: 248-1459  
248-0533

**NOUS IMPRIMONS DE TOUT**



## Station-bibliothèque vous rappelle

### Qu'on peut offrir un livre à Pâques aux enfants

Pour vous aider dans votre choix de volumes, nous nous sommes rendues voir ce que l'on peut acheter à Montmagny.

Pour les tout petits, nous avons trouvé la collection "Contes d'Hier et d'Aujourd'hui" des Editions Héritage, ex. Les Trois Petits Cochons. Pour les enfants de 5 ans et plus, la collection "Pour Lire Avec Toi" des éditions déjà nommées, nous a paru intéressante, ex Emilie la baignoire à pattes. Ces publications sont à un prix très abordable.

Une autre possibilité vous est offerte soit, d'inscrire votre enfant à notre bibliothèque. Nos heures d'ouverture sont le mercredi et vendredi de 14:30 à 16:30 heures et le vendredi de 18:30 à 20:00 heures. Par exception, la bibliothèque sera fermée le 4 avril. Nous souhaitons à tous de Joyeuses Pâques.

L'équipe de Station-Bibliothèque.

## LA VENTE DU SICOLOGUE... FANTASICO!



SICOVELVET  
PRIX FANTASICO  
**\$17.49**



SICOVEL  
PRIX FANTASICO  
**\$17.49**



TEINTURES À BOIS  
PRIX FANTASICO  
**\$14.99**

Pour consulter le catalogue le plus près de chez vous, visitez les Pages Jaunes à la rubrique "Peinture Détailants".  
**SICO SIGONNAC EN QUÉBEC**

## GAMMACOLOR

1325, Rte. de l'Eglise, angle Chemin St-Louis, Ste-Foy **653-2850**  
119 est St-Jean-Baptiste, Montmagny **Tél.: 248-3743**

**Spécial du mois**  
**Payez et emportez**

**Calculatrice Victor**  
Rég.: \$199. Spé.: **\$154.95**



Modèle 120



Tél.: 248-2454  
**JACQUES GAUMOND INC**  
Ameublement de Bureau  
SERVICE DE REPARATION ET LOCATION

67 EST, ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY, G5V 1J9

# Le contribuable sera moins taxé à St-Camille

(P.B.) Les édiles municipaux de St-Camille viennent tout juste d'adopter leurs prévisions budgétaires pour l'année 1980 avec un coût d'imposition de 0,75\$ du cent dollars d'évaluation pour la taxe foncière et de 0,90\$ pour l'entretien des chemins d'hiver.

Comparativement à l'an dernier, le contribuable sera moins taxé. En effet, il devra déboursier 1,65\$ au niveau de sa contribution financière à des fins municipales alors qu'il devait payer 2,75 du 100\$ d'évaluation en 1979 pour défrayer le coût de la taxe municipale et scolaire.

Le budget, quant à lui, est de 165 000\$ en 1980. Parmi les principales sources de revenus, notons tout d'abord les revenus de sources locales de 81 854\$, la compensation tenant lieu de taxes de 13 920\$ et enfin les subventions de 18 431\$ et les transferts inconditionnels de 50 795\$.

D'autre part, le total du nouveau rôle

d'évaluation imposable se chiffre à 2 380 645\$. Le budget a lui aussi augmenté mais dans une proportion de 10% si on compare à l'an dernier.

### Une commission municipale de loisirs

Par ailleurs, le Conseil municipal de St-Camille approuve la formation d'une commission municipale de loisirs et ce sur une base permanente.

Le maire M. Lucien Fournier, le conseiller M. Gérard Fournier, Mme Normande Lapointe du Cercle des Fermières, M. Guy Audet des Chevaliers de Colomb, M. Armand Latulippe du Club de moto-neige et M. André Gagnon du Club de l'Age d'Or ont été mandatés pour former cette commission municipale des Loisirs.

Les séances de cette nouvelle commission se tiendront le dernier lundi de chaque mois et sont ouvertes à tous les citoyens de la municipalité.

# Programme chargé pour la Société d'Agriculture de Bellechasse

(P.B.) Pas moins de huit activités seront offertes aux agriculteurs du comté de Bellechasse dans le cadre du tout nouveau programme de la Société d'agriculture de Bellechasse pour l'année 1980.

Dans un premier temps, il s'agit d'une journée champêtre, puis d'une promotion de l'industrie laitière et enfin de six autres concours; en l'occurrence un concours des produits de l'étable, de génisses juniors, de céréales, de labours, de pâturage et finalement de luzerne.

En outre, compte tenu de la popularité sans cesse croissante de ces concours auprès de la gentry agricole, les organisateurs distribueront un grand total de 7 000\$ en prix de toutes sortes.

Les intéressés, quant à eux, doivent cependant payer leur cotisation annuel le de 2\$ auprès de la Société d'agriculture de Bellechasse puisqu'on doit être membre si l'on désire participer.

tes: sirop, sucres durs, sucres mous, tire, bonbons et beurre d'étable. Les prix en argent s'échelonnent entre 200\$ et 10\$ pour les quarante participants à ce concours des produits de l'étable.

Les dates pour les autres concours seront déterminées

au fur et à mesure. D'ores et déjà la saison estivale s'annonce très bien pour les producteurs membres de la Société d'agriculture de Bellechasse, producteurs qui tenteront comme par les années passées de se mériter la palme pour la qualité de leurs produits.

## La Parade du Rire à St-Magloire

Vous voulez rire aux larmes, vous voulez danser, chanter, et fêter, et bien si oui, c'est avec plaisir que la Garde paroissiale de St-Magloire vous invite tous à venir assister à cette fameuse soirée qui a pour nom "Parade du rire".

Je suis sûr que plusieurs d'entre vous, se demandent ce que c'est, qu'une fameuse parade de rire; et bien si vous voulez en connaître les secrets, pourquoi ne pas venir y participer samedi

soir le 5 avril, à la salle paroissiale de St-Magloire. La soirée débutera après la messe du soir.

Il ne faut pas oublier qu'il y aura danse avec orchestre, et le spectacle devrait débuter vers les 23 heures.

Venez nombreux, ça vaut la peine. Donc on vous attend, le 5 avril à la salle municipale, c'est au profit de la Garde paroissiale.

Jean Louis Asselin, relationniste

## La voix du peuple

(Suite de la page 4-A)

textuellement ses paroles: "Pour se faire respecter des Anglais, dit-il, ce n'est pas à leur lécher les bottes, dans ce temps-là ils nous repoussent dédaigneusement du bout du pied, mais c'est à leur dire bien franchement, en pleine face, ce que l'on pense; dans ce temps-là, ils lèvent leur chapeau et disent Bonjour Monsieur". - Nous sommes deux races fières, de valeur égale, qui vivons ici; dans l'intérêt des deux, il faut que la dualité soit reconnue et respectée, pas l'une asservie à l'autre et a empêché notre pleine expansion. - Nous voulons rivaliser avec vous, compatriotes anglophones d'ardeur, d'intelligence, d'invention, de travail pour développer ensemble le plus beau pays au monde. - Pour en arriver là, chaque groupe a droit à son autodétermination. - C'est le meilleur rempart contre le communisme, contre les abus de capitalisme et de l'inflation qui tente de nous étouffer présentement.

Jetons un coup d'oeil sur l'Allemagne de l'Est; c'est un peuple vraiment maître chez lui, son taux d'inflation n'est que de 1%, pas de chômage, ni de service social, haute productivité, des surplus de milliards alors qu'ici c'est le contraire; mais c'est surtout une race bien unie dans son gouvernement et dans un peuple qui travaille ferme.

Le livre beige de Monsieur Ryan pieusement sanctionné par Ottawa, c'est de l'aplomb continu qui tôt ou tard rentrera dans les oubliettes entassées de conférences fédérales provinciales.

Nah, l'heure est venue de relever la tête, l'âme française veut reprendre son essor d'un océan à l'autre. Fière la rivalité entre les deux races. - La jeune

génération du Québec n'attend que cela pour s'élançer vers l'avenir; elle à qui la révolution tranquille de 1960 a donné pour mot d'ordre: "Amusez-vous - pensez à rien".

L'asservissement colonial est révolu. - N'est-ce pas, monsieur Trudeau? - On sait que vous êtes assez intelligent et assez fin pour comprendre cela et le faire comprendre. - La fierté française est stimulée par deux voix: Celle du passé et celle de l'avenir. - Elle veut s'épanouir pas seulement dans Québec mais aussi dans tout le Canada; pour cela il faut que la majorité française reprenne sa propre destinée en mains.

Tels étaient les beaux rêves de Champlain - Maisonneuve - La Vérendrye.

Oui, on en a de la surveillance étroite centralisatrice d'Ottawa. - C'est la volonté nette, claire et précise de tout un peuple qui

après 300 ans d'histoire veut s'affirmer.

Nous convions aussi toutes les autres minorités ethniques du Québec à se joindre à nous dans un grand oui - pour mieux vivre ensemble.

Il n'y a que ceux qui luttent qui vivent, et qu'un noble idéal remplit l'âme et le front.

En avant les Braves! - Oui, on se souvient.

Maurice Boulet cultivateur 9<sup>e</sup> génération. St-François, Montmagny.

L'inscription se fait par contre avant le 1er juillet 1980 au Bureau des renseignements agricoles de St-Charles. Un minimum de 10 inscriptions assure la tenue et le partage des récompenses à chacun des concours.

### Concours des produits de l'étable

C'est le 26 avril prochain que le premier concours aura lieu à la salle du gymnase de St-Gervais. Les meilleurs acériculteurs de la région de Bellechasse se partageront 800\$ en bourses selon les catégories suivantes:



CONSTRUCTION

**LANDRY & FILS ENR**

L'Islet-sur-Mer 247-5847



**BELLECHASSE FLEURISTE ENR.**

Armagh Bellechasse  
466-2952

Chez-nous, vous trouverez l'arrangement floral pour toute occasion



**Le renouveau de Pâques se fête avec des fleurs**

A Pâques, faites entrer le printemps chez vous en offrant: plantes fleuries, plantes vertes, fleurs coupées

Mariés du printemps et de l'été, il est temps de penser à rencontrer votre fleuriste. Une attention spéciale est apportée à chaque futur couple.

**VOTRE FLEURISTE AGATHE LANGLOIS VOUS ATTEND POUR VOUS SERVIR**

## Entre propriétaires et locataires... Quand on s'en parle clairement, on s'entend!

C'est le temps de renégocier les baux. C'est aussi le temps de s'informer, de discuter ouvertement et de conclure des ententes équitables.

Au besoin, la Commission des loyers peut vous aider à y arriver par sa documentation, ses conseils et ses interventions.

Voici la liste des bureaux de la Commission des loyers de la région:

### MONTMAGNY:

Palais de Justice, Rue du Palais de Justice  
Tél.: voir Lévis  
1er et 3e vendredis de 9h à 16h

### LÉVIS:

51, Rue Bélair  
Tél.: 833-5224 (418)  
Ouvert du lundi au vendredi

Nous assumons les frais d'appel interurbain.  
 **Gouvernement du Québec**  
**Commission des loyers**



**Soirée d'information** sur le  
**Jardinage**  
& **Pelouses**

avec



et la participation des

**ENGRAIS NUTRITE,**

**GARANT INC,**  
Outils de jardinage

**MARQUETTE,**  
Insecticides

Centre de jardinage

**CANADIAN TIRE**  
des Galeries Montmagny

**PAUL POULIOT** Agronome réputé

**Centre Sportif "Le Bucheron"**

221, RUE ST-LOUIS, MONTMAGNY, QUÉ.

Mercredi le  
**2 AVRIL 1980**

à 19:30 hres      Entrée gratuite

Nombreux prix de présence

**MAGASIN ASSOCIE**

Galeries Montmagny, 81 Boul. Taché ouest, Montmagny 248-2602



La voix du peuple

Pourquoi je voterai Oui au référendum

D'abord première raison: Lors de la conquête, les Anglais avaient débarqué à Rivière-Ouelle et avaient commencé à incendier toutes les maisons jusqu'au Manoir Philippe-Aubert de Gaspé aux Trois-Saumons.

Je dirai Oui au référendum parce que ces êtres féroces avaient débarqué sur notre île, avaient brûlé toutes les maisons. L'histoire nous dit que seul le manoir de l'Île-aux-Grues aurait été épargné. Comme les résidents s'étaient cachés dans des caveaux creusés dans leurs champs, ces Anglais destructeurs s'étaient emparé de tous les chevaux de l'île, les avaient emprisonnés dans la Chapelle et y avaient mis le feu. Ils ne se contentaient pas d'un sacrilège, ils faisaient mourir de pauvres bêtes innocentes. Cela prouve leur cruauté. Un correspondant de Montmagny nous apprend que le Manoir de cette localité avait été incendié et probablement toutes les maisons avoisinantes.

Je dirai Oui au référendum pour venger les patriotes de 1837-38. Lorsque Mgr Lartigue, alors évêque de Montréal, avait commis une grave erreur en s'alliant pour ainsi dire à ces loyalistes anglais en excommuniant tous les patriotes et en défendant qu'ils soient inhumés en terre sainte et bénie. Je ne sais pas ce qu'il avait pensé de cette supposée alliance lorsque quelque temps après, ces mêmes loyalistes s'étaient introduits dans l'église de St-Hermas et de St-Benoit dans le comté des Deux-Montagnes et qu'ils avaient foulé à leurs pieds les vases sacrés et les Hosties saintes parce que les curés de ces paroisses étaient sympathiques aux Patriotes.

Je dirai Oui au référendum parce que le mot d'ordre avait été donné par leur chef anglais: "Prenez le commandant des patriotes le Dr Chénier mort ou vivant, arrachez-lui le coeur et donnez-le aux pourceaux".

Je dirai Oui au référendum. Que pensez-vous du voyage que Mme Cardipal, épouse d'un des condamnés à mort, avait entrepris de Montréal

à Québec en carriole. Elle était enceinte et mère de deux jeunes enfants. Les communications étaient extrêmement difficiles dans le temps. Le gouverneur de lui dire: "Pas de clémence pour les renégats de patriotes". Il fut pendu avec huit autres devant la vieille prison au coin de la rue Peel.

Je dirai Oui au référendum parce que la Cour suprême, il y a deux mois, déclarait quelques articles de la loi 101 hors de la constitution mais en même temps se trouvait à abolir la loi du Manitoba qui

défendait aux Canadiens français d'avoir l'enseignement en français et la religion catholique, loi qui datait de 90 ans. Mme Chaput-Roland, dans son interview à l'Assemblée nationale déclarait: "Il va y avoir beaucoup de plaisir au Manitoba, ce soir". Et Gerald Godin, député de Mercier lui a répondu: "S'il y a beaucoup de plaisir au Manitoba, ce soir, ça va être dans les cimetières car ceux qui ont combattu cette loi sont tous morts."

Je dirai Oui au référendum

parce que lors d'un congrès du parti libéral tenu à Québec ou Robert Bourassa était Premier Ministre, Pierre Elliot Trudeau, notre dévoué écossais, y assistait. Ce dernier avait traité Bourassa de mangeur de hot dogs. Vous devez vous rappeler de cela, libéraux. J'étais un adversaire de Bourassa mais j'étais insulté. Je m'en rappelle encore. Il offensait non seulement Bourassa mais toute la Province qu'il représentait. Il y eut revanche car Bourassa ainsi

que son Ministre Claude Castonguay avaient fait avorter la conférence de Victoria. Bourassa avait agité en homme loyal; ce que ses prédécesseurs Bertrand, Johnson, Lesage et Duplessis avaient fait avant lui.

Je dirai Oui au référendum parce que Pierre Elliot Trudeau nous a livré sa pensée au Devoir, le 6 mai 1959. D'après lui comme d'après tous les gauchistes, le peuple canadien-français est bien méprisable. Il n'est tissé que d'obscurantisme,

de mesquinerie et de médiocrité. Il a déjà écrit pour une revue anglaise de Toronto où on peut y lire en toutes lettres: "Les Canadiens ont l'habitude de vendre leur vote pour une note d'épicerie acquittée, pour une bouteille de whisky, pour une indemnité ouvrière, pour un contrat de construction d'un pont, pour une subvention à une école ou la fondation d'un hôpital quand ce n'est pas pour payer un frigidaire ou un

(Suite à la page 26-A)



Les Honda sont plus souvent sur la route qu'à l'atelier.

GLI100 INTERSTATE



La Gold Wing GLI100 1980 de Honda. Seule Honda pouvait perfectionner la perfection.



Profitez de notre plan mise de côté sans intérêts



LANGLOIS & FRERE ENR.

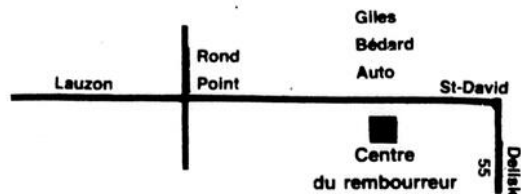
143 St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny 248-3276



NOUS AVONS DES IDÉES

MEUBLES DE DEMAIN ..... AUJOURD'HUI!

- Meubles modulaires
- Grand choix de matelas (mousse urethane)
- Tissu de toutes sortes
- Accessoires pour le rembourrage
- Estimation gratuite



CENTRE DU REMBOURREUR BDM INC.

55 Delisle Lévis

Coin Trans-Canada

833-7612



Gilles Lapointe  
président



Raymond Bernier  
président



Simon Lemieux  
vendeur



Edgard Landry  
président



Laurent Lord  
président



Raymond Laurendeau  
propriétaire

## Ces concessionnaires Dodge et Plymouth participants prennent trois engagements que ni GM, ni Ford, ni aucun fabricant étranger n'ont pris.

### Les engagements Chrysler

#### 1. La garantie de 30 jours / 1 600 km ou argent remis.

Si pour une raison ou pour une autre vous n'êtes pas entièrement satisfait de l'achat de votre voiture neuve Chrysler, Plymouth ou Dodge 1980, rapportez-la en bon état au concessionnaire participant avec vos titres de propriété dans les 30 jours ou 1 600 kilomètres, selon le premier cas. On vous remettra votre argent à l'exception des coûts d'assurance et de financement encourus. C'est aussi simple que ça.

#### 2. La première garantie de service gratuit pour l'entretien prévu.

Nous nous engageons à voir à l'entretien de votre voiture neuve ou camion neuf 1980, tel que spécifié et prévu dans le Manuel du propriétaire - changements d'huile, filtres, divers réglages - sans aucuns frais. Pour deux ans ou 40 000 kilomètres selon le premier cas. Les réparations ne sont pas incluses dans cette offre.

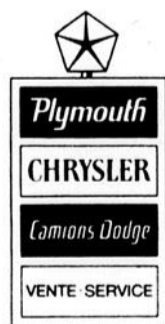
#### 3. Le premier engagement offrant les avantages gratuits d'un club automobile incluant le service routier d'urgence.

Lorsque vous achetez ou louez une voiture neuve ou un camion neuf 1980, vous devenez membre d'un club automobile pour deux ans sans frais. Sujet aux conditions d'adhésion du club, vous avez droit au service routier d'urgence, aux conseils et publications touristiques mondiales, à l'assurance contre les accidents corporels et autres avantages.

#### Une offre de \$50 pour faire une promenade d'essai, la preuve de notre confiance en l'ingénierie Chrysler.

Faites l'essai d'une voiture neuve Chrysler, Plymouth ou Dodge chez un concessionnaire participant. Achetez l'une de nos voitures ou l'un de nos camions dans les 30 jours ou une voiture ou un camion autorisés d'un de nos concurrents, nous vous paierons \$50. Il suffit de nous remettre le certificat d'une promenade d'essai avec la preuve d'achat. Obtenez tous les renseignements des concessionnaires Dodge et Plymouth.

Les engagements Chrysler sont valables seulement pour les véhicules spécifiés, destinés à un usage personnel.



**Lapointe  
Automobiles Inc.**  
St-Philémon,  
Cté Bellechasse  
469-2144

Votre vendeur de confiance  
**Raymond Bernier  
Auto Inc.**  
75 Boul. Taché Est  
Montmagny  
248-0170  
Location à long terme

**W. Fortin  
Auto Inc.**  
78, 9e Rue  
Ville de L'Islet  
247-3914

**Automobiles  
M. Bourgeault  
1978 Inc.**  
Route 132, La Pocatière  
856-1461

**Lord  
et Frères Ltée**  
Tourville  
Cté L'Islet  
359-2244

**Laurendeau  
et Fils Enr.**  
St-Roch des Aulnaies  
354-2342

# SCIENCE/nutrition

par Ginette Beaulieu (Service Hebdo-science)

## BEURRE 1, MARGARINE 1

Une lutte à finir: voilà qui caractérise bien le combat que se livrent les tenants du beurre et ceux de la margarine depuis dix ans. Cette querelle est d'ailleurs orchestrée par des intérêts très importants de part et d'autre, soit les producteurs de soya et les producteurs laitiers.

Jusqu'à récemment, la margarine bénéficiait d'une longueur d'avance sur le beurre, ayant été avantagée par le débat autour des acides gras saturés, lesquels étaient supposément reliés à certaines causes de mortalité. Ce débat était basé sur une forte tendance, fautive d'ailleurs, à assimiler le gras saturé au gras animal et le gras non-saturé au gras végétal. En effet, selon des études très sérieuses, le régime alimentaire du nord-américain comporte, depuis 50 ans, bien plus de gras saturés d'origine végétale que d'origine animale.

Ainsi, les huiles végétales brutes telles que les huiles de soya et de maïs contiennent environ 10% d'acides gras saturés mais, une fois raffinées et traitées, elles en renferment de 15% à 25%, selon qu'on les mette sur le marché sous forme d'huiles, de margarines ou de shortening. D'autre part, des données récentes apportées au dossier beurre-margarine risquent de faire tourner le vent en faveur du beurre, à plus ou moins brève échéance. En effet, selon certaines études, l'augmentation du nombre de certains cancers en Amérique du Nord (côlon, sein) serait probablement liée à l'augmentation de la consommation de graisses végétales hydrogénées; il existerait également une relation entre la consommation de ce type de graisses et les maladies cardio-vasculaires.

Actuellement, il s'avère que toutes les margarines produites en Amérique du Nord sont soumises à un processus d'hydrogénation, ceci afin de leur donner une consistance semblable au beurre et à empêcher un rancissement trop rapide. Cependant, le processus d'hydrogénation présente un problème de taille car il modifie la configuration chimique des molécules de graisses, les faisant passer d'une forme "cis" à une forme "trans". Ces acides gras "trans" perturberaient alors la fonction de la membrane cellulaire, rendant ce terrain particulièrement sensible au cancer notamment. En somme, les acides gras "trans" seraient plus dommageables que toutes les autres sortes de gras y compris le gras du beurre. Une étude menée par Agriculture Canada sur 124 marques de margarines révèle un pourcentage variant de 8% à 35% d'acides gras "trans" dans ces margarines que nous consommons régulièrement.

Compte tenu de l'état actuel des connaissances sur cette question, le beurre constitue peut-être le choix le moins risqué.

## La voix du peuple

# Le fédéralisme et le Canada

Dire oui à la question référendaire, c'est briser le lien fédéral donc, c'est briser le Canada. Pourquoi voulons-nous rester dans le Canada?

1- Raisons géographiques et économiques.

a) un vaste pays - le 2<sup>e</sup> plus vaste au monde après l'URSS - l'espace canadien fait l'envie de milliers de citoyens d'autres pays plus petits et plus restreints.  
b) un pays très riche dans tous les domaines.

- minerais: 1<sup>er</sup> rang mondial: argent-nickel-zinc-amiante-etc...

2<sup>e</sup> rang mondial: potasse-uranium-titane-gypse  
3<sup>e</sup> rang mondial: gaz naturel-platine-cobalt.  
Le Québec fournit 11% de la production minière canadienne.

- richesses naturelles: le Canada vient tout de suite après les USA et l'URSS

- richesses hydrauliques: rivières pour les plus grands complexes hydro-électriques au monde

- les plus longues côtes au monde puisque le Canada est baigné par trois océans.

- réserves d'eau douce les plus fortes au monde.

- plus grandes étendues d'eau douce au monde.

- richesses agricoles:

- ouest, grenier à blé du monde, fournit les 2/3 des revenus agricoles du Canada.

- large exportation de nos produits (Europe-Chine-URSS)

- Québec \* importe environ 50% de ses produits agricoles du reste du Canada

- grandes richesses forestières: le Canada est le 1<sup>er</sup> producteur de papier journal.

c) union économique

canadienne et niveau de vie:  
- le fédéralisme est la forme la plus poussée d'union économique.

- le gouvernement fédéral est un investisseur considérable avec un impact économique très important par ses multiples services.

- les règles du jeu du fédéralisme canadien permettent une somme considérable d'activités économiques communes, d'échanges manufacturiers et financiers, capitaux, etc...

le fédéralisme est un système d'entraide et de production entre les régions et les provinces: protection contre la concurrence extérieure de nos industries qui trouvent un vaste marché d'écoulement à l'intérieur du Canada (ex: industries du meuble, du vêtement etc...) protection de l'alimentation énergétique (ex: pétrole), réciprocité entre les provinces; le Québec dépend plus du marché canadien pour écouler ses produits industriels que le reste du Canada. Dire oui à la question référendaire et l'ensemble de ces avantages tombent à plus ou moins long terme.

- interdépendance des régions:

- par la diversité des productions locales

- par l'entraide quand l'une des provinces ou régions a des difficultés amoindrit les disparités régionales

- un système de transports

développé et bien structuré:  
- Voie maritime - C/N - Air Canada - pipe-line

- système financier enviable:

- avec comme résultat un très haut niveau de vie.

Dire oui au référendum et ce serait la perte de la plupart de ces avantages économiques en se coupant du lien fédéral et du Canada.

2- Raisons politiques de rester dans le Canada:

a) l'essor économique, social, politique et culturel du Québec dépend du lien fédéral maintenant et demain comme depuis plus de 100 ans.

b) nous avons une histoire commune avec le Canada.

c) Le Canada sans le Québec n'existera plus à moyen et long terme.

d) Le Canada seul assure une protection culturelle à la fois aux canadiens français et aux canadiens anglais contre l'impérialisme culturel américain.

e) Rester dans le Canada permet une stabilité politique qui profite sur le plan économique et social; l'union fait la force.

f) Le Canada permet l'existence du pluralisme culturel laissant une large autonomie aux différentes cultures et ethnies habitant dans un même pays; équilibre entre valeurs d'unité et de diversité.

g) plus grand pouvoir politique du Québec au sein de la fédération canadienne

qu'en étant dehors à cause des marchandages, alliances possibles entre provinces, marchandages avec le fédéral; le "bargaining power" du Québec est plus grand maintenant que si nous étions séparés car ici notre influence baisserait de beaucoup.

j) un système de contre-poids fédéral - provinces empêche les abus ou les corrige dans la plupart des décisions.

k) un pays reconnu sur la scène internationale:

- 4<sup>e</sup> rang parmi les grandes nations commerciales.

- rôle international de premier plan: l'ONU - l'ACDI etc...

h) égalité des chances au niveau économique ou social, mêmes services partout au Canada. (ex: mêmes soins médicaux à Québec, Calgary ou Montréal)

i) une liberté plus grande qui fait l'envie de millions de citoyens partout dans le monde, même chez nos voisins du sud: libertés religieuses, politiques, syndicales, sociales, protection contre la discrimination, etc... C'est pourquoi le Canada a tant accueilli d'immigrants depuis 100 ans.

En conclusion, le Canada, un pays aimé, respecté avec une place enviable à tous les points de vue.

Alain Bernier  
Montmagny.

## La voix du peuple

(Suite de la page 24-A)

appareil de télévision. Ces calomnies sont odieuses. Il y a un dicton qui dit: encourageons un Vilain pour qu'il vous crache dans la main".

J'ai ici une liste en main de banques anglo-canadiennes et de nos deux banques canadienne-françaises. Ces deux dernières ont souscrit \$75,000. pour le non. C'est vous, Canadiens-Français qui les avez enrichies. Cela prend des renégats pour

vous remercier de la sorte. C'est écoeurant, le mot n'est pas trop fort. Mais n'oublions pas de féliciter les administrateurs des Caisses Populaires Desjardins de ne pas avoir voulu entrer dans cette galère. Ils méritent notre admiration et nos encouragements. Eux, ce ne sont pas des renégats.

J'en dirai plus en détail plus tard sur les journaux. En terminant, Mesdames, Messieurs, vengeons par un Oui au référendum les Patriotes de 1837-38 qui sont morts pour nos libertés.

François Marcellin  
Bernier  
ex-maire  
Ile-aux-Grues.



Montre - la ta forme!


**PARTICIPATION**  
Le mouvement canadien du bien-être physique

### REPRÉSENTANT (E) DEMANDÉ (E)

Spécialiste distributeur de produits de nettoyage et équipement industriel recherche personne dynamique. Excellente rémunération et bénéfices marginaux. Téléphonnez à:

## 1-418-651-9830

### MESSE ANNIVERSAIRE



Une messe anniversaire sera chantée en l'église St-Omer samedi le 5 avril à 20.00 hres. pour Mme Cyprien Pelletier de St-Omer.

## ERRATUM

Fieri Facias de Terris  
CANADA - Province de QUEBEC  
Cour Provinciale - District de MONTMAGNY  
No: 300-02-000245-79  
COMMISSION SCOLAIRE L'ISLET-SUD,  
Demanderesse,  
-vp-  
MARCEL DUBE, Ste-Perpétue, comté de L'Islet.  
Défendeur.

Dans l'avis de vente paru dans l'édition du 26 mars dernier, et concernant "la moitié nord-est du lot numéro dix-neuf (19) du cadastre officiel du rang SEPT (7), canton Garneau, comté L'Islet, avec bâtisses et dépendances", la date fixée pour la vente aurait dû se lire comme suit: "le SEPTIEME jour de MAI 1980, à DIX heures".

Le shérif adjoint  
GEMMA NICOLE

## ASSISTANT-CONTROLEUR

Manufacturier de véhicules récréatifs et de modules utilitaires relocalisables et déjà bien établi dans ces marchés, Industries L'Islet Inc. procède actuellement à la réalisation d'une nouvelle étape de son programme d'expansion et de diversification. Pour compléter son équipe, la compagnie requiert maintenant les services d'un assistant-contrôleur. En plus d'assister le contrôleur dans ses fonctions, le titulaire aura, en particulier, l'entière responsabilité de l'application des politiques de crédit de l'entreprise. Le candidat recherché est parfaitement bilingue et possède une formation universitaire en administration de préférence en comptabilité. Une expérience dans le domaine du crédit serait un atout. L'ensemble du traitement sera excellent et inclura un régime complet de bénéfices sociaux. Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

**Richard Beaulieu**  
Directeur du personnel  
INDUSTRIES L'ISLET INC.  
33, 51<sup>ème</sup> Rue  
C.P. 158  
L'Isletville, P.Q.  
G0R 2C0  
TéL.: 418-247-3933.



# Avis divers - Avis divers - Avis divers



COMMISSION SCOLAIRE  
DE  
MONTMAGNY

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE SCOLAIRE  
DE MONTMAGNY

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné à toutes les personnes qui ont qualité d'électeur dans le territoire de la Commission scolaire de Montmagny, que la liste des électeurs de chacun des quartiers suivants:

- Quartier No. 3: de la Municipalité de St-Pierre
- Quartier No. 5: de la Ville de Montmagny
- Quartier No. 12: des Municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire, Ste-Euphémie, St-Philémon
- Quartier No. 13: de la Municipalité de St-Paul
- Quartier No. 14: de la Municipalité de Ste-Apolline
- Quartier No. 17: de la Municipalité de St-Just-de-Bretenières

est déposée au bureau de la Commission scolaire de Montmagny, sis à 157, rue St-Louis, Montmagny, P.Q.

Dans les quinze (15) jours suivants le présent avis, quiconque croit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste électorale, peut déposer, par écrit, à ce sujet, une demande en radiation ou en inscription, au président des élections, à 157, rue St-Louis, Montmagny, P.Q. G5V-1N5.

Donné à Montmagny, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de mars 1980.  
Le président d'élection,  
Roland Gaumond

Province de Québec  
Municipalité scolaire L'Islet-Sud

## AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité est, par le présent, donné par le soussigné, directeur général, de la susdite municipalité que la liste des électeurs de chacun des quartiers suivants:

- Quartier No 1 : St-Pamphile
- Quartier No 3 : St-Pamphile
- Quartier No 7 : Tourville
- Quartier No 8 : St-Adalbert

est déposée au bureau de la Commission Scolaire L'Islet-Sud, à l'école St-Joseph de St-Pamphile, à compter de jeudi, le 3 avril 1980.

Dans les quinze jours suivants le jour du dépôt, quiconque croit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste électorale peut déposer à ce sujet une demande écrite en inscription ou en radiation au bureau de la Commission Scolaire.

Donné à St-Pamphile, ce 28<sup>e</sup> jour de mars 1980.  
Claude Ouellet,  
président d'élection

PROVINCE DE QUEBEC  
CITE DE MONTMAGNY

## AVIS AUX CONTRIBUTUABLES

Afin de faciliter le paiement de votre compte de taxes, veuillez noter qu'il serait bien IMPORTANT d'apporter votre facture.

Il est à noter qu'il n'y a AUCUN escompte accordé pour le paiement des taxes cette année et que l'intérêt, au taux de un et quart pour cent (1 1/4%) par mois sera chargé sur tout compte de taxe reçu à l'Hôtel de Ville à compter du 28 avril 1980.

Les heures de bureau sont de 8:30 heures a.m. à 4:00 heures p.m.

Pour vous accommoder, le bureau sera ouvert le vendredi soir, de 7:00 heures à 8:30 heures p.m., aux dates suivantes:

- 11 avril 1980
- 18 avril 1980
- 25 avril 1980

LA CITE DE MONTMAGNY  
Armand Nicole, trésorier.



Commission  
scolaire de  
La Pocatière

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE LA POCATIERE

## AVIS PUBLIC

est, par la présente, donné à toutes les personnes qui ont qualité d'électeurs dans le territoire de la Commission Scolaire de La Pocatière en vertu de l'article 99 de la loi de l'Instruction Publique, que la liste des électeurs de chacun des quartiers suivants:

- Quartier no 1  
Municipalité civile de Rivière-Ouelle comprenant: toute la municipalité.
- Quartier no 2  
Municipalité civile de St-Pacôme comprenant: toute la municipalité.
- Quartier no 8  
Partie de la municipalité civile de La Pocatière incluant:  
- 4<sup>e</sup> avenue sud, Lafontaine, 5<sup>e</sup> avenue, 6<sup>e</sup> avenue, 7<sup>e</sup> avenue, 8<sup>e</sup> avenue, 9<sup>e</sup> avenue, 10<sup>e</sup> avenue, 11<sup>e</sup> avenue, 12<sup>e</sup> avenue, 1<sup>ère</sup> rue est, 2<sup>e</sup> rue, 3<sup>e</sup> rue, 4<sup>e</sup> rue, 5<sup>e</sup> rue ouest.

- Borné: à l'ouest, par le côté est de la 1<sup>ère</sup> rue, de la 4<sup>e</sup> avenue à la 12<sup>e</sup> avenue; à l'est, par le côté ouest de la 5<sup>e</sup> rue, de la 4<sup>e</sup> avenue à la 12<sup>e</sup> avenue; au nord, par le côté sud de la 4<sup>e</sup> avenue, de la 1<sup>ère</sup> rue à la 5<sup>e</sup> rue; au sud, par la 12<sup>e</sup> avenue, de la 1<sup>ère</sup> rue à la 5<sup>e</sup> rue. De ce quartier sera exclu les électeurs résidant au Couvent.

est déposée au bureau de la Commission Scolaire de La Pocatière.

Dans les quinze (15) jours suivant l'avis de dépôt de la liste, quiconque croit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste peut déposer à ce sujet une demande écrite en inscription ou en radiation au bureau de la commission scolaire, 801, 6<sup>e</sup> avenue, La Pocatière.

Vous trouverez les formulaires d'inscription ou de radiation au bureau de la Commission Scolaire de La Pocatière.

Donné à La Pocatière,  
ce 28<sup>ème</sup> jour de mars 1980.

Raymond Caron  
Directeur général.

PROVINCE DE QUEBEC  
CORPORATION MUNICIPALE  
DE VILLE DE LA POCATIERE  
COMTE DE KAMOURASKA

## AVIS PUBLIC

A TOUTES LES PERSONNES QUI SONT INSCRITES COMME PROPRIETAIRES AU ROLE D'EVALUATION A L'EGARD D'UN IMMEUBLE COMPRIS DANS LES ZONES : Vc22; Vc20; Cc10; Ra13; Ca48; Rb4; Rc2; Vc11; Ra14; Ra90; bornées respectivement comme suit:

Vc22 - Nord-Est : Zone Ra90  
Sud-Est : Rivière St-Jean  
Sud-Ouest : Rivière St-Jean  
Nord-Ouest : Zone Ra90

Vc20 - Nord-Est : Zone Vc21  
Sud-Est : Rivière St-Jean  
Sud-Ouest : Rivière St-Jean et zone Ra90  
Nord-Ouest : Zone Ra77 et Ra78

Cc10 - Nord-Est : Zone Na8  
Sud-Est : Limite municipale  
Sud-Ouest : Lot 146  
Nord-Ouest : Rivière St-Jean

Ra13 - Nord-Est : Limite municipale  
Sud-Est : Limite municipale ( Ave de la Gare )  
Sud-Ouest : Zone Ca48  
Nord-Ouest : Na8

Ca48 - Nord-Est : Zone Ra13  
Sud-Est : Limite municipale ( avenue de la Gare )  
Sud-Ouest : 1<sup>ère</sup> rue et rivière St-Jean  
Nord-Ouest : Zone Na8 et rivière St-Jean

Rb4 - Nord-Est : Zone Rc2 et rivière St-Jean  
Sud-Est : Rivière St-Jean  
Sud-Ouest : 1<sup>ère</sup> rue  
Nord-Ouest : 13<sup>ème</sup> avenue ouest

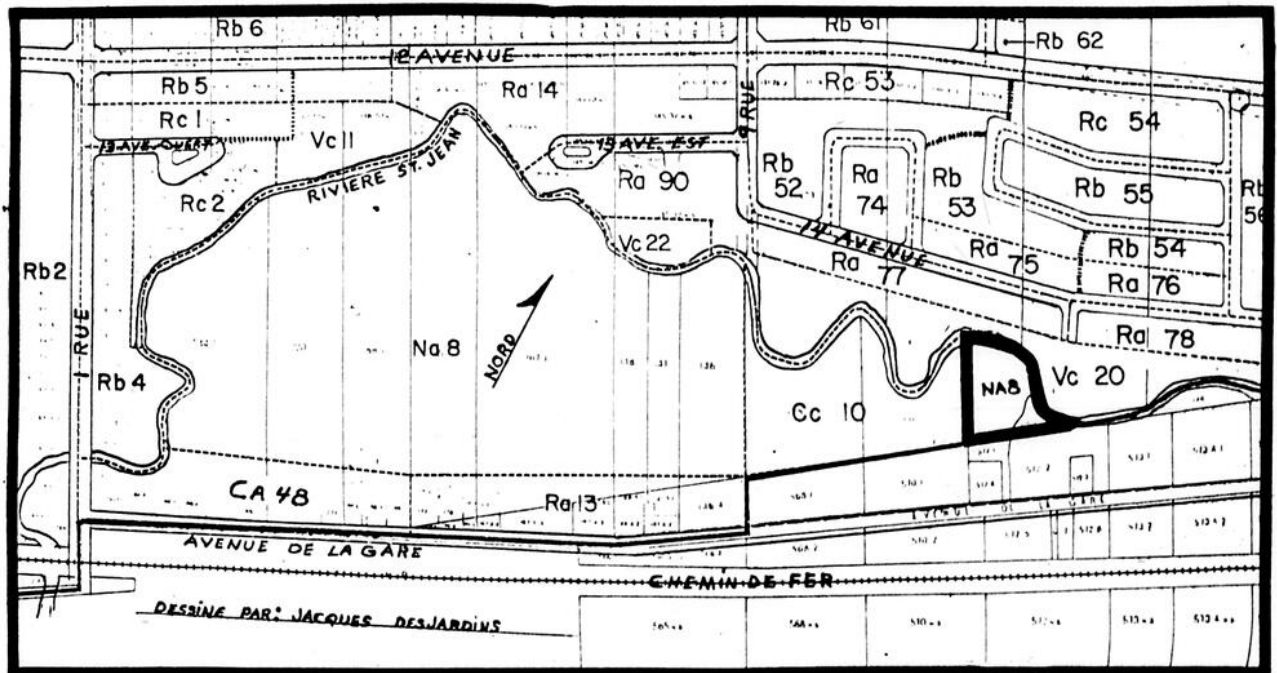
Rc2 - Nord-Est : Zone Vc11 et rivière St-Jean  
Sud-Est : Rivière St-Jean  
Sud-Ouest : Zone Rb4  
Nord-Ouest : 13<sup>ème</sup> avenue ouest et zone Rc1

Vc11 - Nord-Est : Rivière St-Jean  
Sud-Est : Rivière St-Jean  
Sud-Ouest : Zone Rc1 et Rc2  
Nord-Ouest : Zone Rb5 et Ra14

Ra14 - Nord-Est : 9<sup>ème</sup> rue  
Sud-Est : 13<sup>ème</sup> avenue est et rivière St-Jean;  
Ra90; Vc11  
Sud-Ouest : Rb5  
Nord-Ouest : 12<sup>ème</sup> avenue

Ra90 - Nord-Est : 9<sup>ème</sup> rue et zone Ra77 et Vc20  
Sud-Est : Zone Vc22 et rivière St-Jean  
Sud-Ouest : Zone Vc22 et rivière St-Jean  
Nord-Ouest : Zone Ra14 et 13<sup>ème</sup> avenue Est.

Les dites zones étant contigues à la zone Cc10.



AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la corporation municipale de la Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE le Conseil de cette corporation a adopté le 25<sup>ème</sup> jour du mois de mars 1980, le règlement numéro 4-80... modifiant le règlement numéro 2-74, concernant le zonage, soit plus particulièrement en agrandissant la zone Cc10 aux dépens de la zone Na8, de façon à y inclure les lots numéros 125-1 et 125-2

QUE vous êtes habiles à voter, sur présentation au soussigné dans les cinq (5) jours de la date de publication du présent avis public, d'une requête signée par au moins douze d'entre vous, ou par la majorité d'entre vous, si le nombre de propriétaires dans une zone est inférieure à vingt-quatre (24).

QUE les propriétaires qui se seront ainsi prévalus de leur droit par voie de requête tel qu'exposé au paragraphe précédent, seront habiles à voter sur ledit règlement et à demander, par voie de procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398e de la Loi des Cités et Villes du Québec, que ledit règlement no 4-80, fasse l'objet d'un scrutin secret.

DONNE A VILLE DE LA POCATIERE CE 28<sup>ème</sup> JOUR DU MOIS DE MARS 1980.

M. CLAUDE CRETE, greffier

# Les PETITES ANNONCES

MONTMAGNY  
248-0415  
LA POCATIERE  
856-1514

## TARIF DES PETITES ANNONCES

- Pour 15 mots: \$2.50
- Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot
- Première parution: Minimum \$2.50
- Parution suivante: moins \$0.25

### A VENDRE

PROPRIETAIRES D'ERABLIERES, doublez vos revenus avec Naturalflow. Essayez les nouveaux tuyaux bleus empêchant les bactéries, garantie pour 10 ans. Aussi nous avons la capsule Floomore. MOTEUR DIESEL neuf de 8 H.P. à 65 H.P. Tél. 359-2787.

24-5-JNO  
St-Philémon BELLE PROPRIETE, 3 ans, style Canadien, 3 côté pierre. Daniel Côté 883-3076. Montréal Trust Courtier 837-8836.

2-4-1fs  
SET DE CUISINE antique comprenant 7 chaises, 1 bahut, 1 table. Patin pour homme Bower 11. A l'état de neuf. Tél.: 248-6129.

2-4-1fs  
Pourquoi ne pas donner un petit lapin vivant à votre enfant pour Pâques. Ceci l'amusera très bien. Tél.: 248-6846.

2-4-1fs  
TENTE-ROULOTTE Bon-Air, 1977, 6 places, toit rigide, poêle, glacière, roue de secours, rideaux, très très propre. Prix raisonnable. Tél.: 598-3731 heure des repas.

2-4-1fs  
DATSUN 74 familiale automatique en bon état. Vente cause: 2 autos. Prix à discuter. Tél.: 598-3731 heure des repas.

2-4-1fs  
SET DE CUISINE Coloniale comprenant table ovale et 4 chaises, 1 an d'usage. Tél.: 248-5912 après 5 hres.

2-4-1fs  
Siège pour bébé, 3 positions. 1 enregistreuse, 4 tracs, de marque Abai. Vêtement pour dame de 7 à 14 ans. Très propre. Tél.: 246-5000.

2-4-1fs  
SCIE à chaîne Homelite XL, état neuf. Tél.: 246-5360.

2-4-1fs  
St-Raphaël, Style Canadien neuf terrain boisé, endroit tranquille. Pas cher. Daniel Côté 883-3076. Montréal Trust-Courtier 837-8836.

2-4-1fs  
DODGE 1975, modèle Cordoba, sièges bacquets, transmission au plancher, 39,000 milles. Véritable millage. Tél.: 248-1802.

2-4-1fs  
HONDA A.T.C. 110, 1979. 247-5503.

2-4-1fs  
Armagh MAISON style Canadien, grand terrain, très propre, aubaine. Daniel Côté, 883-3076 Montréal Trust-Courtier 837-8836.

2-4-1fs  
2 ANNEXES à l'huile et 2 réservoirs 100 et 200 gallons, peu usagé. 247-5577.

2-4-1fs  
Armagh, FERME 200 acres bonne maison, grange. Très propre, 1,000 cordes de bois, bien située. Daniel Côté 883-3076 Montréal Trust-Courtier 837-8836.

2-4-1fs  
LIT en fer 3/4 avec tête, pied, sommier. Prix à discuter. 248-0758.

2-4-1fs  
Directement du propriétaire, prix d'aubaine MAISON 40 X 28 style Canadien, 82 ave Couture, Montmagny. 248-5602. Urgent de vendre. Transfert.

2-4-1fs  
Aubaine, FORD LTD, 1976, bonne condition, cause de vente, 2e auto. Pour information 598-6408.

20-2-JNO  
MAISON MOBILE Commodore 1977, 68' X 14', très propre. Tél.: 259-7836.

MAISON MOBILE de 14 X 62 pieds, 1974, en très bon état. 356-5432.

19-3-3fs  
MOTEUR à l'état de neuf 350 L.T.I., 375 pouces cubes. Prix à discuter. Tél.: 356-5432.

19-3-3fs  
AMEUBLEMENT de 4 appartements, comprenant salon, 2 chambres à coucher, cuisine, cause départ. Tél.: 259-7598.

19-3-3fs  
PALETTES à tige d'érable fait à la main en bois de chêne aussi porte-revue. Tél.: 884-3107.

19-3-3fs  
L'Islet-sur-Mer, MAISON avec revenu, deux logements, rentable, 8 1/2 pièces pour le propriétaire. S'adresser à 1-837-7426.

19-3-4fs  
MAISON MOBILE P.M.C. 1974, 14 X 44, chauffage électrique, meublée, avec foyer, idéale pour couple ou chalet. Appeler le soir, 856-2348.

19-3-4fs  
PONTIAC Trans-Am 1977, 400, 4 barils, 34,000 milles. Tout équipé. Tél.: 244-3829.

19-3-4fs  
MOTO-NEIGE Artic 4, 1976, état neuf, chenille neuf, casque motoneige, toile. Tél.: 247-5419 ou 247-3576.

26-3-2fs  
CONTROLEUR automatique Cholette à l'état neuf. \$205.00. Tél.: 598-3907.

26-3-2fs  
JEEP C.J.7, 1976, automatique, 28,000 milles. Tél. le soir 248-5861 le jour 248-7166.

26-3-2fs  
St-Lazare, MAISON-MOBILE très luxueuse, état neuf. Daniel Côté 883-3076 Montréal Trust-Courtier 837-8836.

2-4-1fs  
10 TABLES de restaurant en bois, très très propre, le tout à prix raisonnable. Tél.: 248-0100.

2-4-1fs  
FOYER AU BOIS de marque Selbirk pouvant s'encastrer très propre presque à l'état neuf. Tél.: 248-3408.

2-4-1fs  
TABLE DE BILLARD en bon état. Prix \$300.00. Chasse-neige en très bonne condition. Prix \$300.00. Tél.: 248-0191.

2-4-1fs  
Pourquoi ne pas donner un petit lapin vivant à votre enfant pour Pâques. Ceci l'amusera très bien. Tél.: 248-6846.

2-4-1fs  
Bellechasse EPICERIE, boucherie, très bon chiffre d'affaires. Daniel Côté 883-3076 Montréal Trust-Courtier 837-8836.

2-4-1fs  
CAROSSE transformable état de neuf, lit d'auto, siège de bébé, table à langer, plat chauffant, 2 lampes de salon: 1 suspension, 1 de table style Provincial Français. Tél.: 248-0894.

2-4-2fs  
MAISON 8 pièces, rue St-Jacques, Montmagny. Appeler après 17 hres 248-2411.

2-4-2fs  
ROBE DE mariée blanche avec voile, grandeur 9-10 ans \$80.00. Tél.: 469-3456.

16-1-JNO  
ROBE de mariée à vendre grandeur 9 ans, avec chapeau. Tél.: 469-3266 après 5h30.

12-9-JNO  
A vendre ou à louer UNIS FAMILIALES, jumelées à Cap St-Ignace. Tél.: le jour 246-5379, le soir 247-5112.

SERINS CHANTEURS: MOTEUR 3 forces, \$250. FAISANS et PERDRIX empailés. Tél.: 856-4161.

19-3-5fs  
MAISON rénoverée 2e étages, Village St-François. Entrée en asphalte. Tél.: 259-7252.

19-3-6fs  
BLAZER 4 X 4, à vendre 1979, tout équipé, 7,000 km. Seulement \$7,800.00. Raison de vente: Départ. Tél.: 856-4838.

26-3-2fs  
MANTEAU en rat musqué, collet et manches en renard norvégien. Grandeur 14-16 ans à l'état de neuf. Tél.: 248-0751.

26-3-2fs  
CAMARO 78, 35,000 km rouge. Radio AM-FM Stéréo, très propre. Prix à discuter. Cause de la vente (Travail). Jour 248-7419. Soir 151 du Manoir Est, Cap St-Ignace.

26-3-2fs  
FORD Grenada 1976, 302 P.C., 32,000 milles, cause 2e voiture. Prix \$2,200.00. Après 5 hres. Tél.: 248-7227.

26-3-2fs  
MAISON-MOBILE 14 X 62, pas de passage, 1975, Bendix. Tél.: 248-6090.

26-3-2fs  
MONTE-CARLO, 1974, 350, 4 barils, 54,000 milles. Bien équipé. A l'état de neuf. Tél.: 248-2928.

26-3-2fs  
DODGE Charger, édition spéciale, 1976, peinture neuve, mécanique en bon état, prix à discuter. Tél.: 248-0281 ou 248-5519.

26-3-2fs  
MAISON neuve de 24 X 38.8, située à 201 Ave Côte-Sud. Cause départ. Tél.: 248-7331.

MAISON à vendre à St-Pamphile, 7.4 mètres X 12.9 mètres, centre-ville. Terrain 12.9 mètres X 22.7 mètres. S'adresser à 359-2210.

26-3-2fs  
VOLKSWAGEN 1973 en très bon état. S'adresser à 359-2210.

26-3-2fs  
FORD Station Wagon, 1977, 37,000 milles. Inf.: Tél.: 247-5322.

2-4-2fs  
TRACTEUR Massey Ferguson 35, à gaz 1964, très propre avec souffleur. Bécheuse Mastercraft 8 forces a servi 1 an. 248-4745.

2-4-2fs  
2 CHASSIS canadiens neufs en cèdre, 1 auvent, hauteur 30 po. largeur 37 po. Valeur \$130.00. Laisser à \$95.00 chacun. Après 5 hres 246-5789.

2-4-2fs  
CHEVROLET Impala Custom 1975, 350, accepterais échange. Tél.: 248-2328 après 7 hres P.M.

5-3-JNO  
Pour ta 80 c'est le temps. Viens voir. Les roulettes légères en fibre de verre sont arrivées. Dodge Van fini campeur neuf à prix exceptionnel. Chez Ernest Thibault, St-Cyrille de L'Islet. 247-3872 ou 247-5186.

26-3-2fs  
2 TIMBERJACK modèle 230, mécanique A-1. 2 SET DE CHAINES. 1 PICK-UP Chevrolet 1977, 32,000 milles. 4 SCIES A CHAINE plus OUTILS de valeur de \$1,000. pour le prix incroyable de \$25,000. A discuter avec acheteur sérieux. Tél.: 852-2650.

26-3-2fs  
SLEIGH pour ski-doo pouvant servir pour sortir du bois. Tél.: 247-5521.

CAMION Chevrolet Custom de luxe 1977, 350. 259-2438.

26-3-2fs  
TOYOTA Land Cruiser 4 X 4, 35,000 milles, très bon ordre, très belle peinture. Echange possible. Tél.: 246-5866 ou 246-5832.

26-3-2fs  
CHEVROLET Blazer 4 X 4 1975 très bonne condition. Prix à discuter. Tél.: 466-2974.

26-3-2fs  
BOIS franc mêlé 2 1/2 pieds pour cabane à sucre, \$15.00 la corde. Tél.: 598-6786 heures des repas.

26-3-2fs  
CHRYSLER Le Baron, 2 portes, 1978, bleu pâle avec plusieurs options. Tél.: 248-0229 après 5 hres.

GRANGE à vendre, grandeur 45 X 70 avec toit et complètement refait à neuf recouvert de tôle neuve pour être démolie. Pour information Armagh 466-2806.

2-4-2fs  
ROULOTTE P.M.C. Rally 17, équipement complet. Parfaite état. Tél.: 247-3161.

2-4-2fs  
PONTIAC Parisienne Brougham 1976, 2 portes, sièges 50/50, vitres électriques, ouvre-valise électrique. 44,000 milles. Prix \$3,100.00. 248-2024.

2-4-2fs  
ROULOTTE Bellevue de luxe 1973 18 1/2 pieds, roues tandem, pas servi 3 ans. En parfaite condition. Tél.: 598-3610.

PROVINCE DE QUEBEC  
CORPORATION MUNICIPALE  
DE VILLE DE LA POCATIERE  
COMTE DE KAMOURASKA

### AVIS PUBLIC

DES DATES DE CONSULTATION DES PERSONNES HABLES A VOTER QUI SERONT TENUES LES 16 ET 17 IEME JOUR DE AVRIL 1980. REGLEMENT NUMERO 5-80

## AVIS PUBLIC

A TOUTES LES PERSONNES INSCRITES SUR LE ROLE D'EVALUATION EN VIGUEUR LE 25 IEME JOUR DU MOIS DE MARS 1980, COMME PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES ET, S'IL S'AGIT DE PERSONNES PHYSIQUES, S'ILS SONT MAJEURES ET POSSEDENT LA CITOYENNETE CANADIENNE:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, par le soussigné, CLAUDE CRÉTE, greffier de la corporation municipale de Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE lors d'une séance du conseil, tenue le 25...ième jour du mois de mars 1980, le conseil de Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 5-80, intitulé "Règlement visant à modifier le règlement numéro 4-74, concernant le lotissement, de façon à annuler et remplacer les articles suivants contenus dans le règlement de lotissement no 4-74, savoir les articles 16.5.23 et 16.5.25, tous deux relatifs au lotissement "cession de terrains pour parcs et terrains de jeux".

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date de l'adoption dudit règlement, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3, de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes du Québec, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, pourront demander que le règlement no 5-80 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de ladite loi.

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398A à 398D de la LOI DES CITES ET VILLES DU QUEBEC et aux fins de laquelle les personnes habiles à voter sur ledit règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de 9 heures à 19 heures, les 16 et 17... avril... 1980, au bureau de la ville, situé à 412, 9ième rue, Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 5-80, fasse l'objet d'un scrutin secret est de cent huit (108) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter peut consulter le règlement numéro 5-80, au bureau de la ville aux heures ordinaires et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 17...ième jour de... avril... 1980, dans la Salle réservée aux séances du conseil située à Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska, à 7h05 du soir.

DONNE A VILLE DE LA POCATIERE CE 28...IEME JOUR DU MOIS DE MARS... 1980.

CLAUDE CRÉTE, greffier

## COMMISSION DE CONTROLE

### DES PERMIS D'ALCOOL



## DU QUEBEC AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

NOM ADRESSE CATEGORIE

Québec, le 21 mars 1980.

#### COMTÉ DE BELLECHASSE

SAMSON, Jean-Paul (Lac St-Michel) Club  
pour le bénéfice de: St-Raphaël  
Club Sportif du Lac (paroisse)  
aux-Canards Inc.

#### COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET

VACHON, Mme Hôtel de Bretenières Autorisation de la  
Lucille B. 11, Rue Principale danse dans (1)  
(Daaquam) St-Juste Bar existant  
de-Bretenières (s.d.) (dans Hôtel)

#### COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET

COULOMBE, Paul 92 Rue St-Thomas Autorisation de la  
Montmagny (Cité) danse et spectacles  
et augmentation de  
la capacité dans  
(1) Bar existant  
(Annulation (1)  
Restaurant existant)

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:  
**SECRETARE GENERAL**  
Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué. G1K 7A6

CHEVELLE Malibu 76, automatique, power brake, power steering, 4 portes, prix d'aubaine. Tél.: 247-3657.

26-3-3fs

LIT de 29", lit de 48", set de cuisine Colonial avec vaisselier, \$500.00. Set de cuisine, \$50.00. Tél.: 248-2790.

26-3-3fs

HONDA 750, 1974, avec fairing et protège jambes seulement 1 an d'usage. Prix \$1300.00. Tél.: 598-6668.

26-3-4fs

MANTEAU de cuir 11-12 ans, brun. Canadienne 11-12 ans couleur Chameau. Tél.: 246-5014.

26-3-4fs

MAISON 26 X 40 située à 62 Ave Couture, Mty. Cause: Transfert. Tél.: 248-0529.

26-3-2fs

PLYMOUTH Gorand Fury 1975, prix discuter. Tél.: 248-3894.

2-4-2fs

MOTOCYCLETTTE Honda 1978, CX500, 7,946 km. Tél.: 248-5827 ou 248-3491.

2-4-2fs

Liquidation des TISSUS à la verge ou à la livre. Le kiosque d'artisanat est toujours ouvert. Mme Bertrand Gamache 246-5220.

27-2-6fs

Du propriétaire MAISON avec logement, garage et piscine. 248-0866 ou 248-3344.

27-2-JNO

JIMMY 1976, 2 X 4, 37,000 milles, V-8, automatique, servo freins, servo direction, refroidisseur de transmission, 1 hitch, prix \$3,500.00. Tél.: Le jour 248-3553. Le soir 248-7232. Demandez Dominique.

26-3-4fs

MAISON 30 X 40, 6 pièces, avec sous-sol fini, située village St-Eugène. Entrée asphaltée. Tél.: 247-3034.

26-3-5fs

BICYCLE 10 vitesses "Velo Sport" blanc en bon état. Pour informations 248-2459.

2-4-2fs

GAZ-BAR possédant 3 pompes à Montmagny, rte 283. Tél.: 248-2743.

2-4-2fs

MOTO Kawasaki 79 neuve, à vendre. Tél.: 248-0434 bureau. 248-0130 résidence.

2-4-2fs

CUISINIÈRE électrique usagée, très bon prix. Divers articles de bébé: parc, table à langer, chaise haute, marchette, etc. Tél.: 247-3051.

2-4-JNO

DATSUN F-10, 1977, traction avant. Tél.: 248-3213 demandez Denis avant 5 hres.

2-4-4fs

4 CHASSIS 36 3/4" X 57", 6 vitres, 1 grand châssis 80 1/4" X 64". 1 porte 38 3/4" X 80 1/2" avec cadre. Tél.: 884-3507.

2-4-2fs

2 FOURNAISES à l'huile, Flamidor 117 milles B.T.V. à vendre. Tél.: 248-1699.

2-4-2fs

MAISON-MOBILE 14' X 56' avec terrain 90' X 100', garage, véranda, cabanon, tapis, rideaux, 7,000.00 Tél.: 884-2661.

2-4-3fs

MAISON à vendre, située à 221 rue Desilets, secteur du quai. Tél.: 248-1888.

2-4-3fs

POELE combiné à l'huile Bélanger, tout offre raisonnable- acceptée. 246-5319.

2-4-3fs

TENTE-ROULOTTE Bellevue, D.L.G. de luxe, 3 mois d'usage. Après 5 hres 248-7334.

2-4-3fs

ROULOTTE Unik 28 pieds 1977, à l'état de neuf, toute équipée avec auvent à rouleau. Tél.: 598-6230.

2-4-4fs

Bonne occasion, MAISON, cuisine d'été, grange, garage, emplacement 300' X 200'. Rg du Lac St-Magloire. 257-4932.

12-3-4fs

MAISON à vendre ave Ladurantaye, à Montmagny, pour visiter sur rendez-vous, tél.: 246-5483.

12-3-4fs

ECONOLINE de marque Chevrolet 1976, 58,000 milles, moteur 350, 4 barils, intérieur fini, radio AM, stéréo-tape, C.B. n'a jamais sorti l'hiver. Tél.: 248-0514. Entre 12h. et 1h. ou après 5 hres le soir.

12-3-4fs

ROULOTTE Holiday 1977, 27 pieds avec auvent et cuisinette de 15 pieds. Tél.: 248-3115 après 6 hres.

12-5-4fs

T.V. noir et blanc 12 pouces, 1 coffre de cèdre colonial, 1 bicycle John Deere 5 vitesses, 1 chapeau et 1 collet de renard jaune, 1 table coloniale pour télévision. Le tout à l'état de neuf. 2 poussettes, 1 marchette pour bébé. Tél.: 248-3059.

12-5-4fs

PLANS de maisons, dessiné ou fait sur mesure pour vous à un prix défiant toute compétition. Tél.: 248-1055 ou 248-1457.

12-5-4fs

APPAREIL de conditionnement physique. Bicycle motorisé. Tél.: 248-2130.

2-4-4fs

PNEUS usagés de toutes sortes et de toute grandeur. 244-3764.

2-4-4fs

MAISON-MOBILE Deauville 1976, 14' X 70' avec foyer et remise. Tél.: 248-6832. Le jour.

2-4-4fs

HARLEY Davidson Sporter XLH 1977, 1,000 cc. 21,000 milles en très bonne condition, nombreuses pièces neuves. Tél. Travail 248-3931, soir 248-5508, 248-2521 (Gilbert).

2-4-4fs

ROULOTTE de voyage Dauphine, 1974, 23 pieds, toute équipée. Tél.: Le soir 248-5762.

2-4-4fs

BUNGALOW 26 X 42 façade en pierre, porte-patio, sous-sol fini, foyer, terrain paysagé, cabanon. Tél.: 248-5750.

2-4-4fs

MOTO Can-Am 1977, 125, Kualifier comme neuve, seulement 350 milles. A vendre ou échangé pour moto de route ou motoneige. Tél.: 598-9275 après 5 heures.

2-4-4fs

2 FOURNAISES à l'huile, Flamidor 117 milles B.T.V. à vendre. Tél.: 248-1699.

2-4-2fs

MAISON-MOBILE 14' X 56' avec terrain 90' X 100', garage, véranda, cabanon, tapis, rideaux, 7,000.00 Tél.: 884-2661.

2-4-3fs

MAISON à vendre, située à 221 rue Desilets, secteur du quai. Tél.: 248-1888.

2-4-3fs

2 LASY-BOYS en velours rouge avec tabouret, set de salon Contemporain, 4 morceaux, set de cuisine, Coloniale, 4 chaises et 1 table. Tél.: 248-1683 15 ave du Camp (Carré du Roi), Mty.

2-4-4fs

MAISON 28 X 40 (1978) St-Aubert de L'Islet. Tél.: 418-598-6278.

2-4-4fs

BOIS de chauffage, aussi TERRAIN le long de la route 26 à Montmagny. Tél.: 248-3172.

6-2-JNO

MAISON construction 1976, 24 X 42, sous-sol fini, entrée alspaté avec terrassement fini située au 298 Montée de la Rivière-du-Sud, Montmagny. Tél.: 248-2063 après 6 heures.

2-4-4fs

2 TERRAINS à vendre 90 de large X 240 de profond, sur la route 132 à 1 mille de l'Espinay. Tél.: 246-3755.

2-4-4fs

MAISON neuve 26 X 40, terrain 80 X 90. Cause départ. Tél.: 248-7289.

2-4-4fs

LAPINS à vendre. Lapins reproducteurs race californienne et Nouvelle-Zélande aussi viande de lapins. S'adresser 248-6846.

2-4-4fs

STEREO-MEUBLE Electrohome. Linge de printemps, robes, manteaux, costumes. Prix à discuter. Tél.: 248-3807.

2-4-JNO

MAISON-MOBILE Glendale 1975, 14 X 64 air climatisée, foyer, remise isolée. Tél.: Heure des repas 248-6118.

2-4-JNO

AUTO à vendre Dodge Dart 1973, moteur 318, 60,000 milles, radio AM, propre, de couleur rouge. Prix à discuter. Tél.: 354-2202.

2-4-3fs

ORGUE électrique, 2 claviers 1 an d'usage, état neuf, valeur \$1,300.00 pour \$800.00. 248-4813.

2-4-3fs

FORD LTD 1973, 63,000 milles, 400 p.c. pas de rouille, 8 pneus neufs, excellente mécanique. Tél.: 248-0903.

2-4-3fs

MAISON à vendre 8 1/2 pièces, très propre, située à 306 St-Ignace. Prix à discuter. Tél.: 248-1828.

2-4-3fs

### A LOUER

GARCONNIERE pour 1 personne, Centre-ville, avec stationnement, située 87 St-Jean Baptiste Est. Tél.: 248-3720.

8-2-JNO

GARCONNIERE 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, stationnement avec prise de courant, située rue St-Jean Baptiste Ouest, face au Centre d'achats. S'adresser à 4 Ave. Fournier, Mty, 248-7180.

31-1-JNO

LOCAL commercial à louer au Carré St-Louis, Montmagny sur la Rue St-Louis. Information Léo Leblanc 248-2975.

12-12-JNO

### A VENDRE HONDA 400

1978 presque neuve 1,700 milles. Aussi:

### MOBILETTE

Blanco. Si intéressé seulement, appelez à:

**856-2512**

4 1/2 pièces, meublé ou non à St-Pierre Village. Tél.: 248-2524.

19-3-4fs

GARCONNIERE à louer, meublée, chauffée, éclairée avec stationnement à 85 St-Jean Baptiste Ouest. Appeler après 5 hres 248-6115.

26-3-2fs

Plusieurs CHAMBRES à louer avec permis de cuisine. Libre immédiatement \$65.00 par mois. S'adresser à 162 Ave de la Cour, Mty. 248-2712.

26-3-2fs

GARCONNIERE à louer chauffée, meublée, libre le 1er avril. 248-0752.

26-3-3fs

LOGEMENT 3 1/2 pièces au 1er étage, neuf. Libre le 1er mai. Tél.: 246-3179.

26-3-3fs

MAISON 5 pièces située à L'Islet à vendre ou à louer. Libre le 1er juin. Tél.: 247-5841.

2-4-2fs

A louer à L'Isletville, LOGEMENT 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé. Garconniere (sous-sol) chauffée, éclairée. Tél.: 247-3875.

2-4-2fs

2 GARCONNIERES à louer. Tél.: 246-5510.

17-10-JNO

LOGEMENT 2 1/2 pièces, à St-Jean Port-Joli, chauffé, meublé. Libre le 1er avril. S'adresser à 598-3041, 246-5510.

30-1-JNO

A Berthier 2 LOGEMENTS de 4 1/2 pièces, libre le 1er juin, chauffés, éclairés, meublés, droit laveuse et sécheuse. 259-7102.

5-3-JNO

## RAYON DE SOLEIL



Si vous désirez recevoir le boulanger "Rayon de soleil" à votre domicile, téléphonez à:

**359-3125**

## CHAMBRE ET PENSION

pour personnes âgées. S'adresser aux numéros de téléphone:

**248-6879 ou 248-7282**

## A vendre cause départ

- St-Jean Port-Joli, rue Jacques Chouinard, maison canadienne en pierre 26 X 42, terrain fini, construction récente.  
- Terrain rue du C.L.S.C., 16,000 p.c., service aqueduc. Prix .33 cents du pied.  
- Métier Leclerc 45"

## Pour renseignements

**598-3222**

# -IMPOT-

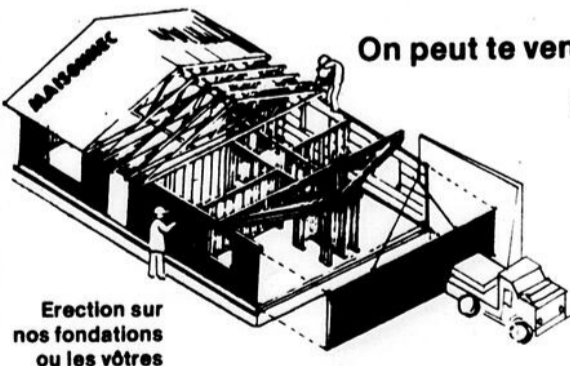
**49 Ouest, St-Jean Baptiste**  
(Ancien local L. Bouffard Sport)

**Montmagny 248-7971**

## A vendre

Remorque G.M.C. 76, 4 X 4, toute équipée avec grappe en plus.

**248-5939**  
**598-3584**



Erection sur nos fondations ou les vôtres

On peut te vendre un "Kit" ou une "Maison" On te fait ton plan

**TOUS LES MATÉRIAUX DE FINITION SONT INCLUS**

**MAISONNEC**

Boul. Ouellet, Thetford Mines  
**338-4522 335-9267**

784, COMMERCIALE SAINT-JEAN-CHRYSTOSTOME | 4278, BOUL. HAMEL OUEST ANCIENNE-LORETTE  
**839-6707 839-0221 872-4610 626-6372**



## Galerie Canine du Québec

565 Ave Ste-Thérèse, Beauport

## Chenil Sébastien Inc.

Choix dans 30 races de chiens enregistrés et vaccinés

## Salon Belle

Tonte et toilettage de chiens

## École de dressage O.D.A.

Dressage de chiens

**661-7128 661-8656**

**GARCONNIERE** 2 1/2 pièces, entrée privée avec terrain de stationnement. Libre immédiatement. Tél.: 248-2544 ou 248-7163.

26-3-3fs

**LOGEMENT** 4 1/2 pièces, entrée laveuse-sécheuse, tapis n. à mur, pas d'animaux. Tél.: 248-3362.

2-4-1fs

**LOGEMENT** 5 1/2 pièces, 127 Ave Collin, Montmagny. Libre le 1er avril. 248-3025.

2-4-1fs

**GARCONNIERE** 3 1/2 pièces, entièrement meublée, literie, ustensile pourrait aussi être utilisé comme bureau de professionnel, libre le 1er mai. Tél.: 259-7304 après 5 heures, ou 259-7163.

2-4-1fs

**LOGEMENT** 7 pièces à louer, 779 rue du Souvenir, Cap St-Ignace. Libre le 1er mai. Tél.: 246-5870.

2-4-1fs

3 1/2 pièces meublées avec laveuse, sècheuse au 182 St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny. 259-7937.

2-4-1fs

3 1/2 pièces, meublé, libre le 1er mars. Eau chaude, entrée laveuse-sècheuse, entrée T.V. fournie. Tél.: 248-0732.

19-3-3fs

**LOGEMENT** à louer 4 1/2 pièces, pour personnes âgées, au 2e étage, 63 rue Principale Est, Berthier-sur-Mer. Tél.: 259-7177.

19-3-3fs

**CHAMBRES A LOUER\*** et **LOGEMENTS** 3 1/2 et 4 1/2, chauffé, éclairé, et meublé au besoin. HONDA 750 à vendre. Prix à discuter. Le jour, 856-2322. Le soir, 856-2319.

2-4-5fs

**GARCONNIERE** meublée, chauffée, éclairée, centre ville aussi chalet près du fleuve à Montmagny. 248-5652 jour, 248-2845 soir.

2-4-JNO

**LOGEMENT** 4 1/2 pièces à sous-louer, libre le 1er avril, **LOGEMENT** 3 1/2 pièces le 1er mai à Cap St-Ignace. Tél.: 246-3239.

12-3-4fs

**LOGEMENT** neuf 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, service égout et vidanges payer. Poêle L'Islet. Lucerne à l'état neuf. Tél.: 246-5002.

12-3-4fs

**LOGEMENT** 5 1/2 pièces, chauffé, meublé, tapis mur à mur, situé au-dessus de l'Hôtel Manoir Anse à Gilles. Libre immédiatement. Tél.: 247-5750.

19-3-4fs

**LOGEMENT** 3 1/2 pièces, chauffé. Informations 248-3820.

19-3-JNO

**LOGEMENT** 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Rue du Peuple. 248-5613 après 17:00 hres.

19-3-JNO

**LOGEMENT** 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, parking privé, près du centre d'achat. 248-5834.

26-3-4fs

**GARCONNIERE** 2 1/2 pièces, meublée, éclairée, chauffée, libre le 1er avril. Appeler après 4 hres 248-0467.

26-3-4fs

**GARCONNIERE** à louer, Léo Leblanc, 68 St-Louis Montmagny. 248-2975.

26-3-JNO

**DUPLEX** à louer, très luxueux. Libre à compter du 1er juin. Tél.: 248-6903.

2-4-2fs

**APPARTEMENT** 2 1/2 pièces, meublé et chauffé au centre du Village de St-Jean. Tél.: 598-6266.

2-4-3fs

**LOGEMENT** à louer neuf 4 1/2 pièces, à sous-louer immédiatement. Logement de 4 1/2 pièces à sous-louer pour le 1er mai. Logement 3 1/2 pièces libre pour le 1er mai à Cap St-Ignace. Tél.: 246-3239.

2-4-4fs

2 **LOGEMENTS** à louer, à L'Islet-sur-Mer. (5 1/2 & 4 1/2). Libre immédiatement. Tél.: 247-5847.

26-3-JNO

**GARCONNIERE** à louer 3 pièces, s'adresser 248-0622.

26-3-JNO

**CHAMBRE** avec permis cuisine. 246-5564 le jour, 248-6889 le soir.

26-3-JNO

**ON OFFRE**

**ACCORDEUR** de piano. Yvan Gaulin. Tél.: 248-3930.

8-8-JNO

**Chambre** et pension pour couples âgés ou personne seule. Tél.: 248-0135.

17-10-JNO

Ferais du grand ménage de printemps. Tél.: 259-2438.

26-3-2fs

St-Philémon, Gustave Desrosiers, Ebéniste Enr. Fabricant de meubles, résidentiels et commerciaux sur mesure. 2226 Rg Taché Est, St-Philémon. Tél.: 469-3396.

13-2-JNO

Thibault Bicycle & Fils vous offre pour son 50e anniversaire le meilleur choix de bicyclettes neuves ou usagées reconditionnées (150 en démonstrations) et le meilleur service de réparation sans distinction de marque. Echange accepté. Aussi tricycles et voitures d'enfants. Situé au 217 des Pionniers Est, L'Islet-sur-Mer. Bicyclette de 1 Million de vitesse réalisé par Gaston St-Pierre en démonstration. Tél.: 247-5523.

27-2-20fs

Impôt de particulier \$10.00 ou plus. Services à domicile région Montmagny. Communiquer après 16 hres 248-0658.

5-3-6fs

Garderais enfant chez-moi, à la journée ou à la semaine. Tél.: 246-5319.

2-4-3fs

Fernand Coulombe, peintre, tirage de joints, et pose de tapisserie. Tél.: 248-2152.

2-4-4fs

**NE LISEZ PAS CECI** à moins que vous vouliez plus d'argent. Possibilité de \$500 et plus par mois. Je peux aller vous rencontrer. Pour rendez-vous seulement, 852-2650.

13-2-JNO

Ferais réparation de manteau de fourrure de tout genre. Prendrais quelques chevaux en pension immédiatement. Sécheuse Symplificite neuve, selle western. Prix \$300.00. Four de table électrique. Tél.: 248-4706 après 8 hres P.M.

2-4-1fs

Nettoyage à vapeur de tapis commerciales et résidentiels. Estimé gratuit. Avec Gagné vous êtes gagnant. Tél.: 248-3923 ou 248-2398.

26-3-4fs

**La bonne transaction...**



**ou bon moment!**

Vous voulez devenir propriétaire sans qu'il vous en coûte trop? A Montmagny, venez voir cette propriété **2 logements**, rénovée dernièrement avec terrain aménagé d'une terrasse, foyer B.B.Q. et cabanon. Prix: **\$36,000.**

**J'ai également pour vous:** Bungalow, terrains, commerce. Communiquez avec moi pour toutes vos transactions immobilières; je me ferai un plaisir de vous aider

**Hélène L. Marcoux**  
Vous pouvez me rejoindre à:  
13 Ste-Marie, Montmagny  
Bur.: 248-3091  
Rés.: 248-3199

**JL inc.**  
**courtier**  
immeubles et placements

"La clef immobilière de l'Est du Québec."

**EDIFICE COMMERCIAL**



**Espaces à louer:**

Commerce  
Bureaux  
Professionnel  
Etc...

**Les Immeubles J.L.Y. Inc.**  
25 Boul. Taché ouest, Montmagny  
S'adresser à:  
**248-3046 248-5613**

**Fiducie du Québec**  
54, rue Jacob  
Cap St-Ignace, Québec

Bureau-et résidence: **(418)246-5511**

Pour achat, vente, échange ou location communiquez avec: **GEORGES DE ROY** Représentant immobilier

**A LOUER**

Local 1400 pi. ca. situé Rte 132 est, Montmagny. Libre début mars 1980. S'adresser à:  
**248-1844**  
demandez **André**





**Aspirateur central directement de la manufacture. 4 modèles complets avec trois sorties. Avec filtres et cyclonique pour l'eau. De \$379.95 à \$439.95 (Transport non inclus)**

Soumission et installation sur demande

**LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES BUCKLAND INC.**  
Claude Blouin, prop.  
**Buckland 789-2936**  
ou le soir après 19 hres Québec: 628-2107



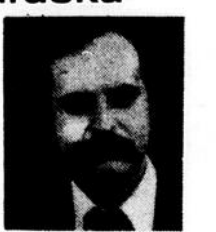
**IMMEUBLES GMC INC COURTIER**

103, RUE HOTEL DE VILLE RIVIERE-DU-LOUP TEL: 862-9015

 Résidence 1 1/2 étage - 5 1/2 pièces - Garage - Terrain 120' X 175' env. - Située 3e Rang Ouest, St-Pascal (2387)	 Grande propriété comptant 14 1/2 pièces - Meubles inclus dans la vente si désiré - Chauffage à l'huile - Terrain 100' X 150' env. paysagé - Situé Rivière-Ouelle (2481)	 Propriété comprenant local commercial & bachelors au rez-de-chaussée et logement résidentiel de 5 1/2 pièces à l'étage - Garage - Terrain 80' X 180' - Située Rue Desjardins, St-Pascal (2437)
 Bungalow - Chauffage électrique - 5 1/2 pièces - Terrain 60' X 100' - Rue de l'Amitié, St-Pascal. (2516)	 Maison mobile de marque Glendale - 14' X 50' - 4 1/2 pièces meublées - Chauffage électrique - Terrain 60' X 100' inclus ou non dans la vente - Située 4e Rang, St-Pascal. (2620)	 Epicerie-quincallerie compte local commercial & logement de 7 1/2 pièces pour le propriétaire - Garage - Terrain 175' X 200' - Située Rte 204, Ste-Perpétue.

Vaste choix d'hôtels situés Région Kamouraska. Bon achalandage.

**Représentants secteur Kamouraska**

 <b>Jocelyn Bélanger</b> Tél.: 852-2612 ou 492-3920	 <b>Germain Fortin</b> Tél.: 856-3625	 <b>J-Marie Pelletier</b> Tél.: 498-2810	 <b>Michel Giguère</b> Tél.: 498-3320
---	--	---	--

**Fiducie du Québec**  
Courtier



Berthier-sur-Mer, possession immédiate. Proximité de: église, école, magasins.



Cap St-Ignace: Bien située, fonctionnelle, prix avantageux.



Une maison dont vous serez fier. 28' X 44' rue des Bourgault, St-Jean Port-Joli.



Entièrement rénovée, rang ouest, St-Aubert.



Une affaire! Bien située, bons revenus à Ville de L'Islet.

**Georges De Roy**  
246-5511

**desjardins**

Ferait réparation de couture à la maison. Tél.: après 6 hrs, 248-0579.

19-3-3fs

Garderais enfants de tout âge, chez-moi à la journée, à la semaine. Tél.: 248-7897.

26-3-2fs

Jeune fille désireuse de parfaire sa connaissance en service de bar, demande emploi disponible les soirs, sur semaine et les fins de semaine. Appeler après 3 hrs P.M. et demandez Guylaine. Tél.: 856-4096.

26-3-2fs

Garderais enfants à la journée, ou à la semaine. 246-3200.

26-3-4fs

\$100.00, \$200.00, \$500.00 par mois à temps partiel à la maison. Nous pouvons aller vous rencontrer. Pour information sur rendez-vous, seulement entre 9 h. et 17 h. Tél.: 884-2795.

30-1-JNO

**ON DEMANDE**

Bicycle d'exercice usagé, mais en bonne condition. Tél.: 248-4800.

2-4-1fs

Personne aimant les enfants pour s'occuper de 2 enfants et faire l'entretien ménager de la maison. Elle devra se voyager elle-même. Après 4 hrs 248-4692.

2-4-1fs

Sommes à la recherche de vieux PLOMB, payons bon prix. Tél.: 354-2253.

12-3-4fs

Gardiennage demandé pour garder 2 enfants, à la maison à l'année. 248-3894.

26-3-2fs

Acheterais linges d'enfants usagés entre 4 et 8 ans (habits de neige, pantalons etc). Tél.: 356-5060.

26-3-2fs

Cuisinière & serveuse de table, temps plein ou temps partiel pour St-Nérée de Bellechasse. Tél.: 243-2707.

26-3-2fs

**ON RECHERCHE**

Couple à la recherche d'un logement ou une maison à louer, tranquille et propre avec stationnement. Tél.: 248-2261.

26-3-3fs

Je suis à la recherche d'une personne qui donnerait des cours de guitare sèche, privé, à un adulte le mardi ou le mercredi soir à Montmagny. Tél.: 248-6835.

26-3-3fs

**ACHETERAIS**

Achetons vieilles autos pour ferraille, fer, fonte, cuivre, PEINTURE SICO à vendre 30 pour cent de rabais. Clément Coriveau Enr. St-Vallier Bellechasse, 884-3179.

1-8-JNO

Acheteur de fermes avec rouling. Lot de bois. Coupe de bois. Payons comptant. Tél.: 1- (418) 228-8641.

19-3-8fs

Acheterais guitare ancien modèle en bonne condition, préférence électrique. Inf: frais virés Québec 849-4387.

26-3-3fs

Acheterais jouets d'enfants: soit pousse-pousse ou carrosse, 1 tricycle. Tél.: 248-0522.

2-4-1fs

Acheterais réservoir à ramasser l'eau d'érable. Tél.: 469-2967 après 6 hrs.

2-4-2fs

Je serais acheteur de vieilles batteries d'automobiles ainsi que de radiateurs pour scrap. Nous payons \$6.00 l'unité. N'attendez plus appelez dès maintenant au numéro 595-2365 on ira les chercher.

2-4-3fs

**Pour toutes transactions immobilières**

**Au Trust Général, on le fait mieux A VENDRE**

**MONTMAGNY:** 114 ouest St-Jean Baptiste, maison 2 logements. Offre raisonnable acceptée. Règlement de succession.

**MONTMAGNY:** 165 St-Louis, la maison de vos rêves. Prix à ne pas laisser passer.

**ST-VALLIER:** 340 rue Principale, dépanneur avec chambres pour personnes âgées, 12 pièces. Prix \$34,800.

**MONTMAGNY:** 615 Boul. Taché Est, bungalow, 11 pièces, sous-sol fini. Informez-vous.

**MONTMAGNY:** 223 du Manoir, maison convertie pour chambres et pensions, possibilité d'un très bon chiffre d'affaires, avec personnes âgées ou autres.

**MONTMAGNY:** 150 St-Jean Baptiste ouest maison 2 logements. Prix spécial \$ 24,900.

**MONTMAGNY:** 30 rue Montcalm, maison 31 X 31, 3 étages, chauffage central. Prix \$ 34,900.

**MONTMAGNY:** 99 St-Jean Baptiste ouest, maison à revenus, très rentable.

**MONTMAGNY:** 86 St-Jean Baptiste est, poste commercial avec revenus, centre ville, très bien situé.

**MONTMAGNY:** 25 François Richard, bungalow 50 X 35, coin de rue. Bonne occasion.

**MONTMAGNY:** Route Couillard, chalet meublé au complet, télévision couleur, terrain bien aménagé avec arbustes d'ornement, vue sur le fleuve.

**MONTMAGNY:** 111 Montée de la Rivière-Sud, devenez propriétaire de votre commerce; casse-croûte licenciée, en opération, bon chiffre d'affaires.

**MONTMAGNY:** 82 Ave Couture, maison canadienne, tapis et lustres inclus, terrain paysagé, faut vendre, transfert.

**MONTMAGNY:** 92 St-Thomas, poste commercial, centre ville avec stationnement.

**CAP ST-IGNACE:** 391 rue Vincelotte, cottage 2 étages prêts à finir pour 2 logements. Grand terrain. Bon prix.

**BERTHIER-SUR-MER:** 6 rue Forgues, bungalow, construction 1970, faites une offre.

**MONTMAGNY:** 215 St-Louis, maison de style, 12 pièces, 11,000 p. carrés de terrain. Convient pour maison de chambres ou résidence pour personnes âgées.

**CAP ST-IGNACE:** 45 rue Pierre Richard, bungalow, construction 1978, faut vendre, toute offre raisonnable sera considérée.

**ST-PIERRE:** 1189 Rang Sud, bungalow, construction 1970, bon prix, informez-vous.

**MONTMAGNY:** 20 Place des Ormes, maison-mobile, coin de rue. Excellente opportunité.

**ANSE-A-GILLES:** 799 des Pionniers, maison d'été meublée, terrain aménagé, prête à habiter. Saisissez l'occasion.

**ST-FRANCOIS:** 6 Boul. Rivière-Sud, bungalow split-level, terrain 100' X 100'. Prix \$ 36,900. Hypothèque 10 3/4% transférable.

**MONTMAGNY:** Chemin des Poirier, maison neuve, prix \$ 36,900. Voici la chance.

**MONTMAGNY:** Chemin des Poirier, style suisse bon prix, construction très récente, excellente affaire.

**CAP ST-IGNACE:** 891 Chemin Vincelotte, maison d'été, grand terrain, conviendrait pour l'élevage des animaux.

**CAP ST-IGNACE:** 913 Chemin Vincelotte, maison ancestrale rénovée à neuf, bien située.

**MONTMAGNY:** 41 Ave du Quai, restaurant avec stationnement pour 125 autos, service pour traverse Montmagny L'Isle-aux-Grues.

**ST-PIERRE:** 1120 Rang du Nord, maison ancestrale, construction 1830, très bien conservée, fait partie d'un patrimoine.

**L'ISLET-SUR-MER:** poste de commerce conviendrait pour artisanat, voisin du Musée Maritime, en bordure du quai, grand terrain, très propre.

**EGALEMENT DISPONIBLES:** terrains avec services, Montmagny, Cap St-Ignace. Lots de bois, érablières, maisons à logements.



**ST-EUGENE**  
Maison canadienne, très grand terrain. Prix intéressant.



**TROIS-SAUMONS**  
Joli bungalow, abris d'autos, avec grand terrain de camping pouvant accommoder roulettes et tentes.



**ST-ROCH DES AULNAIES**  
Maison canadienne rénovée avec garage, chauffage électrique et avec grand terrain.



**ST-EUGENE**  
Superbe résidence avec garage et sous-sol. Magnifique terrain paysagé.



**LA POCATIERE**  
Joli bungalow comprenant: 1-6 1/2 pièces et 2-2 1/2 pièces meublées. Construction récente.



**MONT-CARMEL**  
Maison 2 étages, magnifique terrain, 5 chambres, très bon placement.

**MAGASIN DE LINGE**  
pour dames, pouponnière, accessoires de couture, tissus et laine à St-Jean Port-Joli. Bon chiffre d'affaires et bonne rentabilité. Prix très intéressant. Nous pouvons vous aider pour le financement.



**LA POCATIERE**  
Maison résidentielle centre-ville, 7 pièces, 1 1/2 étage, excellente aubaine.



**LA POCATIERE**  
Rang 3. Bungalow rénové avec grand terrain. Faut vendre. FAITES UNE OFFRE.



**LA POCATIERE**  
Maison avec revenus, située à l'arrière du centre d'achat. Prix très intéressant.



**HOTEL**  
dans la région de Kamouraska, bonne rentabilité, excellente occasion pour couple qui veulent débiter en affaire.



**RUE DU VERGER, LA POCATIERE**  
Magnifique résidence de 28' X 38' 1 1/2 étage, chauffage électrique, beaucoup d'extra. Prix intéressant.

Quelques terrains résidentiels à La Pocatière et St-Roch des Aulnaies

Pour les gens du comté de L'Islet  
**247-3233**



**DANIEL ST-JEAN**  
Résidence:  
**498-2141**

Yves Lévesque  
**856-1221**

"La clef immobilière de l'Est du Québec."

La Pocatière **856-4110**

**COUPON D'ABONNEMENT**

J'aimerais m'abonner au **PEUPLE-COURRIER**

Pour une période de.....ans

Ci-inclus..... en paiement de cet abonnement.

**NOM**.....

**ADRESSE**.....

6 mois	9,00\$	<b>RETOURNEZ A:</b> <b>"PEUPLE-COURRIER"</b> <b>C.P. 430, Montmagny</b> <b>G5V-3J7</b>
1 an	15,00\$	
2 ans	27,00\$	
Etats-Unis 1 an	50,00\$	
Camelots	0,40\$	

**LE GROUPE Champlain COURTIERS INC**

**A VENDRE**

<p><b>Hôtel Georges VI</b> situé à Tourville, bâtisse 38' X 52', 2 1/2 étages. Bar, Salon, salle à manger, chambres. Excellent chiffre d'affaires.</p>	<p><b>St-Fabien-de-Panet, Domaine d'Évangéline</b> terrain 50 acres, camping, Chalets, casse-croûte, lacs artificiels, site enchanteur.</p>
<p>Excellente construction neuve maison québécoise 26' X 40', terrain 80' X 160, 15 rue Forgues, Berthier. Beau site, planchers de marquetterie.</p>	<p>Investissement sûr dans la région, Bar Salon avec restaurant et billard. Chambres.</p>

**Yvette G. Dion**

1354 Chemin des Pionniers ouest  
**Cap St-Ignace 246-3740**  
1290 Maguire Sillery **687-2122**

**Immeubles Montmagny**

**ROBERT BERNIER COURTIER**  
199, rue du Manoir **248-2652**

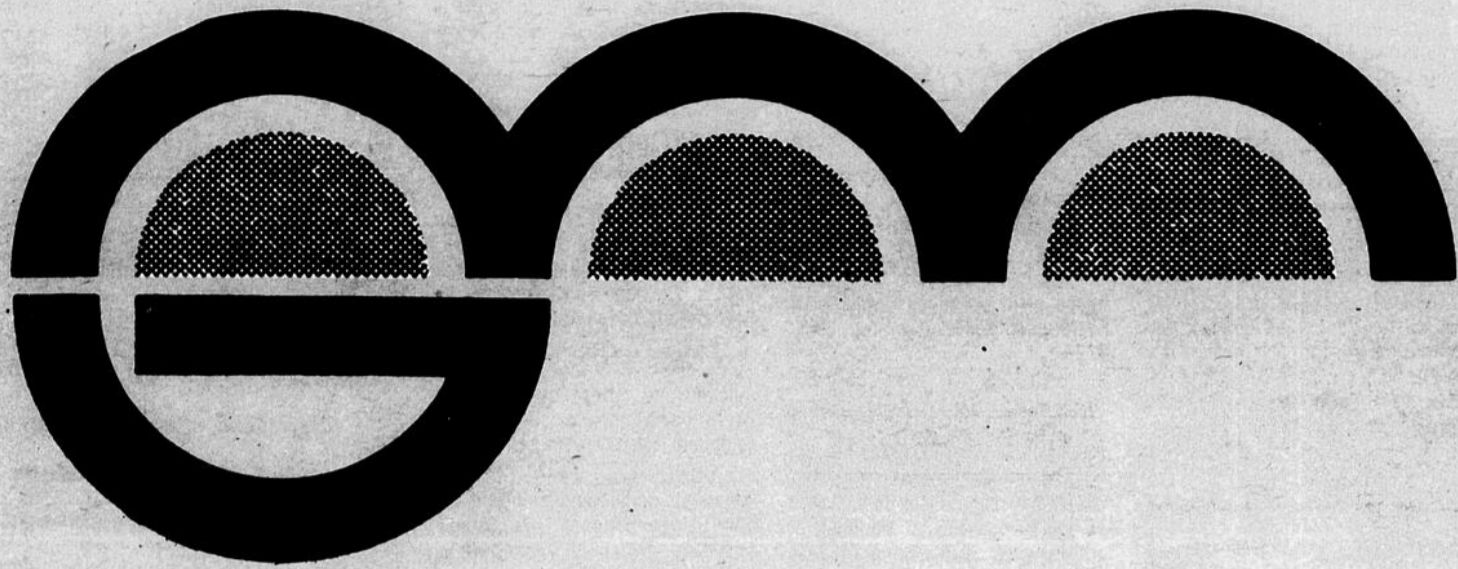
**PIERRE TARDIF, AGENT**  
3 Avenue du Bassin Sud **248-1722**

- Propriété Chemin du Golf, 6 pièces, \$26,500.
- Propriété neuve, angle de la route 26 et Chemin du Golf, terrain 160 X 400
- Domaine à Berthier, propriété de 6 pièces, 2 foyers, piscine, terrain 290 X 285, vue sur le fleuve.
- Terre de 100 acres avec bâtiments et sucrerie, rang no. 6 à Ste-Lucie.
- Propriété style canadien, 25 rue Pierre Richard, 8 pièces, sous-sol partiellement fini. Situé à Cap St-Ignace Station.
- Terrain 122' de façade par 93' de profondeur avec solage sur le terrain. 3ième Avenue, Ville L'Islet.
- Propriété 2 logements avec chalet à Berthier-sur-Mer.
- Garage indépendant à St-Adalbert. Prix: \$25,000.
- Casse-croûte à vendre, route 132, Berthier-sur-Mer.
- 1 propriété de 3 logements et 1 de 2 logements, rue Ste-Brigitte.
- Propriété neuve, 11 pièces, 3e Ave, St-Pierre.
- Bloc à appartements: 3 garçonnières. 2 chambres à coucher 1 grand logement Ave de la Gare, Montmagny.
- Propriété 6 logements, 2 commerciaux à Ville de L'Islet. Revenu: \$7,200.
- Propriété antique, 6 pièces, route 132, Berthier-sur-Mer.
- Propriété avec grange et hangar à Armagh.
- Bras d'à Pic, maison 2 étages. Bonne construction, terrain de 100 X 300. Terrain de 4 X 14 arpents avec chalet, maison et grange (peut être vendu par lot de 1 X 14 arpents).
- Ste-Euphémie, maison canadienne, terrain 300' X 700' garage, petite grange, faites une offre.
- Hollywood Beach, très beau motel, 18 unités avec cuisine sur le bord de la plage.
- Pour vente rapide, maisons demandées de \$30,000. à \$45,000. Avons acheteurs sérieux.

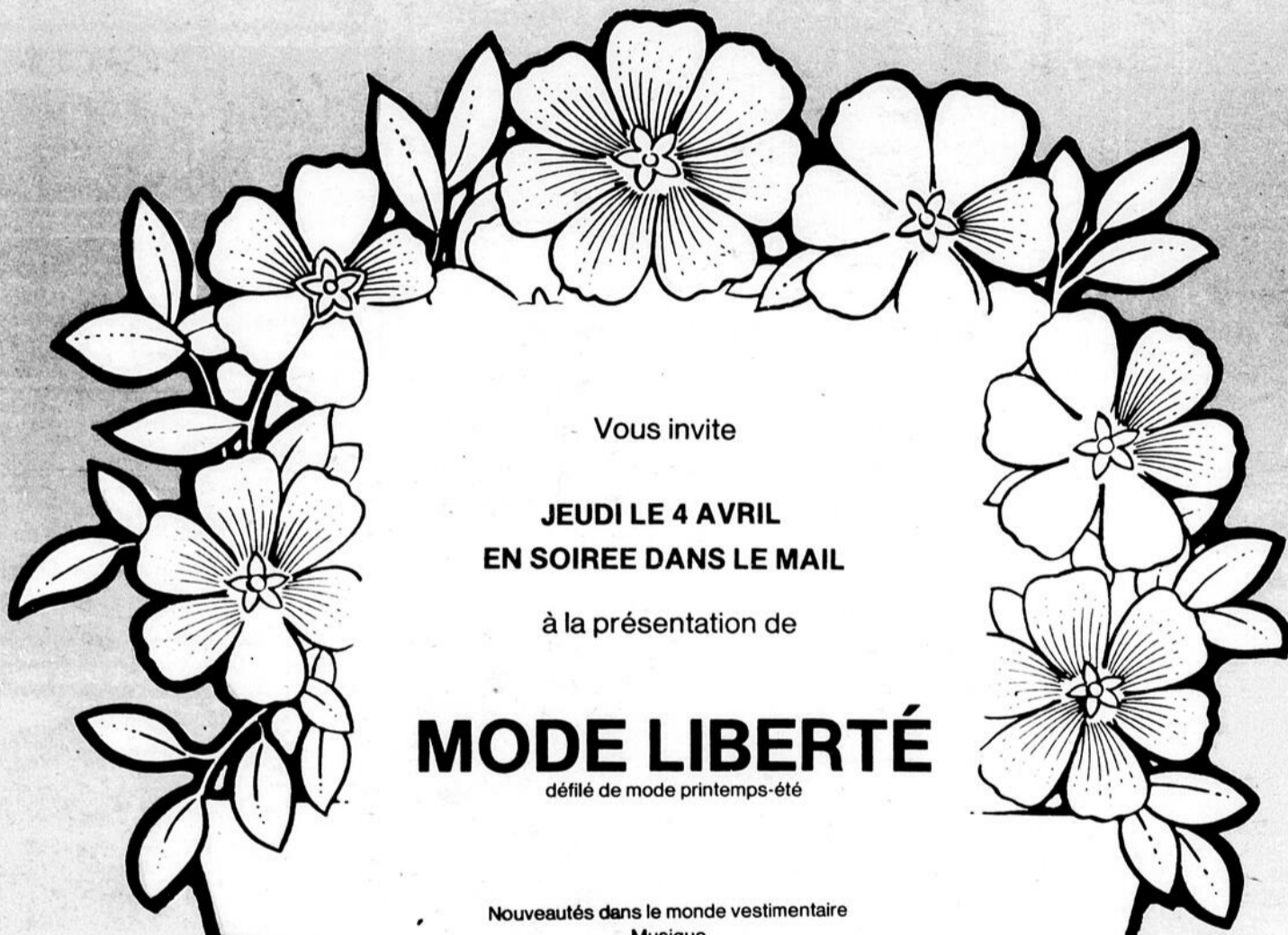


**Trust Général du Canada**

LEVIS: Galeries Chagnon 833-4450  
**MONTMAGNY: Guy Blouin**  
Représentant 248-2942  
HEURES D'AFFAIRES: 18 hrs. à 21 hrs.



**L'ASSOCIATION DES MARCHANDS  
DES GALERIES MONTMAGNY INC.**



Vous invite

**JEUDI LE 4 AVRIL  
EN SOIREE DANS LE MAIL**

à la présentation de

**MODE LIBERTÉ**  
défilé de mode printemps-été

Nouveautés dans le monde vestimentaire  
Musique  
Mouvement  
Concours de jambes et de coiffures  
Démonstration de maintien et de démarche  
Le tout présenté dans  
l'atmosphère du printemps

**Un rendez-vous pour  
tous les membres de la famille**

Les jeunes n'oubliez pas votre concours de dessins  
et d'œufs de Pâques  
Vos inscriptions sont acceptées jusqu'au 4 avril  
Attribution des prix, samedi dans le mail